Lycée Royal 1817

ABREGÉ DE L'HISTOIRE DE DANNEMARC,

A L'USAGE

DE

MONSEIGNR. LE PRINCE ROYAL

PREMIERE PARTIE.

282

A COPENHAGUE,

Chez les Freres C. & A. Philibert.

MDCCLX.

A MONSEIGNEUR
LE PRINCE ROYAL.

MONSEIGNEUR,

LES grands Princes ſe font preſque toujours connoître dès leur plus tendre jeuneſſe par une application particuliére à l'étude de l'hiſ-

toire. Il eſt naturel en effet que plus les progrès de leur raiſon ſont rapides, plus ils ſentent de bonne heure que nulle autre ſcience ne ſauroit leur fournir auſſi parfaitement ces grands exemples & ces importantes maximes qui donnent à l'ame la force & l'élévation néceſſaires pour le gouvernement des Etats.

COMMENT pourrois - je, MONSEIGNEUR, avoir cette vérité préſente à l'eſprit, ſans céder au plaiſir de témoigner ici que l'ouvrage que j'ai l'honneur de Vous préſenter, exécuté pour Vous & ſous Vos yeux, Vous eſt de-

venu

venu abſolument propre par la parfaite connoiſſance que Vous avez de l'hiſtoire qui en fait le ſujet? Il n'eſt point ſans doute de devoir plus doux que celui de contribuer, quand on le peut, à juſtifier & à accroître l'eſpérance publique, par un nouvel augure également favorable & certain.

Vôtre gout pour l'hiſtoire n'eſt pas cependant, MONSEIGNEUR, la ſeule choſe qui doive affermir & augmenter cette eſpérance. C'eſt encore plus la manière dont Vous l'étudiez. C'eût été peu que de Vous expoſer des faits avec clarté & avec exactitu-

de, comme j'ai ſouhaité de le faire dans cet Abregé & dans mes leçons. Cet homme ſage & vigilant qui préſide avec tant de ſuccès à Vôtre éducation ſeconde plus puiſſamment les heureuſes diſpoſitions que Vous tenez de la nature. Perſuadé que les connoiſſances ne doivent point ſe borner à charger la mémoire d'un ornement vain & ſtérile, il veut qu'en intéreſſant le cœur, elles ſervent à former, à élever l'eſprit. A l'aide de ſes ſoins & de ſes inſtructions l'hiſtoire ſe rendant féconde en préceptes & en exemples, Vous étant montrée ſous ſon véritable point de vûe, ne peut manquer de

de devenir de jour en jour pour vous, MONSEIGNEUR, ce qu'elle devroit être pour tous les Princes, la connoiſſance des vrais intérêts de leur pays, l'étude de l'homme & de ſes devoirs, un apprentiſſage de probité, de modération & d'humanité.

C'EST à de pareilles inſtructions, MONSEIGNEUR, que Vous devez déja ces ſaines idées des droits & des devoirs de Vôtre rang, ce goût naiſſant de la ſolide gloire que les années vont développer de plus en plus en Vous, & qui Vous préſervant dans la ſuite des ſéductions des ſens & des illu-

ſions

ſions de la grandeur, ne peuvent que faire entrevoir dès ce jour la continuation du bonheur dont ces Royaumes jouïſſent ſous le plus doux & le plus ſage des gouvernemens.

Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Vôtre très humble, très obeïſſant & très fidéle Serviteur

MALLET.

ABREGÉ DE L'HISTOIRE DE DANNEMARC.

PREMIERE PARTIE.

Un abrégé historique uniquement consacré à l'instruction; n'admet point de recherches savantes sur des tems arides & peu connus : Il suffit d'y présenter les résultats des vérités que ces recherches ont fait découvrir, ou du moins des opinions qu'elles ont produites. Ainsi les premiers âges de l'Histoire de Dannemarc étant remplis d'incertitudes & de fables, nous n'en retracerons ici que ce que nous aurons trouvé de plus important & de plus vraisemblable, sans nous engager dans ce Labyrinthe de discussions de tout genre auxquelles elles ont donné lieu.

On

On ne ſait rien des peuples qui habitoient le Dannemarc avant la fameuſe expédition qu'ils firent en Italie ſous le nom de Teutons & de Cimbres, environ 111. ans avant la naiſſance de nôtre Seigneur. La terreur qu'ils inſpirerent aux Romains, les victoires qu'ils remporterent ſur quelques uns de leurs Généraux, les efforts qu'ils firent pour s'établir en Italie, dans les Gaules, en Eſpagne ; enfin leur défaite totale près d'Aix en Provence par le célébre *Marius*, tous ces événemens ayant attiré ſur eux l'attention des peuples policés, nous les font connoître pour un moment, après lequel ils rentrent dans l'obſcurité ordinaire aux nations qui ne connoiſſent que les Armes. Mais nous ne pouvons tirer de là aucune lumiére ſur l'origine, l'époque, ou le fondateur de la Monarchie Danoiſe. Tout ce qui a été dit ſur ce ſujet eſt appuyé ſur d'autres fondemens, & peut être rapporté à trois hypothéſes principales.

La premiere nommée *hypothéſe commune*, parce qu'elle a été long temps ſuivie par le plus grand nombre des Hiſtoriens, ſe fonde ſur le témoignage de Saxon le grammairien, écrivain Danois du douziéme ſiécle, qui pré-

prétend que la Monarchie Danoise a été fondée par un Prince nommé *Dan*, vers l'an du monde 2910. Mais cette haute antiquité si peu conforme au témoignage des autres histoires les plus certaines, les vuides, les contradictions qui se présentent fréquemment dans la Chronologie de cet auteur, les merveilles & les fables dont ses premiers livres sont remplis, ne laissent aucune vraisemblance à un systéme, qui n'est d'ailleurs appuyé d'aucune preuve solide.

La seconde *hypotése*, appellée *Gothlandique*, s'accorde avec la précedente en tout ce qui regarde les temps postérieurs au Roi *Dan*; mais non contens d'une si haute antiquité, ceux qui la suivent remontent jusqu'à *Gomer*, petit fils de *Noé*, qui, suivant eux, fut le fondateur du Royaume des *Cimbres*, ensuite nommé *Dannemarc*. C'est un nommé *Petreius* & après lui *Lyschander*, Historiens des deux derniers siécles, qui ont imaginé cette hypothése, & l'ont voulu confirmer par de prétendus monumens trouvés dans l'Isle de Gothlande; mais ces monumens portent tant de caractéres de fausseté, qu'ils ne méritent aucune attention.

La troisiéme *hypothése* est appellée *Islandoise*, parceque *Torfæus* qui en est l'Auteur, s'y fonde sur le témoignage des anciennes Annales *Islandoises*. C'est celle qu'on va suivre ici, quoiqu'il y manque sans doute encore beaucoup de certitude & de clarté. En effet les Auteurs de ces Annales ont tous écrit plusieurs siecles après les évenemens qu'ils racontent, & ils n'ont pû les puiser que dans des traditions ou des anciennes poësies, toujours plus ou moins obscures, & défectueuses.

Dans ce systême, la plus ancienne époque de l'histoire du Nord, après l'expédition des Cimbres, doit être placée à l'an 70. avant la naissance de N. S. Ce fut alors qu'un Prince nommé *Odin*, sorti, à ce qu'on croit, de la Scythie Asiatique, vint faire la Conquête du Dannemarc, de la Suéde & de la Norvége, y apporta des Loix, des Coutumes & une Religion nouvelle; y jouït tant qu'il vêcut, d'une autorité absolue, & y fut adoré comme un Dieu après sa mort. Il eut pour successeur en Dannemarc un de ses fils nommé *Sciold*.

SCIOLD.

SCIOLD.

Ans avant J. C. 60.

Premier Roi de Dannemarc, ſuivant l'opinion des Islandois qui paroit fondée ſur quelques preuves & quelques traditions, tandis que l'hypothèſe qui fait remonter l'origine de la Monarchie à une époque beaucoup plus reculée, ne repoſe que ſur les fictions de Saxon le grammairien. C'eſt de ce *Sciold* que les Rois de Dannemarc de ſa race ont été nommés *Scioldungiens*, comme en France les *Mérovingiens* & les *Carlovingiens*, des Rois *Mérovée* & *Charlemagne*.

On ne fera preſque que rapporter les noms de ſes premiers ſucceſſeurs. Des régnes remplis d'événémens fabuleux, & incertains ne peuvent trouver place dans un Abrégé. Cette liſte différe beaucoup de celle de *Saxon* le grammairien, ſurtout à l'égard du nombre des Rois, qui eſt ici bien moins conſidérable.

FRIDLEF I.
FRODE I. *le grand.*
FRIDLEF II.
HAVAR.
FRODE II.
VERMOND *le Sage.*
OLAUS *le bon.*
DAN *le magnanime.*

On prétend que c'eſt ce Roi qui a donné ſon nom au *Dannemarc*, mais ces ſortes d'étymologies ſont fort douteuſes. Il ſemble plus vraiſemblable de dire que ce nom eſt composé des mots de *Marck, plaine, campagne, pays*, & de celui de *Danois.* A l'égard de ce dernier, l'origine en eſt tout-à-fait inconnue : On le trouve pour la premiere fois employé par des hiſtoriens étrangers du ſixiéme ſiécle, *Jornandes, Grégoire* de *Tours, Venantius Fortunatus*, ce qui ne veut pas dire qu'il ne puiſſe être beaucoup plus ancien.

FRODE III. *le pacifique.*
HALFDAN I. & FRIDLEF III. enſemble.

OLAUS

OLAUS II. & FRODE IV. ensemble.

INGIALD, HALFDAN II. & FRODE V. ensemble.

ROAR & HELGON ensemble.

Ans de N. S. 494.

ROLF surnommé *Krake*.

Ce doit être sous ces derniers Rois que s'est faite la fameuse émigration des *Angles*, ou *Anglois*, peuple Danois du Duché de *Slesvig*, qui joints aux Saxons conquirent la Bretagne vers la fin du cinquieme siécle. Leurs premiers chefs *Hengist* & *Horsa* se disoient issus d'*Odin*, & les Rois Anglo-Saxons qui régnerent en Angleterre jusques à *Guillaume* le Conquérant descendoient d'eux. Les Bretons leur avoient demandé du secours contre les *Pictes*, mais les Anglois ayant repoussé les *Pictes* se tournerent contre les Bretons eux-mêmes, les assujettirent ou les forcerent à se retirer dans les parties les plus inaccessibles & les plus incultes de leur Isle. Les Chroniques Islandoises ne font aucune mention de cette expédition, non plus que *Saxon* le Grammairien.

INTERRE'GNE.

On en ignore la durée. Ce fut un tems d'anarchie & de confusion, pendant lequel la plupart des gouverneurs de provinces s'érigerent en autant de petits Tyrans.

IVAR *Vidfadmi.*

Ce prince fut, dit-on, un grand Conquérant; c'est ce qu' exprime son surnom, qui peut signifier celui qui a étendu au loin sa domination.

Ans de N. S. 600.

HARALD *Hyldetand.*

Une blessure lui avoit fait donner ce surnom, qui veut dire celui qui a la mâchoire enfoncée. Suivant *Torfæus*, il a vêcu 150. ans, & en a regné 135, ce qui n'est nullement probable.

SIGURD *Ring.*

Ou *celui qui porte un anneau.*

REG-

REGNER *Lodbrog.*

Ce fut un prince très guerrier & qui fit beaucoup de conquêtes, ou du moins de ravages chez ſes voiſins. Il paroit que de ſon tems il y avoit déja des Rois de Jutlande différens de ceux du Dannemarc proprement dit.

SIGURD II. *à l'oeil de ſerpent.*

CANUT I, ou HORDA-CANUT.

C'eſt vers ce tems-ci, & à l'occaſion de Charlemagne que les étrangers commencent à prendre quelque connoiſſance des affaires de Dannemarc. Ce grand Prince ayant réſolu de ſoumettre à la foi & à ſa domination les peuples de Weſtphalie & de Baſſe-Saxe, eut quelques démélés avec les Danois, alliés des Saxons & payens comme eux. Mais le Dannemarc étant alors partagé du moins en deux Royaumes, celui de Dannemarc proprement dit, & celui de Jutlande, il eſt probable que ce ſont plutôt les Rois du dernier que du premier dont les anciennes annales des Francs ont fait mention. Tels furent un *Godefroy*

CANUT I. ou HORDA-CANUT.

qui fut tué par ſes Soldats étant ſur le point d'en venir aux mains avec Charlemagne, un *Hemming* qui fit un traité avec lui, par lequel on régla que l'*Eyder* ſerviroit de limites aux deux états, & un *Harald* que *Louis le débonnaire* convertit, mais ne put rétablir ſur le thrône dont il avoir été chaſſé. La plûpart des autres Provinces de Dannemarc étoient auſſi gouvernées par des Princes ou Seigneurs puiſſans qui uſurpoient quelquefois le titre & le pouvoir de Rois. On croit que *Saxon*, & d'autres après lui, ont fait de tous ces vaſſaux autant de Rois du Dannemarc entier, & ont ſuppoſé qu'ils avoient régné l'un après l'autre, pour donner à leur patrie l'honneur frivole d'une plus haute antiquité. Ce qu'il y a du moins de certain, c'eſt qu' auſſitôt que toutes ces provinces démembrées rentrent ſous l'obeïſſance d'un ſeul & légitime Souverain, ou voit luire quelque clarté dans cette hiſtoire, & cette lumière ne ceſſe de s'accroître à meſure que celle du Chriſtianisme pénétrant dans le Dannemarc, les Eccléſiaſtiques ſeuls hiſtoriens de ces temps là commencent

CANUT I. ou HORDA-CANUT.

cent à avoir l'oeil ſur ce qui ſe paſſe dans ce Royaume. Cette nouvelle période commence au régne de *Gormon le vieux*, dont l'exiſtence & les principales actions ſont avouées de tout les Hiſtoriens Danois, Islandois, étrangers, enſorte que c'eſt ici l'époque des tems véritablement hiſtoriques pour cette partie du Nord.

GORMON *le vieux.*

840.

Il étoit fils de *Canut-horda* c. d. *le dur*, *le ſevère*. Il ſoumet la Jutlande, & réunit à ſa Couronne toutes les provinces qui en avoient autrefois relevé. Vainqueur des *Vandales* il eſt battu par l'Empereur *Henri l'oiſeleur* qui recule les frontieres de l'Empire juſques à *Sleswig*, y établit un Margrave ou Gouverneur prépoſé à la garde des frontieres, & contraint *Gormon* de donner accès aux miſſionnaires Chrêtiens. Mais cet ouvrage de la violence ne ſubſiſta qu' autant que les Danois crai-

GORMON.

craignirent *Henri.* D'autres violences le renverſerent bientôt après.

Les hiſtoriens Islandois diſent que *Gormon* vêcut cent ans: *Adam* de *Bréme* prétend qu'il perſécuta cruellement la religion chrêtienne : L'un & l'autre paroit exagéré.

HARALD II. ſurnommé *à la dent bleue.*

935. - 985.

Il étoit fils de *Gormon :* Il délivre & venge le jeune *Richard* Duc de Normandie qu' opprimoit le Roi de France *Louis* d'*Outremer.* Il fait des conquêtes en Norvége par lui-même, & en Angleterre par ſes Lieutenans. Mais *Othon I.* & après lui *Othon II.* irrités des ſecours qu'il avoit prêtés à leurs ennemis forcent le rempart nommé *Dannewirck* qui ſervoit à fermer l'iſthme de Jutlande, font des irruptions dans cette province, & remportent divers avantages ſur les Danois; mais plutôt dans le deſſein de les contenir par là dans leurs limites, & de les ſoumettre à la foi qu' à leur propre domination.

Ha-

HARALD II.

Harald perſécuté par ſon fils *Suenon* qui s'étoit mis à la tête des payens rebelles de ſes états ſe réfugie en Normandie. *Richard* qui en étoit Duc par le ſecours de *Harald* lui rend à ſon tour un ſemblable ſervice en le rétabliſſant ſur ſon thrône. Mais *Harald* ne jouït pas longtems de ce bienfait. Il eſt tué par trahiſon peu de tems après. Le Chriſtianisme fit de grands progrès ſous ſon règne. Il eſt incertain cependant ſi ce Prince a été baptiſé. On croit que *Leyre* ou *Lethra* qui étoit auparavant la réſidence des Rois fut abandonnée dans ce temps là, & que *Harald* fixa ſon ſéjour à *Roſchild* peu diſtante de *Leyre*. Du moins voyons-nous que *Roſchild* devint dès lors une ville conſidérable.

SUENON I. dit *à la barbe fourchue.*

985 - 1014.

Ce Prince d'abord malheureux dans ſes guerres avec les Vandales tente avec ſuccès des invaſions en Angleterre, & forme enſuite le deſſein de faire la conquête de cette Ile.

Il

SUENON I.

Il avoit déja ſoumis une partie de la Norvége, dont les ports féconds en bons mariniers ſe trouvent à portée de l'Angleterre. Il étoit encore excité par le bonheur de ſes premieres courſes, par l'avantage de trouver des alliés chez ſes ennemis mêmes au moyen des Danois établis depuis long tems dans le Nord de l'Angleterre, & ſurtout par la foibleſſe du gouvernement Anglois ſous *Ethelred* Prince timide, irreſolu, mépriſé, qui n'oſant ſe mettre à la tête de ſes armées pour défendre l'héritage de ſes Peres, eut cependant l'inhumanité d'ordonner un maſſacre général de tous les Danois établis en Angleterre.

Après diverſes incurſions dans lesquelles ce Royaume fut ſouvent mis à feu & à ſang, & les Anglois preſque toujours vaincus, *Suenon* met le ſiége devant Londres. Les habitans de cette ville apprenant que *Ethelred* s'eſt enfui en Normandie ouvrent leurs portes au vainqueur, & leur exemple décide du ſort de l'Angleterre. *Suenon* en eſt reconnu Roi ſans oppoſition ; il léve des tributs exceſſifs, & après avoir occupé un an ce nouveau thrône,

SUENON I.

ne, il meurt ſubitement, & à ce qu'on croit de mort violente l'an 1014.

Il laiſſa deux fils *Canut & Harald* de *Gunhilde* Princeſſe de Vandalie. C'eſt le dernier Prince Payen qui ait regné en Dannemarc ; ſurquoi il faut obſerver que la Religion Chrétienne y fut prêchée pour la premiere fois par *Anſchaire* moine de la nouvelle *Corbie*, & par *Aubert* ſon Compagnon vers le commencement du neuvième ſiécle ; que ce fut l'Empereur *Louis* le *débonnaire* qui les y envoya, & *Harald* Roi de Jutlande qui leur en ouvrit l'accès ; que vers le milieu du même ſiécle il y eut des Egliſes à *Sleswig*, à *Rypen* & à *Arhuus*, que malgré les perſécutions de *Gormon* la lumiere de l'Evangile ne ceſſa de ſe répandre dans ce Royaume, que ſous *Harald* ſon ſucceſſeur elle y fit de grands & de rapides progrès avec le ſecours des armes & du crédit des Empereurs, & qu' enfin après le régne de *Suenon* elle y devint en peu de tems dominante.

CANUT

CANUT II. ſurnommé LE GRAND.

1014 - 17.

On croit que *Suenon* avoit laiſſé l'Angleterre à *Canut* ſon fils ainé, & le Dannemarc au ſecond nommé *Harald*. Si cela eſt ce dernier ne porta pas longtems la couronne; une prompte mort la fit paſſer de ſa tête ſur celle de *Canut* dans le tems que celui-ci travailloit à s'aſſurer de celle d'Angleterre. *Edmond* fils d'*Ethelred* avoit hérité des juſtes droits de ſon Pere ſur cette île, & ſavoit les défendre avec prudence & avec courage. *Canut* eut beſoin de toutes ſes forces & de toute ſa politique contre ce nouveau compétiteur. Ils ſe livrerent de fréquens & de rudes combats: Enfin après que la proye qu'ils ſe diſputoient eut été aſſez arroſée de ſang, il fallut ſe réduire à la partager. *Canut* eut pour ſa part preſque tout ce qui eſt au Nord de la Tamiſe: Londres & le reſte de l'Angleterre reſta ſous l'obéiſſance d'*Edmond*, mais ſeulement une année. Ce Prince ſage & généreux fut aſſaſſiné par ſon beau-frere *Stréon*, traître vendu à *Canut* qui le fit pendre après avoir peut-être plus fait que de profiter de ſon crime. Après ſa

CANUT II.

ſa mort *Canut* fut proclamé ſeul Roi d'Angleterre au préjudice des deux fils du défunt.

1017 - 26.

Canut maître de toute l'Angleterre ne s'occupe qu'à y affermir ſa domination. Il cherche à gagner les cœurs de ſes nouveaux ſujets, en remetttant leurs anciennes loix en vigueur, en faiſant rendre la juſtice avec impartialité, en rétabliſſant chez eux le calme & le bon ordre. Il écarte les fils d'*Edmond* qu'il redoute, & épouſe *Emme* de Normandie veuve d'*Ethelred*, eſpérant de faire oublier ainſi aux Anglois qu'il n'étoit point de l'ancienne famille de leurs Rois.

1026 - 35.

Il paſſe en Dannemarc, où ſon abſence cauſoit des murmures, & y laiſſe en partant ſon fils *Horde-Canut*, âgé de 10 ans, ſous la garde du Comte *Ulſon* ſon beau-frére. Cet *Ulſon*, loin de contenir les Danois dans le devoir, les ſouléve contre *Canut*, & les

CANUT II.

engage à proclamer ſon fils, au nom duquel il eſpére régner.

Le Roi de Norvége St. *Olaüs,* & celui de Suéde *Jacob Amund,* ſe liguent pour envahir le Dannemarc dans une circonſtance ſi favorable. *Ulfon* trop foible contre ces deux Princes, eſt alors obligé de recourir à la clémence de *Canut,* qui feint de lui pardonner, & fait voile en Dannemarc avec une grande flotte. Battu d'abord en *Scanie* par ſes ennemis, il en triomphe bientôt après par ſes armes, ſes intrigues, ſes libéralités. Le Roi de Norvége abandonné de ſon Allié & bientôt de la meilleure partie de ſes ſujets, s'enfuit en Ruſſie. *Canut* ſoumet paiſiblement ſon Royaume en ſon abſence.

Olaüs tente en vain de le recouvrer, il eſt battu dans la Province de *Drontheim* & périt dans un combat. *Canut* fait un voyage à *Rome,* & après avoir paſſé encore quelques années dans des exercices continuels de dévotion, meurt en 1035. Il avoit régné près de 22 ans en Dannemarc, environ 19. en Angleterre, & 5 en Norvége. Outre ces trois Royaumes il avoit poſſédé quelque par-

CANUT II.

partie de l'Ecosse, de la Suéde & de la Poméranie ; mais l'étendue de son pouvoir n'est pas la seule raison qui lui a mérité le titre de *Grand*. Il sût couronner par sa prudence l'ouvrage que sa valeur avoit commencé. Il ne se montra pas moins propre à régir des peuples nombreux qu'à commander des armées, & si sa politique n'eut été souvent injuste & inhumaine dans les premiéres années de son régne, on pourroit dire avec vérité que peu de Princes ont mieux mérité que lui le titre de *Grand*.

Nous avons encore aujourd'hui un monument des soins que prenoit ce Prince de faire fleurir la justice & le bon ordre dans ses Etats. C'est un code connu sous le nom de *Droit de la Cour*, qu'il fit composer par un Danois nommé *Oppon le Sage* & par *Eschill* son fils. Ces loix avoient pour objet principal de réprimer les abus du Duel, de prévenir ou de punir les querelles, de régler les rangs & les préséances à la cour.

CANUT III. ou HORDE-CANUT.

1035 - 41.

L'ainé des fils de *Canut le Grand*, nommé *Harald* avoit eu de son pére l'Angleterre en partage. Le Dannemarc avoit échu à celui-ci, qui n'étant digne par ses qualités personnelles d'aucun de ces thrônes, aspiroit cependant à les occuper tous deux. Ses prétentions étoient fondées sur ce qu'il étoit né en Angleterre, & de la Reine *Emme* veuve d'*Ethelred*; mais il ne prit aucune juste mesure pour les faire valoir. Il en perdit le moment en tentant inutilement de soumettre la Norvége sur laquelle la mort du Roi *Suenon* son frére lui donnoit aussi des droits. Pendant ce temps-là *Harald* avoit sçû se faire déférer la couronne d'Angleterre, qu'il ne porta qu'un peu plus de trois ans. Il mourut en 1039.

Alors *Canut* délivré de son rival passa en Angleterre, où il fut reçu au milieu des applaudissemens des peuples qui l'avoient toujours desiré comme leur Prince légitime. Cette affection ne dura qu'autant qu'il ne leur fut pas connu: Dès les premiers jours de son régne, il fit exhumer & jetter dans la Tamise le

corps

CANUT III.

corps de ſon frére, leva des impôts exceſſifs, & après avoir montré durant deux années ſa foibleſſe & ſa cruauté, une mort anticipée par ſes débauches en délivra ſes ſujets. Il ne laiſſa point d'enfans, & de toute la race du grand *Canut*, il ne reſtoit ainſi qu'un fils d'une ſœur de ce Prince nommée *Eſtride* qui avoit été mariée au Comte *Ulfon*, dont il a été parlé plus haut: Ce fils d'*Eſtride* ſe nommoit *Suenon*, & il en ſera bientôt queſtion. *Horde-Canut* mourut en 1041.

MAGNUS *le bon.*

1041 - 47.

Il étoit fils de St. *Olaüs*, ce Roi de Norvége que *Canut le grand* avoit dépoſſedé. Sa naiſſance ne lui donnoit aucun droit à la Couronne de Dannemarc, mais après avoir reconquis la Norvége, malgré l'oppoſition de *Horde-Canut*, il avoit fait avec ce Prince un traité de paix qui donnoit au ſurvivant les états de celui des deux qui ſeroit décédé ſans héritiers mâles. En vertu de cet accord ſingulier

MAGNUS.

Magnus réunit la couronne de Dannemarc à celle de Norvége, au préjudice de ce *Suenon* fils d'*Estride*, qui étant absent & sans crédit ne pût cette fois faire usage de ses droits.

Mais quelque tems après le même *Suenon* se montre en Dannemarc, gagne les cœurs des peuples & celui de *Magnus* lui-même, qui l'éléve imprudemment d'honneurs en honneurs, jusqu'à en faire un Vice-Roi ou Gouverneur du Royaume sous le titre de *Jarl*. Alors *Suenon* se revolte contre son bienfaiteur, & se sert des graces qu'il lui a faites, & de la faveur du Peuple pour le supplanter.

Magnus revient victorieux du païs des Vandales, & bat *Suenon* par terre & par mer. Celui-ci se refugie en Suéde, où il unit ses intérêts avec ceux de *Harald* frere de St. *Olaüs*, qui formoit des prétentions sur la Norvége. Les deux prétendans font une irruption en Scanie, mais *Magnus* céde à *Harald* la moitié de la Norvége, & le détache ainsi de l'Alliance de *Suenon* qui sembloit plus éloigné du thrône que jamais, lorsque la mort & les dernieres volontés de *Magnus* l'y appellent de

MAGNUS.

de concert avec les vœux des Danois & les droits de ſa naiſſance. *Magnus* mourut ſans poſtérité le 25e Octobre 1047.

SUENON II. dit *fils d'Eſtride.*

1047 - 62.

Ce Prince aimé des Danois & par ſes qualités perſonnelles, & parce qu'il étoit le ſeul rejetton de l'ancienne famille qui les avoit gouvernés, eſt reçu d'eux à bras ouverts; mais *Harald* Roi de Norvége, qui prétend hériter de tout ce qu'a poſſedé *Magnus* ſon neveu, lui fait une guerre cruelle pour lui enlever le Dannemarc qu'il regarde ſans raiſon comme une partie de ſa ſucceſſion. *Suenon*, quoique ſouvent vaincu par le Norvégien, trouve toujours dans l'affection de ſes peuples aſſez de forces pour lui réſiſter & ſe maintenir. *Harald* s'en venge ſur eux avec une barbarie inexprimable.

SUENON II.

1062 - 64.

Grande bataille navale vis à vis le Cap *Helge-næs* en *Scanie;* les deux Rois s'y trouvent en personne. *Suenon* totalement défait n'échappe qu'avec peine; mais bientôt il répare ses pertes, ou plutôt le Prince Norvégien étant aussi épuisé que lui malgré ses succès, & accordant enfin à la nécessité ce qu'il devoit à la justice, les deux Princes font une paix qui les laisse chacun en possession de leurs Etats.

1069 - 74.

Suenon tente inutilement par son frére *Esbern* d'enlever l'Angleterre à *Guillaume* le *Conquérant*. *Esbern* apres quelques succès consent à se retirer moyennant une somme d'argent, mais la tempête lui fait perdre à son retour cette somme, le prix & l'excuse de sa lâcheté.

L'Archevêque de Brême dont le Dannemarc relevoit encore quant au spirituel, oblige *Suenon* sous peine d'excommunication à renvoyer la Reine *Guda*, Princesse Suedoise,

qui

SUENON II.

qui étoit ſa parente à un degré très éloigné. Ainſi ces Eccléſiaſtiques qui venoient d'entrer en ſupplians dans le Royaume, y avoient déja uſurpé en ſi peu d'années un empire redoutable aux Rois mêmes.

1074.

Suenon mourut en Jutlande après un régne d'environ 28. ans. Il étoit doué de ces qualités brillantes , qui font l'admiration plutôt que le bonheur des peuples , la bonne mine , la valeur , l'éloquence , l'eſprit & les lumiéres. Dans les belles années de ſa vie, l'ambition de régner étouffa ſouvent chez lui tout autre ſentiment : Dans le déclin de l'âge, il crut comme bien d'autres Princes, expier ſes déſordres paſſés par une dévotion outrée & ſuperſtitieuſe ; excès opposé au premier, quoiqu'il en ſoit une ſuite, & dont le principal effet étoit de ſe reconcilier avec le clergé & de l'enrichir.

Ce Prince eſt le fondateur de la race dite *moyenne* des Rois de Dannemarc, qui en a occupé le thrône pendant plus de trois ſiécles ,

 c'eſt

SUENON II.

c'eſt à dire, juſqu'en 1375. où mourut *Valdemar* III. ſans héritiers mâles. *Suenon* laiſſoit après lui 13. fils qui, ſuivant ſes dernieres diſpoſitions, devoient, dit-on, ſe ſuccéder les uns aux autres.

HARALD III.

1074 - 80.

INTERREGNE de quelques années, durant lequel deux partis oppoſés veulent placer ſur le thrône, l'un *Harald* l'ainé des fils de *Suenon*, l'autre ſon ſecond fils nommé *Canut*. Ce partage de ſentimens eſt ſur le point de cauſer une guerre civile, mais enfin *Harald* l'emporte ſur ſon frére qui ſe retire en *Suede*. *Harald* devenu Roi montre de la douceur, de la modération, de la lenteur & de la timidité. Il eſt mépriſé pour toutes ces qualités bonnes ou mauvaiſes par des contemporains qui n'eſtimoient, qui ne conoiſſoient pas même des vertus pacifiques. Il maintient le calme dans ſon Royaume, plus utile en cela que tant de Princes fameux dont l'humanité n'a payé que

trop

HARALD III.

trop chérement la vaine gloire. Nous n'observons de rien plus important sur ce Régne, qui n'en fut peut-être que plus heureux, pour avoir été peu célébre. Il ne fut que de deux ans, *Harald* étant mort en 1080.

CANUT IV. ou SAINT CANUT.

1080 - 85.

C'étoit le même qui avoit disputé la couronne à son frére. Elle lui fut alors déférée d'un concert unanime : Son caractére étoit entiérement opposé à celui de *Harald*. *Canut* étoit ferme, iutrépide, guerrier, inflexible & absolu dans ses volontés. Il ne tarda pas à en donner des preuves. Il réprima sévérément la licence & le desordre, décerna des peines rigoureuses contre les Pirates, les meurtriers, les voleurs, les concussionnaires, & contint dans le devoir les grands & les Gouverneurs des Provinces, dont l'autorité tyrannique avoit fait souvent gémir les peuples.

1085-

CANUT IV.

1085 - 86.

Grand Armement de *Canut* contre l'Angleterre : Il avoit déja à ſes ordres mille vaiſſeaux Danois, 60 grands vaiſſeaux Norvégiens, & une flotte fournie par *Robert* Comte de Flandres, beau-pére du Roi. *Guillaume le Conquérant* s'étoit mis de ſon côté en état de faire une vigoureuſe réſiſtance. Tous ces préparatifs furent inutiles : *Canut* menacé par les Vandales n'oſa éloigner ſa flotte & ſon Armée, & ni l'une ni l'autre ne ſortirent de Dannemarc.

Cette entrepriſe malheureuſe, la ſévérité dont *Canut* avoit uſé, & ſon dévouement exceſſif au Clergé le font mépriſer & haïr. Mouvemens ſéditieux dans diverſes provinces: Il en punit ſes ſujets en levant ſur eux un impôt extraordinaire, auquel il veut enſuite ſubſtituer les décimes au profit d'un Clergé déja trop puiſſant. L'impôt & les décimes indignent également les peuples, & ſur-tout ceux de Jutlande. Bientôt la révolte eſt declarée, & les rebelles atteignent *Canut* à *Odenſée*.

Là

CANUT IV.

Là, il se laisse persuader par un traître nommé *Black* de se présenter à eux dans la vuë de les appaiser par ses discours. Ils n'attendoient que ce moment pour s'en défaire. *Canut* se réfugie en vain dans une Eglise: Il est tué devant l'autel avec son frére *Benoît*, après un régne d'environ 6 ans, le 10me Juillet 1086.

Quoiqu'on ne puisse refuser à ce Prince des sentimens de compassion pour une mort si cruelle & si peu méritée, ni des éloges à sa piété & à ses intentions, on lui a fait deux reproches très graves & qui ne sont pas sans fondement. Le premier est d'avoir laissé prendre au clergé de ses Etats un empire excessif, de l'avoir enrichi sans mesure, de l'avoir soustrait à toute jurisdiction laïque, d'avoir donné aux Evêques le même rang & les mêmes honneurs qu'aux Ducs & aux Princes, & d'avoir permis qu'il prissent place dans le Sénat, & qu'ils eussent même le pas sur les autres Sénateurs. C'est en effet de cette époque qu'on peut dater les premiers progrès de cette hiérarchie orgueilleuse, qui va causer tant de trou-

CANUT IV.

troubles dans l'Etat, au ſein duquel elle formoit en quelque ſorte un Etat nouveau.

La ſeconde faute qu'on a reprochée à *Canut* n'eut pas des influences moins fâcheuſes ſur les régnes ſuivans. Il fut le premier qui aliéna pour ainſi dire le Duché de *Slesvig* en le donnant en fief à ſon frére *Olaüs* : libéralité dangereuſe & qui ne fut que trop imitée par ſes ſucceſſeurs, pour leſquels il ſemble que cet exemple devint une ſorte de loi.

Le Clergé renonnoiſſant & touché de la fin tragique de *Canut* en fit un Saint après ſa mort. Pluſieurs égliſes du Dannemarc lui ſont dédiées. On lui déféra auſſi le nom de *premier Martyr* du Dannemarc. Mais s'il fut Martyr, ce fut des décimes Eccléſiaſtiques & de la rigueur de ſon gouvernement.

Après ſa mort, *Edéle* ſa femme ſe retira en *Flandre* auprès du Comte *Robert* ſon Pére, avec un fils nommé *Charles* qui fut depuis Comte de Flandres, périt comme ſon pére, & fut canoniſé comme lui.

OLAUS

OLAUS II. ſurnommé le *famélique.*

1086 - 95.

C'étoit le troiſiéme fils de *Suenon* II. *Canut* ſon frére après l'avoir fait Duc de *Sleſvig* l'avoit envoyé priſonnier en Flandre, pour s'être rendu ſuſpect de favoriſer les rebelles. Dans l'eſpérance qu'il ne puniroit pas une révolte dont il avoit été le complice, on le proclama Roi quoiqu'abſent, & on le tira à grands fraix de ſa captivité de *Flandre.*

Famine longue & cruelle qui, s'il en faut croire les anciennes annales, faiſoit périr les hommes par milliers, & réduiſoit bien des gens à ſe nourrir de chevaux & de chiens.

Olaüs ne régna que 7 à 8 ans. Il étoit, dit-on, dur, avare, impérieux : on ajoute qu'il étoit incapable de gouverner, mais dans des calamités publiques, il eſt bien difficile de ne pas le paroître. *Olaüs* ne laiſſa que des filles d'*Ingerthe* Princeſſe de Norvége. Il mourut le 18e Aout 1095.

ERIC,

ERIC, Surnommé *le Bon.*

1095 - 1103.

C'étoit le quatrième fils de *Suenon* II, & l'aîné de ceux qui étoient encore vivans. L'abondance succéda à la famine à son avénement à la Couronne. Ce qui ne pouvoit qu'augmenter l'amour que ses peuples avoient déja pour lui.

Les pirateries des *Vandales* devenant de jour en jour plus insuportables, *Eric* passe la mer avec une puissante flotte, les défait, éléve des forts sur la côte pour les tenir en bride, & fait périr quelques uns de ces brigands dans les tourmens les plus cruels.

Il obtient du pape la canonisation de son frére le Roi *Canut*. Le régne de ce Prince en fait assez comprendre les motifs.

Eric se rend à pied à Rome ; il y porte ses plaintes à *Pascal* II. de ce que *Liémar* Archevêque de *Bréme* l'a excommunié. *Pascal* lui donne gain de cause, & accorde à ses instantes demandes que le Dannemarc aura à l'avenir son propre *Métropolitain*. Ainsi *Ascer* Evêque de *Lunden* en devint Archevê-

ERIC.

vêque, auſſi bien que Métropolitain & Primat des trois Royaumes du Nord.

Second pelérinage d'*Eric.* Il ſe propoſe cette fois d'aller à la terre ſainte ; mais il meurt en *Chypre* avant que d'y arriver, le 11me Juillet 1103. Nos anciens auteurs ne lui ont reproché que ſon incontinence. Ils euſſent pû cenſurer encore avec juſtice ſa dévotion mal entenduë, qui lui fit perdre dans d'inutiles voyages une partie d'un régne qui eut pû être ſi utile. Mais ſa douceur, ſon affabilité, ſon attention à ne rien entreprendre qu'après avoir conſulté les Etats, lui concilierent de la part de ſes peuples un amour auſſi vif que s'il eut été un de ces Princes vertueux qui n'ont exiſté que pour faire du bien.

Il régna environ 7 ans, & laiſſa de *Bothilde* ſon épouſe, ou de ſes maîtreſſes trois fils nommés *Harald*, *Canut* & *Eric Emund* dont on va voir les deſtinées.

NICOLAS.

1105 - 15.

Aucun de ces trois fils d'*Eric le bon* ne lui succéda immédiatement. L'ainé *Harald*, qui dans l'absence de son Pere avoit tenu les rênes du gouvernement avoit trop abusé de son pouvoir pour qu'on voulut le lui laisser. Les autres étoient en bas âge, ou leur crédit cedoit à celui de leurs Oncles, *Suenon*, *Ubbon*, *Nicolas*, tous fils de *Suenon* II. *Nicolas*, quoique le plus jeune fut donc élu, *Suenon* son ainé étant mort avant que de pouvoir l'être, & *Ubbon* ayant refusé cette dignité suprême que tant d'hommes envient, & dont la possession rend si peu d'hommes heureux. *Nicolas* commence son règne avec applaudissement. Il témoigne de la modération, de l'humanité, du zéle pour la Religion.

1115 - 30.

Henri Roi des *Sclaves Obotrites*, peuple Vandale qui erroit dans les forêts de la *Vagrie* & du *Meklenbourg*, fait une irruption en Dannemarc, où on lui retenoit les

biens

NICOLAS.

biens de sa mére *Syrithe* fille de *Suenon* II. *Nicolas* se sentant trop foible pour s'opposer à lui a recours à *Canut* second fils d'*Eric le bon ;* il le fait Duc de *Sleswig*, & bientôt le nouveau Duc engage son ennemi à faire la paix. Ensuite Henri étant mort & sa famille éteinte, *Canut* qu'on croit avoir été son neveu, devient après lui Roi des *Sclaves Occidentaux* ou *Obotrites*, secondé par l'Empereur *Lothaire* qu'une ancienne amitié & de grands présens avoient mis dans ses intérêts. Un si grand accroissement de fortune excite la jalousie du Roi *Nicolas*, & de *Magnus* son fils. Le premier corrompu par les plaisirs, & livré à l'indolence ne voyoit & n'entendoit plus que par l'organe des méchans qui l'environnoient : Le second étoit, comme on va le voir, un Prince envieux, cruel & perfide. Dans la crainte que *Canut* ne voulut passer du thrône des *Obotrites* sur celui de Dannemarc, il l'assassina de sa propre main dans une entrevûe où il s'étoit rendu sur la foi des plus saintes promesses. Ce Prince brave, prudent, ami de l'ordre périt ainsi le

 7e Jan-

NICOLAS.

7e Janvier en 1130. Il avoit été un héros pendant ſa vie ; on en fit un ſaint après ſa mort. Il fut canoniſé en 1171, & laiſſa un fils poſthume qui fut le grand *Valdemar*.

1130 - 35.

Eric frére de ce ſaint *Canut*, ſes amis & ſes partiſans s'indignent & ſe révoltent contre les auteurs de ſa mort. *Nicolas* eſt dépoſé, & *Eric* élû par ce parti, auquel l'Empereur *Lothaire* améne des ſecours. Mais *Nicolas* & *Magnus* gagnent *Lothaire*, d'abord par des préſens, & une ſeconde fois en achetant ſa faveur de leur honneur propre & de l'indépendance de la Couronne. *Magnus* prêta ſerment de ne recevoir cette couronne que des mains de l'Empereur. *Eric* qui ſoutenoit ſes droits par des moyens plus dignes d'un Prince, défait l'armée de *Nicolas* dans un grand combat où *Magnus* eſt tué. *Nicolas* qu'on avoit mépriſé même avant qu'il fut malheureux, abandonné de preſque tout le monde ſe refugie imprudemment à *Sleswig* : La mémoire de ſaint *Canut* dont il avoit ordon-

NICOLAS.

donné ou permis la mort cruelle y causoit encore de vifs regrets à des peuples dont il avoit fait le bonheur. D'ailleurs ce Prince y avoit fondé une confrairie dont les membres juroient de vanger ceux de leurs fréres qui mourroient de quelque mort tragique & violente. La populace soulevée & conduite par ces *fréres* (c'étoit le nom qu'on leur donnoit) se jetta sur *Nicolas*, qui fut ainsi massacré, malgré la résistance de ses domestiques, le 25 Juin 1135. Il eut de *Marguerite* fille d'*Ingon* Roi de Suéde, deux fils qui moururent avant lui. On ne croit pas qu'il en ait eu d'*Ulvilde* Princesse de Norvége qu'il épousa en secondes nôces. Son régne fut de 30 ans, mais il ne tint en effet les rênes du gouvernement que les trois ou quatre premieres années. Dès lors on ne vit plus en lui qu'un Prince indolent, foible, soupçonneux : Des hommes vicieux & turbulens comme *Harald* le fils ainé d'*Eric le bon*, & *Magnus* son propre fils ne laisserent à *Nicolas* que le nom de Roi, tandis qu'ils en exerçoient le pouvoir pour le malheur des peuples. Le Royaume fut dépeuplé & appauvri sous ces Tyrans.

 L'or-

NICOLAS.

L'ordre exprès qui fut alors donné aux prêtres de renvoyer leurs femmes ne fut pas un des événemens les moins fâcheux de ce régne. L'Eglise Danoise n'étoit déja que trop séparée de l'Etat, & le Prêtre que trop animé d'un esprit contraire à celui du Citoyen.

ERIC II. surnommé *Emund.*

(c. d. *le célébre.*)

1135 - 36 - 37.

ERIC troisieme fils d'*Eric le bon,* déja couronné par une partie des Danois, prend possession du reste du Royaume : *Harald* son frére ainé lui dispute la couronne, mais il tombe entre les mains d'*Eric,* qui le fait mourir aussi bien que onze de ses fils, un seul nommé *Olaüs* ayant échappé en se sauvant en Suéde.

Après s'être assuré du thrône par cette affreuse barbarie, Eric fait une expédition dans l'Isle de *Rugen* : Il prend *Arcona,* force les habitans à recevoir le baptême, un Evêque, & des Prêtres ; mais à peine a-t-il repas-

ERIC II.

paſſé la mer qu'ils ſecouent ouvertement le joug de cette Religion & de cette domination nouvelles.

Autre expédition en Norvége plus inutile encore, *Eric* vouloit profiter des troubles de ce pays. Il a quelque différent avec *Eſchild*, Evêque de *Roſchild,* qui oſe armer contre lui : *Eric* le ſoumet & lui pardonne, mais il ne lui permet point d'occuper le ſiége de *Lunden* auquel il avoit été appellé.

Mort tragique d'*Eric* en 1137: Sa ſévérité quelques fois cruelle & injuſte, quelques fois louable & néceſſaire ayant rendu ſon gouvernement odieux, il ſe forma une conſpiration contre lui, & un gentilhomme Jutlandois nommé *Plog* le tua d'un coup de lance, dans le temps que ce Prince préſidoit aux aſſiſes de la province. Cet attentat ne fut jamais puni tant *Eric* étoit déteſté.

Ce Prince laiſſa un fils naturel nommé *Suénon* qui fut depuis Roi de *Dannemarc.* On ignore s'il a eu des enfans de *Malmfride* fille de *Harald* Roi de Ruſſie qu'il avoit épouſée.

ERIC III. surnommé *l'Agneau*.

1137.

Après la mort sanglante de tant de Princes du sang royal, il ne s'en trouvoit plus que trois en Dannemarc qui eussent des droits sur le throne, *Canut* fils de *Magnus* & petit fils du Roi *Nicolas*, *Suénon* fils du dernier Roi, *Valdemar* fils de saint *Canut* Duc de *Sleswig* & Roi des *Obotrites*, dont le Pére étoit *Eric le bon*. Ces Princes étant encore en bas âge, & la nation se trouvant partagée entr'eux, on convint enfin d'élire *Eric* fils d'un Seigneur nommé *Haquin* & de *Ragnilde* sœur du feu Roi.

1143 - 46.

Olaüs, le seul des Enfans de *Harald* qui eut échappé à la fureur d'*Eric Emund*, mécontent de cette élection sort de sa retraite de Suéde, & tente de supplanter *Eric*. Mais après divers efforts heureux & malheureux, il est enfin défait par *Eric*, & tué dans un combat.

Guerre malheureuse d'*Eric* avec les Vandales, qui ne fait qu'augmenter le mépris

ERIC III.

pris que sa douceur & sa simplicité lui avoient attiré. Il prend l'habit de moine, & meurt à *Odensée* en 1146 après un régne d'environ neuf ans, & sans laisser d'enfans de la Reine *Luitgarde* fille de *Rodolphe* Comte de *Stade*.

SUENON III. surnommé *Grathe*.

CANUT V. dit *Magnussen*, ou fils de *Magnus*.

1146 - 54.

La mort d'*Eric l'agneau* fit revivre les prétentions de ces Princes, & leur crédit empêcha qu'on n'eut égard à celles du jeune *Valdemar*.

Suénon fils naturel d'*Eric Emund* étoit soutenu par les peuples de *Scanie* & de *Sélande*; *Canut* avoit les Jutlandois dans son parti. Ni l'un ni l'autre ne voulant céder, on prit les armes, & ce dernier fut battu en *Sélande*.

Le *Pape* engage les deux Rois à s'unir entr'eux & avec les Princes d'Allemagne pour sou-

SUENON III. & CANUT V.

ſoumettre les Vandales. Les Danois ne trouvent que des revers dans cette guerre, dont le ſuccès eut pû les délivrer des ravages continuels que ces cruels ennemis ne ceſſoient de faire ſur leurs côtes. Les querelles de *Canut* & de *Suénon* ne déſolent gueres moins le Dannemarc. *Valdemar* embraſſe le parti du dernier, & l'aide à triompher de ſon rival, qui eſt obligé de quitter le royaume : Il tente inutilement d'y rentrer avec un ſecours d'Allemands & de Friſons, & va ſe réfugier à la Cour de l'Empereur *Frédéric* I. Là il offre lâchement à ce Prince de ſoumettre à l'Empire toutes les provinces qu'il voudra lui aider à reconquérir. *Suénon* craignant qu'il ne mette par là *Frederic* dans ſes intérêts ſe rend à *Merſebourg* pour veiller ſur les ſiens.

Cette entrevuë eſt funeſte à l'un & à l'autre. L'Empereur extorque d'eux divers hommages, & agiſſant plutôt en Seigneur Suzerain qu'en médiateur fait promettre à *Canut* qu'il cédera la Couronne à *Suenon* en échange de la Sélande que celui-ci lui donnera à titre de fief. A ſon retour Suénon proteſte contre tout ce que la néceſſité lui a fait

fai-

SUENON III. & CANUT V.

faire, & refuse même la Sélande à *Canut* qui est obligé de prendre en échange des terres dispersées dans tout le Royaume.

1154 - 56.

Entreprise de *Suenon* contre *Suercher* Roi de *Suede* dont le fils avoit commis quelques excès dans la *Hallande*. L'Armée Danoise est battue, & le Roi que ses vices faisoient de jour en jour plus haïr, sent l'effet de cette haine par une révolte des *Scaniens* & par l'abandon de *Valdemar*, qui passe dans le parti de *Canut*, & épouse *Sophie* sœur utérine de ce Prince.

Rupture ouverte entre *Suénon* d'un côté, & *Canut* & *Valdemar* de l'autre. Celui-ci prend le titre de Roi. *Suénon* va chercher du secours en *Saxe*, & chez les Vandales qui désolent le Royaume, & l'y rétablissent. Enfin *Valdemar* touché des calamités qu'entrainoit après elle une guerre si acharnée, moyenne un accommodement qui donne à *Suénon* la Scanie, à *Canut* les Isles, & la Jutlande à lui même. Il avoit déja le *Slesvig* qu'il prétendoit lui avoir été transmis par saint *Canut* son pére Duc de cette Province.

Sué-

SUENON III. & CANUT V.

Suénon que la néceſſité ſeule a fait ſouſcrire à ce partage projette de trahir les rivaux qu'il n'a pu vaincre. Pour cela, il les invite à une entrevûe & à un feſtin à *Roſchild*, où il ordonne à ſes Domeſtiques de les faire mourir. *Canut* eſt en effet aſſaſſiné, mais *Valdemar* plus jeune & plus agile ſe défend & échappe aux meurtriers. *Canut* mourut en 1156. Il avoit regné neuf ans en *Jutlande* & quelques jours dans les Isles Danoiſes. Il laiſſa des fils dont aucun ne fut Roi. L'un d'eux fut St. *Nicolas* d'*Arhuus*, un autre *Valdemar* Evêque de *Slesvig* dont il ſera aſſez parlé dans la ſuite de cette hiſtoire.

Valdemar étant heureuſement arrivé en *Jutlande*, arme contre *Suénon* qui l'y pourſuit. Après quelques combats peu déciſifs il s'en donne un dans la plaine de *Grathe* près de *Vibourg*, où *Suénon* défait & tué acquit ce ſurnom de *Grathe* qui lui fut donné pour éterniſer le ſouvenir d'une perfidie ſi juſtement punie. Sous ſon régne qui fut de dix ans, le Dannemarc éprouva toutes les calamités des guerres civiles & étrangéres. Pour

Le 23ᵉ Octobr.

ſe

SUENON III. & CANUT V.

ſe faire une idée du caractère de ce Prince il ſuffit de ſe rapeller l'aſſaſſinat dont il ſe rendit coupable, & d'ajouter qu'il étoit ſi généralement déteſté, qu'on ne voulut plus voir régner de Princes de ſa famille, ni même de ſon nom. Il avoit eu un fils d'*Adélaïde* fille de *Conrad* Margrave de *Miſnie* dont on ignore le ſort.

VALDEMAR I. ſurnommé *le Grand.*

1157 - 61.

Valdemar victorieux, aimé des Peuples, déja maître du *Sleſvig* & de la *Jutlande*, le devient ſans oppoſition du reſte du Royaume, & commence ſon régne avec l'applaudiſſement de ſes ſujets à l'âge d'environ 26 ans.

Il prend la réſolution de dompter les *Vandales*. Les pirateries & les incurſions de ces peuples ſauvages tenoient depuis longtems le Dannemarc dans une langueur, une crainte & une déſolation qui ne peuvent être comparées qu'à ce qu'avoient ſouffert divers peuples du midi de la part des Danois

eux

VALDEMAR I.

eux-mêmes. *Valdemar* forme dans cette vuë une alliance offenſive avec le célébre *Henri le Lion* Duc de *Saxe*.

1161.

Priſe & pillage de *Roſtock* par les confédérés. Ces ſuccès ſont ſuivis d'une paix qui leur eſt avantageuſe.

1163 - 68.

Valdemar ébloui par les flatteuſes promeſſes de l'Empereur *Frédéric* I. ſe rend imprudemment à une aſſemblée où l'on devoit terminer le Schisme qui déſoloit l'Egliſe. Preſque tous les Rois & les Princes de l'Europe y étoient convoqués, mais la plûpart ſoupçonnant les intentions de l'Empereur refuſerent de s'y rendre ou ſe retirerent. *Valdemar* plus crédule s'étant mis entre ſes mains fut obligé de lui rendre quelque ſorte d'hommage, mais probablement plutôt en qualité de Roi des *Sclaves Obotrites*, (titre qu'il tenoit de ſon pére) qu'en qualité de Roi de Dannemarc.

La

VALDEMAR I.

La guerre avec les Vandales recommence par les nouvelles hostilités de ces peuples. Outre son ancien allié le Duc *Henri le Lion*, *Valdemar* s'étoit uni avec *Adolphe* Comte de *Holstein*, & *Albert* Margrave de *Brandebourg*. Ces Princes attaquent les *Sclaves* du côté de terre, & *Valdemar* avec une flotte considérable. Les *Vandales* sont défaits à plusieurs reprises, mais ils ne pouvoient être véritablement soumis tant qu'il leur restoit des places fortes.

1167 - 75.

La principale étoit *Arcona* dans l'Ile de *Rugen* : on la croyoit imprenable, & sa situation, ses remparts, l'idole de *Swanto-vit* qu'on y venoit adorer de toutes parts, en faisoient le dernier & le plus ferme appui de la férocité de ces peuples. Valdemar résolut de le leur ôter, & y réussit par le moyen du brave, du prudent *Absalon*. *Arcona* se rendit par capitulation, l'idole de *Swanto-vit* fut brulée avec son temple, & les Princes du pays *Tetislas* & *Jarislas* se déclarerent Vassaux de la

VALDEMAR I.

la Couronne de Dannemarc. *Absalon* y rétablit le culte du vrai Dieu, & y fit bâtir 12 Eglises. Cette heureuse expédition valut un riche butin aux Danois, & ce qui étoit bien plus important, elle devoit leur procurer avec le tems ce repos & cette sureté après lesquels ils soupiroient depuis tant d'années.

1175 - 82.

Absalon s'occupe après cela à délivrer la Baltique des autres pirates de Poméranie, de Prusse, de Courlande, de Livonie qui l'infestoient. Dans une de ces expédions il fait avec le Roi une descente près de *Julin*, & ruine cette riche & puissante ville, qui n'est plus dès lorsque *Vollin*, ville pauvre & obscure qu'on jugeroit à peine avoir été autrefois la plus commerçante & la plus peuplée de tout le Nord.

Révolte des *Scaniens*. Ils vouloient que les Prêtres fussent mariés, qu'on ne leur envoyat plus d'Evêque, & qu'on les exemptât des dixmes Ecclésiastiques. Ils se plaignoient aussi des vexations que les gens d'*Absalon* leur

Ar-

VALDEMAR I.

Archevêque exerçoient sur ceux. *Valdemar* après d'inutiles efforts pour les appaiser passe chez eux avec une armée, les défait, & les range à leur devoir, toutes fois en se relâchant de l'article des décimes.

Entrevuë du Roi & de l'Empereur *Frederic* I. à *Lubeck* : Ce dernier voulant engager *Valdemar* dans la ligue qu'il formoit contre *Henri* le *Lion*, lui rend cette fois toute sorte honneurs.

1182.

Mort de *Valdemar* : Il n'avoit que 51 ans, & périt probablement des remédes d'un charlatan. Il en avoit régné 25. Les peuples témoignérent un regret si vif à sa mort qu'il n'est pas permis de douter que le nom de *grand* ne lui ait été donné avec justice. Sa modération & sa clémence se montrerent en plusieurs occasions, & même dans le cours des guerres justes & utiles dont il fut presque sans cesse occupé. Ajoutez que malgré ces guerres peu de Princes ont été plus soigneux que lui de donner de bonnes loix à leurs sujets.

VALDEMAR I.

C'eſt lui qui fit rédiger & publier les Codes dits, *la loi* de *Scanie*, & *la loi* de *Sélande*, auſſi bien que le droit Eccléſiaſtique de ces deux Provinces : Loix en général ſimples, claires, écrites avec ſageſſe & très propres à aſſurer la liberté & la propriété des citoyens. *Valdemar* eut deux fils de *Sophie* Princeſſe de Ruſſie, ſavoir *Canut* & *Valdemar*, & ſept filles, deſquelles *Inguebuge* fut mariée à *Philippe Auguſte* Roi de France, *Héléne* à *Guillaume le gros* fils de *Henri le Lion*, dont elle eut *Othon* l'*Enfant*, tige de la maiſon de *Brunsvig-Luneb ourg*, *Rikiſſa* à *Eric* Roi de Suéde, *Sophie* à *Sigefroy* Comte d'*Orlemunde*, Seigneur de *Thuringe* &c.

CANUT VI.

1182.

Canut fils ainé de *Valdemar* partageoit avec lui depuis pluſieurs années les honneurs & le pouvoir de Roi, lorſque la mort de ſon pére l'en laiſſa ſeul en poſſeſſion. Les Scaniens voulurent dans cette circonſtance renouveller

les

CANUT VI.

les tumultes précédens, mais *Abſalon* les fit bientôt rentrer dans le devoir.

1186 - 93.

L'Empereur Frederic I. tente d'obtenir ou d'extorquer quelque hommage de *Canut:* Ce Prince auſſi ferme & moins crédule que *Valdemar* ſon pére ne céde ni à ſes menaces, ni à ſes offres. L'Empereur irrité ſuſcite contre lui *Bogislas* Duc de Poméranie, & l'engage à envahir *Rugen* ce nouveau fief du Royaume. Mais la vigilance d'*Abſalon* & la prudence du Roi mettent bientôt cet ennemi lui-même dans l'état où il ſe flattoit de réduire *Canut*. Il eſt forcé d'implorer la clémence de ce Prince dont il avoit épouſé la ſœur, & *Canut* ne lui rend ſes états qu'à condition qu'il lui en faſſe hommage. Telle eſt l'origine des droits que le Dannemarc a exercés quelque tems ſur la Poméranie.

C'eſt auſſi vers le même tems que *Canut* unit à un ſemblable titre le *Mecklenbourg* à ſa couronne. *Burewin* & *Niclot* Princes de cette contrée s'en diſputoient la poſſeſſion à

CANUT VI.

main armée. Tous les deux tomberent au pouvoir du Roi ayant été faits prisonniers, l'un par *Jarimar* Prince de *Rugen* Vassal de *Canut*, l'autre par le Duc *Bogislas*. Ils ne furent remis en liberté qu'à condition qu'ils feroient hommage au Roi chacun en particulier des portions de ce pays qui leur seroient assignées.

Alors *Canut* ne voyant plus de Princes en état de lui résister de ce côté là, ni de raisons de ménager l'Empereur, s'attribue la Souveraineté de toute cette vaste contrée qui dans une longueur d'environ 150 lieues d'Allemagne, comprend le *Holstein*, le *Mecklenbourg* & toute la *Poméranie*. C'est là le second titre qui donne aux Rois de Dannemarc des prétentions sur le pays des *Sclaves* ou *Vandales*, & les autorise à se qualifier de Roi des *Vandales*. Leur premier droit n'étoit fondé que sur une investiture (donnée par l'Empereur *Lothaire* à St. *Canut* Duc de *Sleswig* & ayeul de *Canut* VI.) mais par ce second titre ils acqueroient sur la Vandalie un droit indépendant de l'Empire, *Canut* ayant obli-

CANUT VI.

obligé son chef à le laisser paisible possesseur de cette conquête.

1193 - 1200.

Intrigues & révoltes de *Valdemar* Evêque de *Sleswig*. Il étoit fils naturel de *Canut* V, & fondoit là-dessus des prétentions à la Couronne. Il forme avec les ennemis du Roi une ligue que ce Prince dissipe en temporisant sagement. Le Prélat rebelle tombe lui-même entre les mains du Roi qui le tient enfermé tout le tems de son régne.

Le Comte de *Holstein Adolphe* de *Schawembourg* allié de cet Evêque *Valdemar* n'est pas si aisément abattu. Fier de sa puissance nouvellement augmentée des dépouilles du fameux *Henri* le *lion*, il se fortifie encore de l'alliance d'*Othon* Margrave de *Brandenbourg* jaloux du voisinage des Danois. Ces deux alliés ont d'abord des succès dans la Vandalie, mais *Canut*, soit par lui-même, soit par son frère *Valdemar* déja créé Duc de *Sleswig* donne bientôt une autre face aux affaires : *Adolphe* battu par le Duc *Valdemar* est chassé de ses

CANUT VI.

Etats ; *Hambourg* & *Lubeck* deviennent la proye du vainqueur : les Etats du Comte de *Daſſel* ont le même ſort. (C'eſt ce qu'on nomme aujourd'hui le Duché de *Lawembourg.*) *Adolphe* ne tente de ſe relever en *Holſtein* que pour ſe précipiter dans de nouvelles disgraces : Il eſt pris dans *Hambourg* par *Haldemar*, & jetté dans la priſon qui renfermoit le rebelle Evêque de *Sleswig* ſon ancien allié.

1202.

Alors le Roi ſe voit poſſeſſeur paiſible & aſſuré des provinces qu'il a conquiſes en Allemagne. Il ne lui reſte qu'à y recevoir des hommages ſolemnels : C'eſt dans cette vûe qu'il ſe rend à *Lubeck*, & y convoque les Etats de toutes ces provinces. Mais à peine de retour en Dannemarc il éprouve ce que c'eſt que les triomphes d'un être auſſi fragile que l'homme : Il eſt emporté d'une mort ſubite dans la fleur de l'âge, & au plus haut période de ſa fortune ſans laiſſer de poſtérité. Son régne ne fut que de 20 ans, mais il fut illuſtré par tout ce qui fait la ſolide gloire.

Ses

CANUT VI.

Ses guerres furent justes, ses victoires utiles, ses conquêtes augmenterent sa puissance réelle & même le bonheur de ses sujets qu'elles affranchirent de la crainte des *Vandales*. Au milieu de ses exploits il se montra modéré, pieux, réglé dans ses mœurs. Enfin ce qui est l'ordinaire des régnes sous lesquels il se fait de grandes choses, il se trouva des écrivains dignes de les écrire. L'Archévêque *Absalon* grand homme d'Etat autant que guerrier heureux & habile soit sur mer soit sur terre, sentant combien l'éclat que les lettres & le génie répandent sur une nation est plus solide & plus durable que celui de quelques triomphes passagers, donna en quelque sorte à sa patrie *Saxon* le *Grammairien* qui fut son secretaire, historien élégant & fleuri dont elle cite encore aujourd'hui le nom avec satisfaction. La même protection fit naître aussi l'ouvrage de *Suenon Aggesen* auteur d'une autre histoire de Dannemarc plus courte & plus simplement écrite.

VALDEMAR II. ſurnommé *le Victorieux.*

1202 - 12.

Canut étant décédé ſans enfans, ſon frère *Valdemar* déja Duc de *Sleswig* eſt élu unanimément ſon ſucceſſeur par les Etats de Dannemarc : Il eſt reconnu avec autant d'empreſſement en qualité de Roi des *Sclaves*, & de Seigneur de la *Nord-Albingie* dans une aſſemblée des Etats de ces pays qu'il tient à *Lubeck.*

Traité de paix entre le Roi, & *Adolphe* Comte de *Holſtein.* La fortereſſe de *Lawembourg* ſe rend au Roi, & celui-ci remet le Comte en liberté à condition qu'il renonce formellement & pour toujours à tout qu'il avoit poſſédé au Nord de l'*Elbe. Valdemar* Evéque de *Sleswig* cauſe de nouveaux troubles. Le Roi vaincu par de fortes recommandations l'avoit remis en liberté, & auſſitôt après il s'étoit intrus dans le ſiège de *Bréme,* d'où le Roi & le Pape même ne vinrent pas facilement à bout de le chaſſer.

1212.

VALDEMAR II.

1212.

Othon de *Brunswig* élu Empereur par une partie de l'Allemagne, projette de reconquerir les provinces que les Danois possédoient en Allemagne. Elles avoient appartenu à *Henri le Lion* son pére : *Valdemar* passe alors dans le parti de Frederic II concurrent d'*Othon* au thrône de l'Empire. *Frederic* pour s'attacher d'autant plus *Valdemar*, lui fait une cession absolue de tout ce qu'il possédoit en Allemagne, & démembre ainsi ces provinces de l'Empire. Cette cession dont l'acte nous a été conservé par *Huitfeld* est comme le dernier fondement du titre de Roi des *Sclaves* ou des *Vandales* que portent encore aujourd'hui les Rois de Dannemarc. *Othon* plus irrité que jamais fait en vain de nouveaux efforts contre *Valdemar*. Ce Prince dissipe la ligue qu'il avoit formée contre lui, & dans laquelle étoit entré l'Evêque *Valdemar*. Le Prélat & l'Empereur forcés d'abandonner leurs desseins & n'ayant plus de ressources, finissent leurs jours dans l'obscurité.

VALDEMAR II.

1217 - 1223.

Grand armement de *Valdemar* contre les *Livoniens* & *Efthoniens* idolâtres. Sa flotte étoit de mille vaiffeaux qui, fuivant *Huitfeld*, portoient au delà de 50000 hommes. Les *Efthoniens* tentent de furprendre les Danois qui les repouffent avec perte. C'eft depuis ce combat que l'on prétend que les Danois ont adopté & employé depuis dans toutes leurs guerres jufques en 1500, une banniere de couleur rouge à croix blanche, qu'on nommoit *Dannebrog*. Probablement c'étoit fous une banniére de cette couleur qu'ils s'étoient ralliés. (a) Valdemar foumet la province de *Revel*, y fonde un Evêché, & s'attribue l'Ile d'*Oefel* encore mal fubjuguée.

1223.

(a) Le peuple a été longtems perfuadé que cette banniere avoit été miraculeufement envoyée du Ciel à *Valdemar*. Elle a été placée dans les armes de Dannemarc, ainfi que fur le pavillon Danois, & a donné lieu à l'inftitution de l'ordre de *Dannebrog*.

VALDEMAR II.

1223 - 25.

Dans le tems que ce Prince avoit ainsi porté la gloire & la puissance de la Monarchie au plus haut point où elle fut encore parvenue, un coup perfide & imprévu que lui porte un de ses vassaux, *Henri* Comte de *Schwerin*, vient changer subitement toute cette prospérité en consternation, & précipiter le Roi & le Royaume dans toutes sortes de disgraces. Ce Comte *Henri* soumis regret à la domination de *Valdemar*, & animé par d'autres motifs particuliers de vengeance, trahit le Roi sous l'apparence d'un faux dévouement, l'enléve lui & son fils dans une partie de chasse sur la côte de Fionie, les porte chargés de liens sur une barque voisine, & de là traversant en *Mecklenbourg* les conduit dans son château de *Schwerin*, où il les tient durement & étroitement renfermés.

Sollicitations & mouvemens infructueux du *Sénat* de Dannemarc auprès de l'Empereur & du Pape pour la délivrance du Roi. Le Roi refuse lui-même avec une fermeté héroïque de recouvrer sa liberté à condition de

VALDEMAR II.

de rendre ſon Royaume tributaire de l'Empire, comme on avoit oſé le lui propoſer. Il faut obſerver que depuis ce refus authentique & ſolemnel les Empereurs n'ont plus fait de tentative à ce ſujet, & qu'il n'a plus été queſtion en Allemagne de ces ambitieuſes & chimériques prétentions.

1225.

Enfin après trois ans d'une rude captivité *Valdemar* eſt élargi à condition de reſtituer à l'Empire toute la *Nordalbingie* & le pays des *Sclaves*, (*Rugen* excepté) & de payer 45 mille marcs d'argent outre d'autres préſens pour ſa rançon & celle de ſon fils. Il arme cependant pour tenter de ſe ſouſtraire à de ſi dures loix; mais après quelques ſuccès le Comte de *Schwerin* ſoutenu de tous les complices de ces uſurpations, *Adolphe* Comte de *Holſtein*, *Albert* Duc de *Saxe*, *Henri Burwin* Prince de *Werle* &c. marche en forces au devant de lui, & lui livre une grande bataille à *Bornhoved* où l'armée du Roi trahie par les Dithmarſes eſt totalement défaite, en 1227.

Les

VALDEMAR II.

Les Lubeckois profitent de la conjoncture pour secouer le joug. *Albert* Comte d'*Orlemunde* neveu du Roi qui dans des tems plus heureux lui avoit donné toute la *Nordalbingie* en fief, & la forteresse de *Lawembourg* en propre, est contraint de céder cette place aux ennemis de *Valdemar* pour sa rançon. Il avoit été fait prisonnier par le Comte de *Schwerin* en voulant délivrer le Roi.

1229.

Ce Prince est enfin obligé d'acheter aussi la paix par la cession de cette *Nordalbingie* si récemment conquise. *Albert* Duc de Saxe reprit le titre de Seigneur de cette province : *Adolphe* de *Schawenbourg* rentra dans le *Holstein* au même titre que son pere : le Roi perdit encore par ce Traité *Hambourg*, *Lubeck*, le *Mecklenbourg*, la *Poméranie*, & de toutes les nouvelles conquêtes de son régne & du régne précédent, il ne lui resta que l'Ile de *Rugen*, & une partie de la *Livonie*.

VALDEMAR II.

Après d'inutiles efforts pour punir ou ſoumettre de nouveau les Lubeckois, *Valdemar* inſtruit par l'expérience à ſe défier des eſpérances flatteuſes, & à craindre la guerre dans le tems même qu'elle ſemble ne promettre que des ſuccès ; rejette les offres que lui fait le Pape de placer *Abel* ſon ſecond fils ſur le thrône de l'Empire, & ſe donne tout entier aux ſoins du Gouvernement, & en particulier à la réforme des loix. C'eſt lui qui fit compoſer le *Code de Jutlande*, où brillent en général beaucoup de ſens, de modération & de ſage liberté. Il a été très longtems en vigueur dans la *Jutlande*, la *Fionie*, & le *Slesvig* : les premiers changemens qu'il a ſoufferts y ont été faits par *Chrétien* III, & quoique enſuite le Code de *Chrétien* V. lui ait été ſubſtitué dans les deux premieres provinces, il ne laiſſe pas d'être encore obſervé à divers égards dans le *Slesvig*. Obſervez que ce Code abolit l'uſage des épreuves par le fer chaud auquel il ſubſtitue la *purgation canonique*, ou le ſerment de l'une ou l'autre partie, qui devoit ſe faire conjointement avec onze parens.

VALDEMAR II.

1231.

Le Prince *Valdemar* fils ainé du Roi & couronné Roi lui-même, qui avoit partagé les adversités de son pére, & dont les vertus formées à cette excellente école promettoient les plus heureux fruits, est tué par accident à une partie de chasse. Le Roi fait désigner successeur à sa place *Eric* l'ainé des fils qui lui restoient: Il donne le Duché de *Slesvig* au second nommé *Abel*, & les Iles de *Lalande* & de *Falster* au troisiéme appellé *Christophle*: Partages malheureux, & alors trop ordinaires, qui sous une ombre d'équité déguisoient une injustice très réelle, puisqu'ils sembloient établir que le Prince n'est pas fait pour le peuple, mais que celui-ci comme une métairie ou une proprieté ordinaire ne doit servir qu'à l'avantage de son possesseur.

Mort de *Valdemar* à l'âge de 71 ans. Ce 21 Mars
Prince nous fournit bien une nouvelle preuve 1251.
de l'ancienne maxime *qu'on ne doit appeller personne heureux avant sa mort*. Jusqu'au moment où il fut si indignement trahi par le Com-

VALDEMAR II.

Comte de *Schwerin* tout avoit réussi au gré de ses vœux: Dès lors il n'éprouva plus que des revers & des disgraces. Il fut malheureux à la guerre, & plus encore dans sa famille; mais la fermeté qu'il montra dans sa captivité lorsqu'on le sollicitoit de rendre le Dannemarc tributaire, rendit ses disgraces plus honorables pour lui que les plus brillantes victoires ne peuvent l'être, & le soin assidu qu'il prit de donner de bonnes loix à ses sujets achévent de lui assurer une place parmi les plus sages Monarques.

ERIC IV. dit le *Saint*, & *Plogpenning*, c. d. celui qui taxe les charrues.

1242 - 49.

A peine V*aldemar* eut-il fermé les yeux que ses fils oubliant ses exhortations, & divisés par ce partage même au moyen duquel on avoit voulu les unir, rompirent ouvertement ensemble. *Eric* déja couronné monta à la vérité sans opposition sur le thrône, mais *Abel* l'ai-

ERIC IV.

l'ainé de ses frères, & créé Duc de *Slesvig* prétendit posséder cette province à titre d'héritage & de souveraineté. *Eric* refuse avec justice de souscrire à cette prétention. *Christophle* & *Cgnut* ses autres frères prennent parti contre lui, aspirant comme *Abel* à se rendre indépendans. De là naît une guerre générale & cruelle, dont les sujets de ces Princes sont tour à tour les malheureuses victimes. *Odensée*, *Suendbourg*, *Hattersleben*, *Appenrade* &c. sont brûlées, & pendant que l'intérieur du Dannemarc est ravagé par les Danois mêmes, les *Lubeckois* à qui *Eric* avoit assez imprudemment déclaré la guerre, en pillent les côtes avec une égale fureur.

1249.

Eric envahit le *Slesvig*, & en chasse *Abel* qui se voit contraint d'accepter ce Duché à titre de fief relevant de son frère. *Canut* rentre dans son appanage de *Blekinge* aux mêmes conditions, & les Comtes de *Holstein* avec les *Lubeckois* alliés de ces deux Princes sont aussi compris dans cette paix qui apporte

ERIC IV.

enfin quelque relâche aux maux dont le Royaume eſt déſolé.

Expédition d'*Eric* dans l'*Eſthonie* : Il avoit levé pour la faire cet impôt extraordinaire ſur châque charrue dont on lui fit un ſurnom. On ne voit pas qu'il y ait fait autre choſe que de publier quelques réglemens & d'y recevoir les hommages de la nobleſſe.

1250.

Il s'éléve de nouveaux différens entre le Roi & les Comtes de *Holſtein* au ſujet de la poſſeſſion de *Rendsbourg*. Le Roi ſe rend à *Slesvig* avec ſon armée pour faire valoir ſes droits, mais *Abel* qui n'avoit pû oublier les traitemens qu'il en avoit reçus, ni ſe venger de lui les armes à la main, forme le déteſtable deſſein de lui ôter la vie, & l'ayant invité à un repas près de *Slesvig*, le fait aſſaſſiner par un de ſes gentilshommes, & jetter dans la *Slye* d'où il fut retiré & reconnu peu de jours après.

La nuit du 9 au 10e Aouſt.

La

ERIC IV.

La mort tragique & peu méritée de ce Prince, la dévotion qu'il commençoit à montrer sur la fin de sa vie, & des miracles que l'on prétendit s'être faits sur son tombeau, lui valurent sept ans après l'honneur d'être canonisé. S'il n'eut pas les vertus d'un saint, il paroît du moins qu'il ne fut pas privé de celles qui sont les plus nécessaires à un Roi : Il eut même acquis beaucoup de gloire à la guerre s'il l'eut faite avec plus d'humanité. Mais rien ne doit affoiblir la louange qu'il mérita pour avoir fait rendre la justice avec vigilance & impartialité. *Eric* ne laissa que des filles de *Judith* fille d'*Albert* I. Duc de Saxe.

ABEL.

1250.

Il semble que les Etats n'eussent jamais pû faire un plus noble usage de leurs droits qu'en poursuivant dans la personne d'*Abel* le meurtrier de leur Prince, ou du moins en refusant de mettre les rênes de l'Etat dans ces mains souillées du sang d'un frère & d'un Roi: Mais quoiqu'on n'eut point de doute sur l'au-

 teur

ABEL.

teur de ce meurtre, on n'en pouvoit avoir aucune conviction juridique. *Abel* qui n'avoit pas épargné les faux sermens & les faux témoignages pour éblouir les plus crédules, alléguoit encore aux plus sages sa qualité de Duc de *Slesvig*, & ses alliances avec les Comtes de *Holstein* qui d'ennemi de Dannemarc pourroient en faire le Roi le plus utile dans les circonstances critiques où il se trouvoit. Ces raisons goutées des Prélats furent plus fortes que l'horreur d'obeïr à celui qu'on ne pouvoit que détester. *Abel* étant donc élû, & demêlant ces sentimens dans tous les cœurs s'appliqua d'abord à en faire naître d'autres par une administration douce & agréable. Il confirma & augmenta les priviléges, prodigua les bienfaits & surtout au Clergé, conserva à ses frères leurs appanages, consentit à céder *Rendsbourg*, cet important objet de tant de querelles à ses beau-frères les Comtes de *Holstein*, abandonna une partie de ce qu'il possédoit en *Livonie* aux Chevaliers Teutoniques, & donna l'île entiere d'*Oesel* à *Herman* Evêque de cette île. Il fit aussi divers réglemens utiles, rétablit l'usa-

ABEL.

l'usage des Diétes annuelles, & s'appliqua à acquitter les dettes de l'Etat.

1251 - 52.

Impoſition extraordinaire qu'il établit pour cet effet avec l'agrément des Etats ſur tout le Royaume. Les habitans de la partie occidentale du Duché de *Sleswig*, alors nommée la petite *Friſe*, refuſent ſeuls de s'y ſoumettre, & ſe révoltent. *Abel* déjà irrité contre eux pour d'autres raiſons ſe prépare à tirer une vengeance éclatante de leur déſobeïſſance.

Mais les Danois après de vains efforts pour les ſuivre dans leurs marais, ſont battus par eux ſur les bords de l'Eyder. *Abel* tombe lui-même peu après entre leurs mains dans le tems que voulant paſſer à gué la *Milden* près de *Huſum* il eſt reſté enfoncé dans la vaſe. Il eſt maſſacré ſur la place même, le 12me Juin 1252.

ABEL.

Abel laiſſa de *Mathilde* ſœur des Comtes de *Holſtein* trois fils, *Valdemar*, *Eric* & *Abel*. Le ſort de l'ainé fut auſſi ſingulier que malheureux: En revenant de ſes voyages il fut arrêté par l'Archévêque de Cologne ſans aucune ombre de juſtice. Il avoit été déſigné ſucceſſeur d'*Abel*, mais cet accident le priva de la couronne, comme on va le voir dans le règne ſuivant.

CHRISTOPHLE I.

1252.

Ce Prince le troiſieme des fils de *Valdemar le victorieux*, profitant de la détention de ſon neveu *Valdemar*, & de la haine que le ſouvenir du crime d'*Abel* faiſoit rejaillir ſur ſon fils, engage les Etats à le reconnoître pour leur Roi, malgré les promeſſes qu'ils avoient faites à *Abel*.

1254 - 59.

Chriſtophle ſe fait déclarer tuteur des fils d'*Abel*, & en cette qualité occupe le Du-

CHRISTOPHLE I.

Duché de *Slesvig*. Il refuse ensuite de leur en donner l'investiture, & veut tenter de le réunir à sa couronne : Mais depuis que les voisins du Dannemarc avoient éprouvé combien ce démembrement l'affoiblissoit, les Princes à qui on vouloit ôter cette province trouvoient d'abord une ligue toute formée en leur faveur. Les Comtes de *Holstein* oncles du jeune *Valdemar*, les *Lubeckois*, les *Margraves* de *Brandenbourg*, les Rois de *Suéde* & de *Norvége* prétextant les uns la justice de la demande du *Slesvig*, les autres des griefs particuliers attaquent le Dannemarc presque en même tems & de concert. Les Norvégiens & les Lubeckois font en particulier de grands ravages sur les côtes du Royaume. Les *Holsteinois* s'emparent de *Slesvig*. Accablé par cette multitude d'ennemis le Roi se voit obligé de leur donner la satisfaction qu'ils exigent. Il fait d'abord sa paix avec les deux Rois du Nord, & les Margraves de *Brandenbourg* : Ensuite il promet aux Comtes de *Holstein* de restituer à ses neveux, lorsqu'ils seroient parvenus à l'âge de majorité, le Duché de *Sles-*

CHRISTOPHLE I.

Slesvig avec les autres villes & domaines qu'ils avoient eus en héritage d'*Abel* leur pere. Peu de tems après les Comtes de *Holstein* ayant payé la rançon de leur neveu *Valdemar*, le Roi lui confére en effet l'investiture de ce Duché, mais à lui seulement, & pour sa vie sans aucune mention de ses héritiers.

Long & funeste démêlé entre le Roi & *Jacob Erlandsen*. Ce Prélat ambitieux, tout dévoué aux intérêts du Pape qui le protegéoit particulierement avoit sçu s'élever malgré le Roi du siège de *Roschild*, à celui de *Lunden*, & ainsi devenu Primat travailloit ouvertement à élever la domination du Clergé sur les ruines de toute autorité séculiere. C'est ainsi qu'il voulut retrancher de la loi Ecclésiastique de Scanie les Articles qui mettoient encore quelques bornes au pouvoir du Clergé. Le Roi s'y oppose, & cite le Primat devant les Etats. Celui-ci affectant de le braver assemble dans le même tems un Concile national à *Wedel* en Jutlande, où il compose avec d'autres factieux

ce

CHRISTOPHLE I.

ce décret malheureusement trop célébre dans l'histoire de Dannemarc, qui assuroit une entiere impunité à tout Evêque de quelque crime qu'il se rendit coupable: En effet il y étoit défendu sans aucune restriction d'arrêter ou de maltraiter un Evêque, & si le Roi le faisoit ou le permettoit, lui & son Royaume devoient être mis en interdit, jusqu'à ce que le Prélat eut reçu satisfaction. Ce décret fut confirmé peu de tems après par le Pape en 1257. Ainsi la Cour de Rome achevoit d'ôter aux Princes toute autorité sur le Clergé, & par-là même elle leur enlevoit toute inspection sur les affaires & les matières de Religion. On coloroit toutes ces usurpations du vain prétexte que le soin des choses sacrées n'appartient pas à une main profane; comme s'il y avoit rien sur la terre de plus sacré qu'un Souverain: comme si la Providence en le chargeant de veiller au bonheur d'un peuple eut pû lui refuser la direction d'un des plus puissans ressorts qui meuvent les hommes; comme si l'Ecriture même en eut autrement ordonné; enfin comme si les premiers Empereurs Chrétiens n'eussent pas exercé tou-

CHRISTOPHLE I.

tes les fonctions de Chefs de l'Eglise, assemblé des Conciles, publié des loix ecclésiastiques, créé, destitué des Evêques, &c.

Christophle intente un procès contre l'Archévêque & veut le faire juger : Celui-ci recuse ses Juges & déclare qu'il n'en connoit point d'autres que le Pape. Dès lors chacun forme son parti, & le Prélat ne garde plus aucun ménagement avec le Roi. Il souleve contre lui les paysans de Scanie, il menace de l'excommunication ceux qui voudront couronner son fils, il le répresente au Pape comme un usurpateur & un Tyran, & le sollicite de le déposer. Le Roi le fait arrêter avec l'Evêque de *Rypen*; mais ceux d'*Odensée* & de *Roschild* non moins factieux s'évadent, mettent en fuyant le Royaume en interdit, & engagent *Jarimar* Prince de *Rugen* à y faire une descente, & à déthroner *Christophle*. Un autre crime prévint celui-ci. Un Ecclésiastique nommé *Arnefast* ne voyant plus dans le Roi qu'un Tyran déchu de tous ses droits depuis qu'il est excommunié, l'empoisonne à *Ry-*

CHRISTOPHLE I.

à *Rypen*. Il n'avoit régné que ſept ans, mais il avoit montré dans ce court eſpace de tems une connoiſſance de ſes juſtes droits, une fermeté à les ſoutenir, une prudence & une bravoure bien dignes d'un ſiécle moins barbare & d'une meilleure fortune. Il laiſſa de *Marguerite* fille de *Sambir* Duc de *Poméranie* un fils en bas âge, nommé *Eric* qui lui succéda, & deux filles qui furent mariées l'une à *Albert* Margrave de *Brandenbourg*, l'autre à *Jean* II. Comte de *Holſtein*.

Le 29e May 1259.

ERIC V. ſurnommé *Glipping*, ou celui qui cligne les yeux.

1259 - 60.

Ce Prince n'avoit que dix ans lors de la mort de ſon père, mais les Etats l'avoient déja déſigné pour lui ſuccéder avant ce tragique événement.

Peu de minorités ont été tranquilles : Aucune ne sembloit devoir être plus troublée que celle-ci. *Eric* ſecond fils d'*Abel* prétendoit au thrône; les Comtes de *Holſtein* armoi-

ERIC V.

moient pour le seconder ; *Jarimar* Prince de *Rugen* avoit pénétré à main armée au cœur du Royaume ; l'excommunication, source de terreur & de divisions, subsistoit toujours; les Evêques fugitifs cabaloient contre le jeune Roi au dehors ; ceux qui étoient dans les fers pouvoient former au dedans des trames non moins dangereuses. Ce Prince n'avoit pour lui que la fermeté & la prudence de la Régente sa mère. Elle léve des troupes pour s'opposer à *Jarimar* qui avoit été chargé par le Pape de délivrer l'Archévêque, & qui vouloit aussi faire couronner son gendre *Eric* fils d'*Abel* & Duc de *Slesvig*. L'armée de la Reine est totalement défaite à *Nestved* : *Jarimar* ravage la Sélande & pille *Copenhague* ; mais au milieu de ses succès il périt tragiquement en Scanie d'un coup de couteau que lui donne une femme.

1261 - 64.

La Reine délivrée de cet ennemi marche aux Comtes de *Holstein*, & à leur allié *Eric* fils d'*Abel*. Mais trahie par ses géné-

ERIC V.

généraux, ſon armée eſt défaite, & elle même tombe au pouvoir de l'ennemi auſſi bien que ſon fils. Leur détention n'eſt cependant pas longue. *Albert* Duc de *Brunsvig* fait d'abord remettre en liberté la Reine qui, après de longues négociations, obtient la liberté de ſon fils, & fait la paix avec les Comtes de Holſtein. Par ce traité *Eric* fils d'*Abel* obtient l'inveſtiture du Duché de *Slesvig*.

1264 - 72.

Les démêlés au ſujet de l'Archévêque ne ſe terminerent pas ſi promptement. La Reine l'avoit mis en liberté dans l'eſpérance de ſe le concilier. Elle y avoit mal réuſſi: Elle obtint enſuite d'*Urbain* IV qu'il fut depoſé, mais s'étant rendu à Rome le Prélat mit dans ſes intérêts Clément IV ſucceſſeur d'*Urbain*. Un Légat eſt envoyé pour prononcer ſur cette longue querelle qu'il ne fait qu'envenimer en voulant citer le Roi devant lui à *Slesvig*. Le Roi proteſte contre cette citation injurieuſe dans une

ERIC V.

une ville suspecte. Alors le Légat, l'Archévêque & les Evêques de son parti en prennent occasion de lancer une nouvelle excommunication contre le Roi & la Reine. Cette affaire ne fut terminée qu'en 1274. par le Concile de *Lyon*, qui ordonna que le Roi rendroit son amitié au Prélat, & lui donneroit 15000 marcs d'argent de dédommagement : Sentence inique, s'il en fut jamais, puisqu'elle infligeoit à l'innocent la peine du coupable, & faisoit triompher l'audace & la rébellion.

1272 - 85.

Mort d'*Eric* Duc de *Slesvig*. Il laisse deux fils *Valdemar* & *Eric* dont le Roi se fait donner la tutéle, mais en promettant de donner l'investiture du Duché à l'ainé. Ce *Valdemar* qu'il élevoit à sa Cour forme une trame secrette contre lui, à laquelle s'associent *Eric* Roi de Norvége, & plusieurs gentilshommes Danois. Ce complot se découvre ; *Valdemar* est arrêté, & le Roi lui fait payer sa liberté de la cession d'*Alsen*, d'*Arröe* & de *Femeren*, îles ordinairement annexées au Duché de Sles-

ERIC V.

Sleswig. Cette ligue s'évanouit ainsi sans avoir rien entrepris : Mais le Roi n'en fut pas moins la victime peu de tems après.

1286.

Stig Maréchal du Royaume, & *Jaques* Comte de *Hallande* qui en avoient été les principaux Chefs, désespérés de ce mauvais succès forment l'affreux projet d'attenter aux jours de ce Prince. Introduits dans son ap- Le 22 partement par un de ses chambellans ils l'as- Novbr. somment durant son sommeil à coups de massue, à *Finderup* près de *Vibourg*. Telle fut la fin tragique d'*Eric* à l'age de 37 ans ; il en avoit régné environ 26. Il laissa d'*Agnès* de *Brandenbourg* trois Princes, *Eric* & *Christophle* qui lui succéderent, & *Valdemar*, & deux Princesses, *Marguerite* qui épousa *Birger* Roi de Suede, & *Rikissa* qui eut *Nicolas* Seigneur de *Verle* de la maison de *Mecklenbourg*. *Agnès* sa veuve épousa en secondes nôces *Gerhard* II. Comte de Holstein & en eut *Jean* III. dont il va être souvent question.

Eric

ERIC V.

Eric n'avoit pas sçu ou voulu régner au gré de la Nobleſſe & du Clergé de ſon Royaume. Le premier de ces ordres fut ſouvent prêt à ſe révolter contre lui, & il ne l'appaiſa qu'en lui ſacrifiant une partie de ſes droits. Le pouvoir des nobles prit ainſi de nouveaux & de grands accroiſſemens ſous ce régne. Ils obtinrent que la juſtice ne fut plus rendue dans leurs terres au nom du Prince, mais qu'ils y euſſent leur propre jurisdiction. Ces nouveaux tribunaux furent nommés *Birke-ting*. *Eric* publia à cette occaſion un Code qui régloit de quelle maniere la juſtice devoit y être adminiſtrée. On l'appella *Birke-rett*.

ERIC VI. ſurnommé *Menved*. (*)

1280.

L'ainé des fils du Roi défunt nommé *Eric* n'étant âgé que de douze ans à ſon avénement au Thrône, *Agnes* ſa mère en qualité de

(*) A cauſe du fréquent uſage qu'il faiſoit de la particule *Men*, qui ſignifie en Danois *aſſurément*.

ERIC VI.

de Régente lui donna pour Tuteur *Valdemar* Duc de *Sleswig*, & se l'associa au gouvernement.

1287.

Recherches contre les meurtriers du Roi *Eric* V. Ils se refugient chez *Eric* Roi de Norvége qui leur accorde sa protection, & leur assure un azyle d'où ils font longtems des ravages sur les côtes de Dannemarc. Ce Roi de Norvége qui eut dû craindre de se deshonorer en protégeant d'infames assassins, avoit déclaré la guerre au Dannemarc au sujet de la dot de sa mère *Inguebürge* Princesse Danoise, dot qu'il prétendoit lui avoir été toujours injustement retenue. Animé par les assassins d'*Eric* V, il continua cette guerre pendant près de 19 ans, à la réserve de quelques courtes trêves, ravageant & détruisant à la manière des pirates tout ce qui se présentoit à sa fureur sur les côtes du Royaume ou sur les mers voisines.

ERIC VI.

1298 - 1303.

Durant ces calamités de nouveaux démêlés vinrent augmenter les maux du Dannemarc. Un Prévôt de *Roſchild* nommé *Grandt*, quoique ſuſpect & odieux au Roi, s'étoit fait élire Archevêque de *Lunden*, & ſans lui demander ſa confirmation il étoit allé ſolliciter à Rome celle du Pape. Le Roi le fit arrêter à ſon retour, & le traita très durement. Mais il trouve le moyen de s'évader. *Boniface* VIII. prend ſa cauſe en main, condamne *Eric*, & le fait excommunier lui & ſes ſujets par ſon Légat *Iſarn*. *Eric* abbattu de ce coup fléchit le Pape par la lettre la plus humble & la plus ſoumiſe. *Boniface* flatté de cette ſoumiſſion conſent que *Grandt* quitte le ſiège de *Lunden* moyennant que le Roi lui paye dix mille marcs d'argent à titre de dédommagement, & céde quelques domaines à ce ſiège qui eſt rempli par *Iſarn*.

1308.

ERIC VI.

1308.

Après bien des trêves & des conférences *Eric* conclut enfin une paix ſolide avec le Roi de Norvége. Les aſſaſſins d'*Eric* V. y furent compris. Quelques uns eurent la permiſſion de rentrer en Dannemarc & dans la poſſeſſion de leurs biens; d'autres ſeulement de les vendre. *Eric* cédoit encore la *Hallande*, partie en fief, partie en proprieté au Norvégien.

Eric avoit eu durant ces troubles quelques ſujets de conſolation. *Lubeck* lui avoit demandé ſa protection, & payé un tribut. *Nicolas* Seigneur de *Roſtock* lui avoit cédé ſes Etats moyennant quelque équivalent dans le Royaume, & s'étoit déclaré ſon Vaſſal. La ville de *Roſtock* après une inutile réſiſtance avoit été obligée de prendre auſſi le parti de la ſoumiſſion. Enfin il appaiſa glorieuſement une révolte qu'un impôt extraordinaire avoit excitée en Jutlande.

ERIC VI.

1313.

Mais il avoit dans le ſein de ſa famille de plus grands ſujets d'affliction. Le Duc *Chriſtophle* ſon frère aſpirant à l'indépendance cabale contre lui, & ſe joint enſuite à ſes ennemis déclarés. Il porte même la haine juſqu'à ſoulever contre le Roi, *Wartislas* Duc de Poméranie, *Valdemar* Margrave de *Brandenbourg*, *Adolphe* Comte de *Holſtein*, *Jean* Seigneur de *Verle*, les villes de *Stralſund* & de *Grypswalde*. Ces confédérés avoient pour prétexte de ſecourir *Stralſund* dont les habitans cherchoient à ſe ſouſtraire à la domination du Prince de *Rugen* Vaſſal du Roi. Leur véritable motif étoient les jalouſies ordinaires entre voiſins.

1315-16-19.

Chriſtophle fait une deſcente en Fionie, où foulant aux pieds tout ce que le nom de patrie a de plus ſacré il commet les excès qu'un ennemi cruel a coutume de ſe permettre. Les Danois aſſiègent inutilement

ERIC VI.

ment *Stralsund*, mais *Henri* de *Mecklenbourg* Généraliſſime de l'Armée du Roi & de celle de ſes alliés répare cet échec & défait les Brandenbourgeois : Cette victoire fut bientôt ſuivie de la paix. Elle ſe conclut à *Vordingbourg* en 1317. *Stralſund* y fut maintenue dans ſa liberté: Le Prince de *Rugen*, *Vitislas*, fut aſſez heureux de recouvrer ſes autres Etats. Le Roi promit de rendre ſon amitié à ſon indigne frère ; mais il ne put toucher par-là ce cœur uniquement dominé par l'ambition. Peu de tems après *Chriſtophle* paſſa en Suede avec *Esger Juul* Archevêque de *Lunden*, & s'y joignant aux ennemis du Dannemarc il fit avec eux divers ravages en Scanie.

1319.

Mort d'*Eric Menved* à l'âge de 45 ans. Il en avoit regné trente trois avec plus de ſageſſe & de modération que de bonheur : Sa douceur & ſa probité le firent aimer même des ennemis naturels du Dannemarc. Il dût en grande partie à l'opinion qu'on avoit de ſes vertus l'acquiſition de la Seig-

Le 13 Novbr.

ERIC VI.

Seigneurie de *Rostock*, & l'honneur utile d'être choisi par les Lubeckois pour leur protecteur. Heureux & véritablement dignes d'éloges les Princes qui ne doivent qu'à de pareils moyens les accroissemens de leur puissance ! Il ne put aussi facilement gagner le cœur de tous ses sujets. Il y en eut, & c'étoient des premières personnes de l'Etat, des Evêques, un Duc de *Langeland*, un Archevêque de *Lunden* qui cabalerent à diverses reprises contre lui, & furent même accusés d'avoir voulu attenter à sa vie. On a vû ce qu'il eut à souffrir de la part de son frère. Le comble de la douleur fut sans doute pour ce bon Roi de lui laisser la couronne. De quatorze enfans qu'il avoit eus d'*Ingueburge* sœur de *Birger* Roi de Suede, aucun ne lui avoit survêcu.

Ce Prince a mérité encore la louange d'avoir perfectionné la Jurisprudence de ses Etats, au moyen des loix de Sélande qu'il publia en six livres ; & celle d'avoir travaillé à tirer de l'obscurité l'histoire de son pays, en faisant faire un recueil d'anciens documens qui s'est perdu depuis. Un soin pareil dans un siecle

ERIC IV.

ſiecle ſi groſſier ne peut que marquer l'élevation & la nobleſſe d'une ame.

CHRISTOPHLE II.

1320.

Quoique ce Prince eut aſſez mal mérité de ſa patrie pour qu'on put légitimement lui préférer *Eric* Duc de *Sleswig* ſon concurrent au thrône, & quoique le Roi ſon frere eut recommandé en mourant de l'en exclure, ſes intrigues, le crédit de ſes amis, & ſur-tout les promeſſes qu'il fit aux Etats d'augmenter leurs priviléges & leur pouvoir, prévalurent ſur tous les motifs oppoſés, & il fut proclamé Roi conjointément avec *Eric* ſon fils ainé, après avoir donné aux Etats une Capitulation qui ne lui eut laiſſé qu'une ombre d'autorité, ſi, contre ſon intention, il l'eut fidélement obſervée.

Pour s'attacher encore plus fortement les principaux de la Nobleſſe il leur prodigua les bienfaits : Il donna, par exemple, à *Canut Porſe* la *Hallande* méridionale, *Callund-*

CHRISTOPHLE II.

bourg & *Samſöe* avec le titre de Duc juſques alors réſervé aux Princes du ſang. D'autres gentilshommes reçurent d'autres préſens plus ou moins conſidérables à proportion du pouvoir qu'ils avoient de lui nuire. Quelques Princes voiſins eurent auſſi leur part à ces libéralités intéreſſées. Ainſi *Henri* de *Mecklenbourg*, dit le *Lion*, obtint la Seigneurie de *Roſtock* à titre de fief de la Couronne.

Rarement des bienfaits qu'on ne doit qu'à la crainte & à une ſorte de néceſſité produiſent-ils beaucoup de reconnoiſſance. Auſſitôt que le nouveau Roi voulut exiger un impôt conſidérable pour réparer la diſſipation de ſes thréſors, tout le monde s'y oppoſa avec indignation. Irrité à ſon tour de cette réſiſtance il voulut retirer à lui des bienfaits qu'il avoit éprouvés lui être ſi inutiles : Ce parti lui fut plus funeſte encore. Ceux qu'il avoit ainſi dépouillés ſe liguerent contre lui, comme le Duc *Canut Porſe*, l'Archevêque de *Lunden*, *Nicolas Oluſſen* Gentilhomme puiſſant de *Scanie*. Le dernier ravagea cette province & la *Sélande*, mais l'armée du Roi rempor-

ta

CHRISTOPHLE II.

ut quelque avantages qui assoupirent pour un tems la rébellion.

1325 - 26.

Mort d'*Eric* Duc de *Sleswig*. Il ne laisse qu'un fils en bas âge nommé *Valdemar*. *Christophle* se charge de sa tutéle, & occupe rapidement & à main armée tout son Duché à la réserve de *Gottorp* qui se défend. *Gerhard* dit le *Grand*, Comte de *Holstein* de la branche de *Rendsbourg*, guerrier actif, brave, entreprenant, dispute au Roi la tutéle du jeune *Valdemar* dont il étoit l'oncle maternel. *Jean* III. frère utérin du Roi, & Comte de *Holstein* de la branche de *Plœn*, prend le parti de *Gerhard*. Les deux Comtes défont l'Armée Royale & délivrent *Gottorp*. Cette disgrace du Roi lui en attira de bien plus fâcheuses. Dès qu'on cessa de le craindre tout le monde le trouva coupable: La révolte devint un embrasement général. Le Clergé & la Noblesse unissant leur haine contre lui le déposérent solemnellement par un décret

CHRISTOPHLE II.

cret où l'on renonçoit à l'obéïssance qu'on lui avoit jurée, & on le déclaroit déchu de toute son autorité *à cause de l'abus insupportable qu'il en avoit fait.* Il est constant que lorsque l'autorité d'un Prince est limitée par des loix fondamentales, il commande sans droit & sans titre dès qu'il sort des bornes prescrites; mais il est difficile de se persuader que *Christophle* eut autorisé par sa conduite une démarche d'une si grande conséquence. La prudence la condamnoit du moins, & les Etats éprouverent que les secousses nécessaires pour renverser un Prince de son thrône peuvent souvent renverser le thrône & l'Etat avec lui.

Christophle voulant encore tenter le sort des armes, envoye son fils *Eric* au devant de *Gerhard* qui s'avance avec son armée victorieuse. Ce jeune Prince trahi par les siens est battu & fait prisonnier : *Christophle* craignant pour lui-même s'enfuit avec ses deux autres fils en Vandalie. *Gerhard* de *Holstein* est déclaré Généralissime & Régent par les Etats.

Vai-

CHRISTOPHLE II.

Vaines tentatives du Roi pour ſe rétablir en Dannemarc. Les Etats loin de ſe laiſſer effrayer ou fléchir, éliſent en ſa place le jeune *Valdemar* Duc de *Sleswig*. *Gerhard* ſon oncle ſe fait donner ce Duché en reconnoiſſance des ſervices prétendus qu'il rend à ce Duc & aux Etats. Le Comte *Jean* obtient *Lalande, Falſter & Femern* : Les autres chefs de ce parti s'attribuent pareillement ce qui eſt le plus à leur bienſéance.

1328 - 30.

Une partie des Danois ouvre enfin les yeux ſur le malheureux état où ils ſe ſont réduits. Ils ſe laſſent du joug de *Gerhard* : Les uſurpateurs diviſés par de ſecrettes jalouſies n'oppoſent plus la même réſiſtance aux intrigues du Roi fugitif. *Jean* Comte de *Holſtein* va même juſqu'à lui fournir de quoi lever des troupes moyennant que *Chriſtophle* le maintienne dans la poſſeſſion des îles qu'il s'eſt faites donner. Celui-ci repaſſe en Dannemarc où il trouve de puiſſans partiſans qui délivrent ſon fils *Eric*, mais qui ſont battus à *Got-*

CHRISTOPHLE II.

Gottorp par *Gerhard*. La Scanie se soumet cependant au Roi, & le Comte *Jean* son frère utérin ayant obtenu de lui, outre ce qu'il possédoit, la Sélande & la Scanie pour sûreté de ses avances, le Comte *Gerhard* tenté par cet exemple se laisse persuader de conclure une pareille paix.

1330.

En vertu de cette paix conclue à *Rypen*, *Valdemar* renonçoit à la couronne, *Gerhard* lui rendoit son Duché de *Sleswig*, mais à condition que s'il venoit à mourir sans héritiers, ce Duché retourneroit à lui *Gerhard*. Jusqu'à l'echéance de ce cas il devoit avoir la Fionie lui & ses successeurs à titre de fief, & la Jutlande entiere comme hypothéque de ce qui lui étoit dû pour les fraix de la guerre lesquels étoient évalués à 40000 marcs d'argent. On voit par-la à quel déplorable état les Danois s'étoient réduits : Ce ne fut pourtant pas encore tout.

Deux

CHRISTOPHLE II.

1331.

Deux ans après ces deux Comtes s'étant brouillés, le Roi embrasse le parti de *Jean* & va imprudemment attaquer *Gerhard* qui le défait totalement près de *Sleswig*. *Eric* son fils meurt en fuyant d'une chûte de cheval. Le Roi se voyant sans ressources est obligé de faire un second traité avec le vainqueur qui porte cette fois à 100000 marcs d'argent les frais de la guerre, pour sureté desquels la Jutlande lui avoit été hypothéquée.

Le 30 Novbr.

1332.

Révolte en Scanie contre le Comte *Jean* de *Holstein* engagiste de cette province. Les habitans las du joug des Holsteinois & desespérant d'être protégés par *Christophle* se donnent à *Magnus* Roi de Suede, qui non content d'avoir ce titre sur la Scanie, achéte les droits du Comte *Jean* d'une somme de 34000 marcs d'argent.

CHRISTOPHLE I.

1333.

Le Roi réduit à un vain titre sans pouvoir, haï, méprisé, exposé aux plus cruels outrages, & ne devant même sa liberté qu'à la compassion du Comte *Jean* son frère utérin, termine sa malheureuse carriere à l'âge
Le 15ᵉ Juillet. de 57 ans. Quelque grandes qu'ayent été ses disgraces, quand on se rappelle tous les écarts de sa conduite, on ne trouvera pas qu'ils ayent mérité un châtiment moins sévère. Ses peuples étoient bien plus dignes de compassion : A la vérité la nation devoit s'imputer la plus grande partie de ses malheurs. Plus fidéle & plus soumise, elle eut peut-être trouvé dans le tems & dans la patience le soulagement aux maux qu'elle ne fit qu'envenimer par des remédes violens.

Christophle avoit eus d'*Euphémie* fille de Bogislas IV. Duc de *Poméranie - Wolgast*, *Eric* dont on a vû le sort, *Othon* qui entra dans l'ordre Teutonique, & *Valdemar* qui lui succéda. Une de ses filles nommée *Marguerite* épousa *Louis* Margrave de *Brandebourg*,

CHRISTOPHLE II.

bourg, fils aîné de l'Empereur *Louis* de *Baviere.*

INTERREGNE.

1333 - 40.

Les Comtes de *Holstein Gerhard* & *Jean* déja maîtres du Royaume du vivant du Roi voulant continuer à l'être après sa mort tâchent d'éloigner ses fils de ce thrône vacant. *Othon* l'ainé de ces Princes arme pour la défense de ses justes droits, & marche avec une petite armée à *Gerhard* qui le bat & le fait prisonnier. Cet échec ne rebute pas *Valdemar* son frère: *Gerhard* qui le redoute, songe à lui opposer un concurrent. C'étoit ce Duc de *Sleswig* aussi nommé *Valdemar* que nous avons vû porter quelque temps le titre de Roi sous *Christophle*. *Gerhard* persuade ce Prince foible qu'il gouverne à son gré, de faire revivre ses prétensions sur le thrône. Il arme pour le faire élire, mais les Jutlandois indignés de ce qu'il lui avoit déja cédé ou plutôt vendu leur province se révoltent contre lui,

INTERREGNE.

lui, & dans le temps qu'il est sur le point de les réduire, un d'entr'eux nommé *Nicolas Ebbesen* prévient la ruine de sa patrie en l'assassinant. Telle fut la fin de *Gerhard le Grand*, au moment qu'il alloit sans doute soumettre & gouverner despotiquement le Dannemarc au nom de ce Roi, vrai personnage de théatre, qu'il vouloit lui donner. Les forces qu'il avoit destinées à accabler ce Royaume cessant d'être redoutables aussitôt que cette tête & ce bras vinrent à manquer, *Valdemar* fils de *Christophle* qu'appelloient déja depuis longtems les vœux secrets de la Nation fut élu unanimément, & l'acte de cette élection lui fut envoyé à la Cour de l'Empereur *Louis* de Baviere qui l'avoit fait élever. *Othon* eut dû à la vérité lui être préféré en qualité d'ainé, mais ce Prince se trouvant prisonnier, & le besoin d'avoir un Chef étant très pressant, la nécessité qui l'emporte sur les loix dût l'emporter à plus forte raison sur ce qui n'étoit alors qu'une simple coutume. Le Thrône déféré à *Valdemar* avoit été vacant environ sept ans.

VAL-

VALDEMAR III.

1340.

Ce Prince ayant pris les rênes de l'Etat s'occupa d'abord à lui rendre quelque tranquillité après tant de troubles funestes. Il fit une paix avec les Comtes de *Holstein* & le Duc de *Sleswig* par l'entremise du Margrave de *Brandenbourg* son beaufrere. On y régla qu'*Othon* seroit remis en liberté en renonçant à la couronne,, que les fils du Comte *Gerhard* seroient remboursés d'une partie de la somme de 100000 marcs qui étoit dûe à leur père, & que la *Fionie* & une partie de la *Jutlande* leur resteroient en gage pour le reste de cette dette.

Ayant gagné ce premier point si nécessaire à sa sûreté, il s'appliqua à rétablir quelque ordre dans le Royaume. La tyrannie, l'esprit d'indépendance, la dissipation des biens de la Couronne, la corruption de la Justice, le mépris des tribunaux & des loix, tels étoient les effets de la confusion où l'on s'étoit plongé, & les maux auxquels il falloit un promt remède. *Valdemar* naturellement actif, entreprenant, sévère ennemi de tout ce qui blessoit la régle & la justice s'y employe

 uni-

VALDEMAR III.

uniquement les cinq premieres années de son régne, & persuadé que la nécessité des conjonctures justifiera tout ce qu'il entreprend, brave les murmures & songe plus à affermir sa puissance, qu'à la faire aimer.

1343.

Magnus Roi de Suede possédoit toujours la *Scanie*, que nous avons vu passer des mains de *Jean* Comte de *Holstein* dans les siennes. Ce Prince timide ne jouïssant qu'avec inquiétude d'une si belle acquisition engage *Valdemar* à la lui confirmer. Celui-ci la lui vend pour 8000 marcs, & rachéte avec cet argent l'Ile de *Falster* engagée au Comte *Jean*, l'Ile de *Lalande* & quelques autres terres & châteaux.

1344 - 47.

Triste état de l'*Esthonie.* Elle étoit à la fois ravagée par des paysans révoltés, par des Russes leurs alliés, & par des Lithuaniens idolâtres. *Valdemar* va la secourir, mais

VALDEMAR III.

mais à son arrivée apprenant qu'on vient de conclurre une trêve, il profite de ce tems de calme pour aller en pélérinage à *Jerusalem.*

Il fait de nouveaux voyages en *Esthonie* durant lesquels il se détermine à vendre cette province: Diverses parties en avoient déja été engagées sous le régne précédent, & plus d'une moitié entr'autres au Margrave de *Brandenbourg* pour une somme de 12000 marcs. *Valdemar* hors d'état de trouver cette somme dont ce Prince sollicitoit le remboursement, considérant de plus le fâcheux état de cette Principauté, la céde au Grand-Maître de l'Ordre Teutonique pour 19000 marcs d'argent. De cette somme il rachéte la moitié de la Fionie & divers districts en Sélande & en Jutlande.

1350 - 58.

Quelque tems après il contribue à pacifier l'Allemagne, mais il ne lui est pas si aisé de jouïr de la paix dans ses propres Etats que de la rétablir chez l'étranger.

 La

VALDEMAR III.

La plus grande partie de la Nobleſſe de Jutlande irritée de l'empire que *Valdemar* s'attribuoit, & de la ſévérité quelquefois exceſſive avec laquelle il le maintenoit, ſollicitée d'ailleurs en ſecret par les Comtes de *Holſtein,* alla leur demander ouvertement un appui contre un Prince qui vouloit être maître d'effet autant que de nom. Les Comtes de *Holſtein* ayant pris la défenſe de ces rebelles, après pluſieurs hoſtilités ſuivies de trêves & d'hoſtilités nouvelles, on ſe fit une guerre ouverte : Le Roi battu d'abord en Jutlande, vainqueur à ſon tour dans la Fionie, la ſoumit toute entiere, auſſi bien que les Iles de *Femeren,* de *Langeland* & d'*Alſen.* Hors d'état de le borner autrement dans ſes conquêtes, ſes ennemis furent alors obligés de lui demander la paix. *Valdemar* impatient de recouvrer la Scanie la leur accorde facilement. *Magnus* qui avoit acquis cette province, déthroné par ſon fils *Eric,* ſe voyoit forcé d'acheter à tout prix un ſecours de *Valdemar.* Celui-ci y mit pour condition la ceſſion de la Scanie & le mariage de *Haquin* Roi de Norvége, autre fils de

VALDEMAR III.

de *Magnus* & de *Marguerite* sa fille. *Magnus* promet l'un & l'autre, & *Valdemar* prend possession de la Scanie avec d'autant plus de facilité que le jeune *Eric* Roi de Suéde venoit d'être empoisonné par sa mère la Reine *Blanche* épouse de *Magnus*.

1360.

Cette mort cruelle d'un Prince chéri, la cession de la Scanie, l'alliance avec un Roi voisin, tout cela rend *Magnus* plus odieux que jamais aux Suédois. Ils se révoltent dans l'Ile de *Gotlande*. *Magnus* y appelle *Valdemar* pour l'aider à les réduire. Celui-ci prend *Wisby* & la pille malgré sa promte soumission. Cette faute lui couta cher dans la suite, & peut servir d'un grand exemple aux Princes à qui l'avidité ou l'emportement font oublier ce qu'on doit à l'humanité. *Wisby* l'une des villes les plus opulentes du Nord étoit l'entrepôt de tout le commerce que les villes Anseatiques faisoient dans la Baltique. Ces villes attaquées dans un endroit si sensible se liguent

VALDEMAR III.

avec les Suédois & les Comtes de *Holstein* contre *Valdemar.* Leurs forces navales prennent & pillent *Copenhague.* A la vérité *Valdemar* en détruit une partie dans le *Sund* & dissipe le reste, mais la paix que cette victoire lui procure n'est d'aucune solidité.

1363.

Mariage de *Haquin* Roi de Norvége & désigné Roi de Suéde avec Marguerite fille de *Valdemar.* Cette union mémorable qui produisit ensuite celle des trois couronnes du Nord sur une même tête fut le fruit des intrigues de *Valdemar*, & de l'ascendant qu'il avoit pris sur *Magnus* & sur *Haquin* son fils. Les Etats de Suéde ne négligerent rien pour prévenir cette alliance qu'ils redoutoient. Ils s'étoient assurés de la personne de *Haquin*, & avoient voulu lui donner *Elisabeth* sœur de *Henri* Comte de *Holstein*; mais une tempête l'ayant jettée en Dannemarc, *Valdemar* l'y retint, tandisque *Haquin* qui s'étoit évadé epousoit *Marguerite* au risque de perdre la Couronne de Suede.

1364.

VALDEMAR III.

1364.

La ligue Anſéatique aſſemblée par ſes députés à Cologne prenoit cependant malgré le dernier traité la réſolution de venger le pillage de *Wisby*. *Valdemar* put alors ſe repentir d'avoir irrité ces villes par des railleries inſultantes. Le ſuccès même n'eut pû juſtifier une indiſcrétion toujours condamnable dans les Princes dont toutes les paroles ont du poids. Leurs flottes ravagerent ſi cruellement les côtes de Dannemarc que le Roi fut obligé de rechercher la paix à ſon tour, & il n'en obtint une trêve de trois ans qu'en donnant *Femern* en fief au Comte *Adolphe* de *Holſtein* allié de ces villes, & aux villes mêmes de nouveaux avantages pour leur commerce. Il fit durant le cours même de cette guerre un voyage en Pologne, en Allemagne & en France.

1365 - 66.

Magnus & ſon fils *Haquin* ayant été dépoſés par les Suedois, *Albert* Duc de *Mecklenbourg* fut appellé à monter après eux ſur le thrône vacant. En vain *Magnus*

VALDEMAR III.

nus & ſon fils ſoutenus par les Danois cherchent à éloigner ce compétiteur : *Albert* les défait dans un grand combat où *Magnus* eſt fait priſonnier, & ſon fils bleſſé s'enfuit dans ſon Royaume de Norvége. *Valdemar* ſoutient cependant encore leur parti avec ſuccès par ſes armes & par ſes intrigues. *Albert* tente de tromper ce Prince pénétrant, il l'engage à retirer ſes troupes de Suéde, & à abandonner *Magnus* & *Haquin* moyennant une ceſſion de la *Gothlande* & de la meilleure partie de la *Veſtro-Gothie* & de la *Smalande* qu'il lui promet. Le Duc de *Mecklenbourg* père du Roi *Albert* garantit ce traité. Leurré par cet appas qu'on tendoit à ſon avidité *Valdemar* licencie ſes troupes; mais content d'avoir conjuré l'orage à ſi peu de fraix *Albert* n'exécute point ce traité qui l'eût expoſé au reſſentiment de ſes nouveaux ſujets. Il y a tout lieu de croire que ce fut à cette occaſion que *Valdemar* joignit pour la premiere fois à ſes titres celui de Roi des *Goths* que ſes ſucceſſeurs ont tous continués de prendre à ſon imitation. Il vouloit ſans doute perpétuer par-

là

VALDEMAR III.

là les droits que ce traité lui avoit donnés ſur la Gothie, dans l'eſpérance que lui ou ſes ſucceſſeurs trouveroient quelque occaſion de les faire valoir.

1368.

Nouvelle rupture entre le Roi & la ligue Anſéatique. Cette époque devient fatale à ce Prince. Non ſeulement la ligue refuſe de faire aucune convention nouvelle, mais elle forme même une alliance contre lui avec le Roi de Suéde, le Duc de *Mecklenbourg* ſon pere, les Comtes de *Holſtein*, & les principaux chefs de la Nobleſſe Danoiſe elle-même. Entre cette Nobleſſe animée d'un eſprit d'indépendance, & un Roi qui travailloit ſans ceſſe à ſe rendre abſolu, l'éloignement ne pouvoit manquer d'être extrême. Ces confédérés avoient déja partagé par un traité ſecret les dépouilles de leur ennemi. Ils fondirent preſque tous à la fois ſur le Royaume. Alors *Valdemar* l'abandonna, ſoit qu'il craignit pour ſes jours, ſoit qu'il eſpérat d'y ramener des ſecours étrangers;

 mais

VALDEMAR III.

mais il n'obtint en Allemagne qu'une stérile compassion.

1370.

Les villes Anséatiques étoient cependant le seul ennemi qui eut porté des coups bien sensibles au Dannemarc. Elles avoient ravagé par le moyen de leurs flottes la Scanie & la Sélande, pris *Amack*, *Hveen*, une partie de *Falster*, *Copenhague*, *Elseneur* &c. Mais heureusement le plus dangereux ennemi ne fut pas le plus opiniâtre. La Régence établie en l'absence du Roi sut les détacher de la ligue par les propositions avantageuses qu'elle leur fit. Ces villes conclurent avec le Dannemarc un traité qui leur donnoit, outre divers priviléges, la meilleure partie de la Scanie pour l'espace de quinze ans avec les deux tiers des revenus à titre d'indemnité pour le pillage de *Wisby*. Privés du puissant appui de ces villes les autres ennemis du Dannemarc furent obligés de suivre leur exemple, & *Valdemar* ayant confirmé ces dispositions rentra paisiblement dans ses Etats.

Mort

VALDEMAR III.

Mort de *Henri* Duc de *Sleswig*. En lui s'éteignoit la race de ces Ducs qui remontoit à *Abel* fils de *Valdemar* le *victorieux*. Malgré tous les mouvemens que se donnent les Comtes de *Holstein* pour obtenir l'investiture de cette province, *Valdemar* la tient réunie à sa Couronne tout le tems de son régne.

1375.

Dès lors ce Prince n'est occupé que de soins pacifiques propres à rendre ses Etats florissants, & surtout à enrichir son domaine, & à affermir l'autorité Royale. Il meurt au milieu de ces occupations peu agréables aux grands de son Royaume âgé d'environ 60 ans, dont il avoit régné 35. Le 25 Octobr.

Ce Prince eut mérité les plus grands éloges, s'il eut joint plus de modération aux bonnes qualités qu'il avoit reçues en partage. Il étoit brave, mais quelquefois emporté, actif mais trop impétueux, politique mais trop peu scrupuleux, ferme mais trop inflexible, ami de la régle & de la justice, mais exigeant trop de soumission & d'obeïssance. Les fréquen-

VALDEMAR III.

quentes contradictions qu'il eut à essuyer ne purent qu'irriter, si je puis ainsi dire, ces défauts naturels, & les rendre plus choquans; & ils tenoient après tout à une vigueur d'ame & à un courage élevé sans lesquels ce Prince n'eut pas été, comme il le fut, le restaurateur de sa patrie.

Il ne laissa après lui de *Hedwige* Princesse de *Sleswig* que deux filles, *Inguebürge* qui fut mariée avec *Henri* Duc de *Mecklenbourg* frère du Roi *Albert*, & la célébre *Marguerite* épouse de *Haquin* Roi de Norvége. Il avoit eu un fils nommé *Christophle* qui mourut à la fleur de l'âge en 1363.

OLAUS III.

1376.

Inguebürge & *Marguerite*, les seuls enfans que Valdemar eut laissés après lui, avoient chacune un fils de leur époux; *Inguebürge* l'ainée, du Duc *Henri* de *Mecklenbourg*, *Marguerite*, de *Haquin* Roi de Norvége. Mais on sait que les états de Dannemarc en se faisant une loi de préférer toujours la famille

Roya-

OLAUS III.

Royale à toute autre, ne croyoient pas d'ailleurs que le droit d'aînesse dût prévaloir en certaines occasions sur l'intérêt de l'Etat. Cet intérêt leur parut exiger que le fils de *Haquin* montat sur le thrône, au préjudice d'*Albert* fils d'un Prince encore récemment allié des ennemis du Dannemarc. En effet *Olaüs* joignant au titre d'héritier de la Norvége des prétensions sur la Suéde, son élection faisoit déja entrevoir pour l'avenir les avantages les plus éblouïssans. *Marguerite* rendit ce motif encore plus efficace par ses intrigues, ensorte qu'*Olaüs* âgé d'environ 5 ans fut élu sans contradictions, & elle-même déclarée Régente pendant la minorité de son fils. La Capitulation qu'on lui fit signer à cette occasion ne lui laissoit pas plus d'autorité que n'en avoit eu *Christophle* II. Les Etats ne savoient pas moins bien conserver qu'acquerir, & toujours tendant au même but, ils y marchoient à grands pas dès que l'occasion les favorisoit.

Le Duc de *Mecklenbourg* irrité de voir son petit-fils exclus de la Couronne de Dannemarc arme pour soutenir ses droits, & soulève contre *Marguerite* *Albert* son fils Roi

de

OLAUS III.

de Suéde & les Comtes de *Holſtein.* Mais le calme ſe rétablit bientôt par les bons offices de quelque puiſſance neutre.

1380.

Mort de *Haquin* Roi de Norvége & époux de *Marguerite.* Son fils *Olaüs* va en Norvége ſe faire couronner, ce qui excite de nouveau la jalouſie du Roi de Suéde. Il la marque par diverſes hoſtilités qu'il commet en *Scanie.*

1386.

Marguerite ſe voit obligée d'accorder enfin le Duché de *Sleswig* au Comte *Gerhard* de *Holſtein.* Il étoit réuni à la couronne depuis la mort du dernier Duc *Henri.* Ce Comte tenoit de *Gerhard* ſon ayeul quelque ſorte de droit ſur cette belle province, il la déſiroit avec ardeur, il en occupoit même une partie, il avoit dans ſon parti les autres habitans, & peut-être une grande partie de la nobleſſe Danoiſe; enfin il

OLAUS III.

il pouvoit traverſer mieux qu'aucun autre voiſin les grands projets que *Marguerite* méditoit déja, & qu'on verra bientôt éclorre. Tels furent les motifs qui déterminérent cette Reine politique à faire une démarche d'ailleurs ſi préjudiciable au Dannemarc. *Olaüs* donna cette inveſtiture à *Gerhard* à *Nybourg* ſans décider ſi elle ſeroit héréditaire ou à vie ſeulement.

1387.

Olaüs n'étant que dans la 17eme année de ſon âge eſt enlevé à ſes peuples par une promte mort. C'étoit un Prince de grande eſpérance, & il fut vivement regretté. Le peuple de Norvége égaré par ſa douleur alla même juſqu'à accuſer *Marguerite* de l'avoir fait diſparoître pour régner en ſa place.

Remarquez que depuis ce régne la Norvége avec ſes dépendances, comme l'*Islande*, la *Grœnlande*, les Iles de *Fero* &c. a reſté conſtamment unie au Dannemarc, avec lequel

quel elle ne fait plus aujourd'hui qu'une ſeule & même monarchie.

MARGUERITE, ſurnommée la *Sémiramis* du *Nord*, &

ERIC VII. dit de *Poméranie*.

1387.

Marguerite avoit ſi bien réüſſi à gagner l'eſtime & la confiance des peuples, que la mort de ſon fils ne donna pas la moindre atteinte à ſon autorité. Les Etats de chaque province lui déférerent les uns après les autres les droits & les honneurs de Roi, *parce* diſoient-ils, *qu'elle eſt la fille de Valdemar & la Mere d'Olaüs, & parce que nous ſommes ſatisfaits de la douceur de ſon Gouvernement*. L'uſage ne permettant point encor cependant qu'une femme parut régner de ſon chef; ils ajoutoient, qu'ils lui obéïſſoient en qualité de Régente, ou d'*Adminiſtratrice*, juſqu'à ce que d'accord avec elle, ils euſſent élu un Roi.

1388.

MARGUERITE & ERIC VII.

1388.

Les Etats de Norvége imiterent cet exemple, avec cette différence que dans le même acte qui confioit à *Marguerite* les rènes de l'Etat, ils désignoient & élisoient déja pour leur Roi *Eric*, fils de *Vartislas* Duc de Poméranie, & de *Marie* fille d'*Ingueburge* Sœur ainée de *Marguerite*, comme étant le plus proche héritier mâle de cette Reine, depuis que *Albert* Duc de *Mecklenbourg* fils d'*Ingueburge* étoit mort, (en 1377.) Cet *Eric* étoit un enfant de cinq ans, & son âge avoit été sans doute aux yeux de *Marguerite* un grand motif de le recommander.

Assurée de ces deux couronnes elle tourne alors son attention sur celle de Suède, à laquelle elle prétendoit comme épouse & héritiére de *Haquin*. La conduite d'*Albert* donnoit un grand poids à ses prétensions. Les impôts excessifs qu'il exigeoit des Suedois pour subvenir à une profusion mal-entenduë, les preférences qu'il accordoit en toute occasion aux Allemands, la réunion qu'il voulut faire à sa couronne du tiers de tous les do-

MARGUERITE & ERIC VII.

domaines du Royaume, tout celà l'avoit rendu si odieux à ses peuples, qu'une partie de la noblesse secoue le joug, & implore le secours de *Marguerite* qui promet de la venger d'*Albert*, à condition de lui succéder. Ils acceptent cette proposition, invités par tout ce qu'ils avoient entendu dire de sa modération & de sa sagesse. Ainsi sa réputation contribua plus que toute autre chose à lui faire donner une couronne: Tant les Princes s'abusent quand ils s'imaginent qu'ils n'ont rien à craindre ni à espérer des jugemens qu'on porte de leur caractère.

1389.

Au bruit des mouvemens que faisoit *Marguerite*, *Albert* se met en marche plein de confiance dans les troupes Allemandes qu'il commande, & triomphant déja de son ennemie par des railleries injurieuses: Il ne tarda pas à reconnoître combien les hommes les plus puissans sont exposés aussi bien que les autres à voir leurs railleries retomber sur eux-mêmes. *Ivar Lucke* Général de l'Armée de *Marguerite* le défit totalement à *Fal-*

kiö-

MARGUERITE & ERIC VII.

kiöping en *Vestro-Gothie*, & le fit lui-même prisonnier avec son fils *Eric*. On le conduisit devant la Reine qui lui rapella alors les traits piquans qu'il avoit lancés contre elle ; vengeance au fond assez juste, mais qu'il eut été plus généreux de ne point exercer sur un infortuné qui ne méritoit plus que de la compassion. Le 24 Fevrier.

Cette journée mémorable acheva de soumettre les Suedois à *Marguerite*, & à la réserve de *Stockholm* & de quelques autres places fortes que les partisans d'*Albert* tenoient encore, la domination de cette Reine s'étendit dès lors du Lac *Ladoga* aux îles *Orcades*, & de la *Grœnlande* & du *Cap Nord* aux frontiéres d'Allemagne.

Les ducs de *Mecklenbourg* aidés des villes de *Rostock* & de *Vismar* tentent de secourir leur parent le Roi *Albert*, & ceux qui tiennent encore pour lui en Suede. De là se forment les Vitaliens ces pirates fameux qui ont si longtems infesté les mers *du Nord*. Ils furent ainsi nommés, parce qu'ils avoient été destinés à porter des vivres (*victualia*) aux Allemands assiégés dans *Stockholm*.

 1395.

MARGUERITE & ERIC VII.

1395 - 97.

Marguerite ayant ſû rendre inutiles par de ſages meſures tous les efforts de ſes ennemis leur inſpire le déſir de la paix. D'abord on conclut une trêve de trois ans durant leſquels le Roi *Albert* & ſon fils ſont remis aux députés des villes Anſéatiques: Ces villes étoient garantes que ſi au bout de ce terme les parties ne pouvoient en venir à un accomodement les deux Princes ſe conſtitueroient de nouveau priſonniers, à moins qu'ils ne ſe rachetaſſent en payant à la Reine une ſomme de 60000 marcs d'argent, ou en lui remettant *Stockholm* & ſa citadelle.

Durant le calme de cette trêve *Marguerite* fait élire en Suéde ſon petit neveu *Eric* déja déſigné Roi de Dannemarc & de Norvége. Les Etats de Suéde lui confirment en même tems la tutelle du jeune Roi & l'adminiſtration du Royaume, & lui promettent de s'unir étroitement avec les deux autres Royaumes du Nord. C'eſt ainſi que cette habile Princeſſe préparoit & amenoit avec art l'exé-

MARGUERITE & ERIC VII.

l'exécution du grand projet qu'elle avoit formé.

1397.

Ce projet étoit de faire de l'union perpétuelle des trois Royaumes une loi fondamentale & irrévocable. Son éloquence, ses intrigues, le crédit du clergé, les acclamations des Danois, tous ces ressorts mis habilement en œuvre entrainerent l'approbation de la diéte des trois Royaumes qu'elle avoit convoquée à *Calmar* à ce dessein. L'acte en fut dressé sur le lieu même & revêtu de toutes les formes qui pouvoient le rendre authentique & sacré. Cette célébre Constitution réservoit à châque nation ses loix, ses libertés & ses priviléges; elle assuroit à châcune des droits égaux aux futures élections, dans lesquelles on devoit continuer à préférer les héritiers mâles du Roi défunt; enfin elle lioit ensemble ces trois nations par une alliance perpétuelle défensive & offensive, & par les promesses d'un commerce de toute sorte de bons offices. On ne sait ce qu'on doit admirer le plus ici, ou de la grandeur & de la

Le 17 Juin jour de S. *Marguerite.*

la hardiesse de ce dessein, ou de l'habileté & du succès de l'exécution : Qui n'eut crû alors que ce qu'il avoit été si facile à une femme d'exécuter, il seroit encore plus aisé aux Princes ses successeurs de le rendre à jamais durable. Mais l'expérience nous montre sans cesse l'incertitude des ouvrages & des jugemens des hommes.

1390.

La trêve de trois ans étant expirée, *Albert* & son fils *Eric* sont obligés de consentir à la cession de *Stockholm* pour éviter de retomber au pouvoir de *Marguerite* à qui les villes Anséatiques les auroient remis conformément à leur traité. Par ce moyen la Suéde entiere est soumise à la Reine, & *Albert* y renonce formellement en se réservant cependant le titre de Roi.

1399 - 1404.

Punition d'un imposteur qui vouloit se faire passer pour le Roi *Olaüs*, mort depuis quin-

MARGUERITE & ERIC VII.

quinze ans. Alliance de *Marguerite*, & des villes Anféatiques de *Vandalie* pour chaſſer les pirates *Vitaliens* qui forcés de quitter la Baltique paſſent dans la mer du *Nord*.

Gerhard Duc de *Sleswig* & Comte de *Holſtein* eſt vaincu & tué dans un combat avec les Dithmarſes. Il laiſſe trois fils en bas âge, dont la Ducheſſe *Eliſabeth* ſa veuve, & ſon frère *Henri* Evêque d'*Osnabrug* ſe diſputent la tutelle. La ducheſſe dépoſſedée par *Henri* a recours à la protection de *Marguerite* qui prend ſoin de ſes enfans, & lui fait rendre la tutelle. Mais attentive en même tems à profiter d'une occaſion ſi favorable d'abaiſſer une maiſon dont le Dannemarc avoit reçu tant de ſujets de plainte, elle ſe fait donner en hypothéque la plus grande partie du *Sleswig* pour des ſommes qu'elle prête libéralement, ſoit à cette Ducheſſe, ſoit à d'autres habitans du *Sleswig*.

1409.

Enfin il ne lui reſte plus que la ville de *Sleswig* & le château de *Gottorp* à ſe faire céder, mais comme elle eſt ſur le point d'en

MARGUERITE & ERIC VII.

prendre possession, un mécontentement imprévû ou quelque avis secrets venant à ouvrir les yeux de la Duchesse, elle se brouille avec la Reine qui retourne en Dannemarc laissant à regret deux places de cette importance entre les mains des *Holsteinois*.

Cette brouillerie éclate en une guerre ouverte : *Eric* de *Poméranie* qui étoit déja dans l'âge de sentir une injure veut se venger les armes à la main de celle que la Reine a reçue. Mais il est battu à *Soldorp* : Dès lors ce jeune prince se montrant aussi impatient que peu capable de régner tient *Marguerite* éloignée du timon des affaires.

1411.

Elle moyenne cependant encore un accommodement entre le Roi & la Duchesse de *Sleswig* : Par cet accord châcun devoit conserver pendant cinq ans ce qu'il possédoit dans cette province, & au bout de ce tems on devoit travailler à une paix durable, & nommer des arbitres à cet effet.

1412.

MARGUERITE & ERIC VII.

1412.

Après avoit exécuté de si grandes choses, *Marguerite* meurt subitement à bord d'un vaisseau qui devoit la transporter de *Flensbourg* en Dannemarc. Elle étoit âgée de 60 ans. Depuis l'âge de 10 ans environ elle portoit le titre de Reine, mais elle n'avoit exercé l'autorité de Roi que tout au plus 37 ans. Durant tout ce tems-là elle n'éprouva presque aucun revers, & ne parut s'être trompée dans aucune des mesures qu'elle avoit prises. Le 27 Octobr.

Elle joignoit à l'élévation d'esprit qui fait former de grands projets le don plus rare encore de les préparer & de les meurir par degrés, & la dextérité la plus grande pour manier les esprits. A la vérité, suivant quelques auteurs Suédois, elle ne fit usage de ses talens que pour les opprimer & les assujettir. Mais divers traits de sa conduite, les circonstances difficiles dans lesquelles elle prit les rènes de l'Etat, le nom d'étrangére qu'elle portoit, l'esprit d'indépendance & de faction dont toute la Noblesse

 du

MARGUERITE & ERIC VII.

du *Nord* étoit animée, tout cela nous fournit autant de raiſons de regarder ces accuſations comme très outrées; peut-être ſuffiroit-il d'avouër que trop ſenſible à l'amour de ſa patrie, cette Princeſſe préféra quelque fois les Danois à ſes autres ſujets, négligeant ainſi ce qu'une prudence & une juſtice ſévéres euſſent obtenu d'un homme ſans foibleſſes.

Sous ſon règne il eſt fait mention pour la derniere fois de la colonie fondée en *Grœnlande* par des Norvégiens dont la Capitale nommée *Garde* étoit le Siége d'un Evêché ſuffragant de *Drontheim*. Une peſte cruelle qui règna ſous *Valdemar* III, & une guerre malheureuſe avec les naturels du pays furent probablement les cauſes de la perte de cet établiſſement formé de nouveau dans ces derniers tems.

ERIC VII. ou de Poméranie *ſeul.*

1412.

La politique de *Marguerite*, ſes vûes & ſes maximes avoient été enſevelies avec elle. Elle

ERIC VII.

Elle avoit ſubordonné tout autre projet à celui de cimenter l'union du *Nord*. Elle avoit ſenti que les mains de la paix & du tems pouvoient ſeules mettre le comble à ce grand ouvrage en accoutumant les ſujets des trois Royaumes à ſe regarder comme concitoyens, & à ſe faire une douce habitude de ce calme & de cette concorde. Dans cette vûe elle avoit ménagé les Comtes de *Holſtein*, & par la trêve de cinq ans qu'elle avoit concluë avec eux, elle avoit voulu prévenir les ſuites d'une rupture avec ce dangereux ennemi. Tant de circonſpection parut foibleſſe à ſon ſucceſſeur. Ce Prince impétueux, enyvré de ſa grandeur, & plein de la confiance aveugle de ſon âge, & de l'indocilité ordinaire aux eſprits bornés prit d'abord des meſures tout oppoſées, rompit le compromis lié en vertu du dernier traité, fit juger le différent par ſon Sénat, & ſuivant les loix du Royaume, & prononcer une ſentence par ſon Chancelier qui déclaroit la ducheſſe de *Slesvig* & les Comtes ſes fils déchus de tous ſes droits ſur ce Duché pour avoir négligé de demander le renouvellement de l'inveſtitu-

ERIC VII.

ſtiture, & s'être à divers égards rendus coupables de félonie.

1416.

Henri l'ainé de ces Comtes tente vainement de fléchir le Roi : Ce Prince entre avec de grandes forces dans le *Sleswig*, où il trouve d'abord peu de réſiſtance. Mais il eſt forcé enſuite de lever avec perte le ſiége de *Gottorp*, & l'Ile de *Femeren* lui eſt enlevée. Alors il revient de Dannemarc avec une armée de cent mille hommes, & prend *Sleswig* qu'il abandonne la même année, ne pouvant faire aiſément ſubſiſter tant de troupes, ou peut-être frappé d'une ſubite terreur à l'approche de l'armée des Comtes de *Holſtein* & de leurs alliés forte d'environ 30000 hommes.

1419 - 22.

Cette guerre continue ainſi ſans produire de grands événemens: *Eric* reprend *Femeren*, où ſes troupes exercent de grandes cruautés. L'année ſuivante il eſt battu à

Im-

ERIC VII.

Immervad, & l'on travaille inutilement au rétabliſſement de la paix.

Nouveaux revers que le Roi eſſuye dans cette guerre. Il échouë dans toutes ſes entrepriſes, bien qu'avec des forces extrémement ſupérieures. Exemple remarquable qui montre combien la force a beſoin de conſeil.

1422 - 24.

Eric ſollicite le ſecours des villes Anſéatiques & des *Ditmarſes*, mais ſans ſuccès. Il s'addreſſe enſuite au Pape qui tâche de porter les Comtes à la paix. L'Empereur *Sigismond* fait plus encore. Il étoit Couſin & Ami d'*Eric*. Il envoye en *Holſtein Rumpold* Duc de *Siléſie* qui engage le Roi & les Comtes à prendre *Sigismond* pour arbitre. Les parties ſont citées à *Bude*, où ſe trouve cet Empereur. *Henri* Comte de *Holſtein* héſite d'abord, & ſe détermine enfin à s'y rendre. *Eric* s'y trouvant auſſi, *Sigismond* prononce ſa ſentence, dans laquelle il déclare le Comte déchu de tous droits ſur le *Sleswig*. Le Comte ſurpris & indigné de cet arrêt va ſe pré-

ERIC VII.

préparer en *Holſtein* à en prévenir les ſuites, tandis que le Roi loin d'imiter un exemple ſi ſage, va faire un pélérinage à la Terre Sainte.

1426.

A ſon retour il retrouve toutes choſes dans le même état. *Sleswig & Gottorp* n'avoient changé de maître que dans la Sentence de l'Empereur. Il aſſiége ces places avec une armée de 50000 hommes, mais effrayé à la nouvelle que les villes Anſéatiques lui déclarent la guerre, il s'en retourne ſans avoir rien fait. Ces villes alléguoient pour prétexte, que cette guerre ſi longue & ſi animée troubloit leur commerce. Leur véritable motif étoit qu'*Eric* ayant bâti la fortereſſe d'*Elſeneur* s'étoit rendu maître du détroit du *Sund,* le principal canal des richeſſes de la Ligue. Il y exigeoit même un tribut de leurs vaiſſeaux, hoſtilité la plus ſenſible de toutes à un Etat commerçant. Il y a lieu de penſer auſſi que les accroiſſemens de *Copenhague* leur donnoient de l'ombrage. Ils voyoient combien cette ville étoit commodément ſituée pour attirer

ERIC VII.

tirer à elle le négoce qu'elles vouloient faire exclusivement, & pouvoient-elles penser que les Danois resteroient encore longtems sans ouvrir les yeux sur de si grands avantages?

1427.

Les Comtes de *Holstein* secondés par un armement maritime de ces villes tendent de prendre *Flensbourg*, la meilleure place qui reste au Roi dans le *Sleswig*. Mais *Henri* l'ainé de ces Comtes étant tué en montant à l'assaut, sa mort délivre cette place. *Eric* n'est pas moins heureux dans le *Sund*. Sa flotte bat celle des villes de *Lubeck* & de *Hambourg*, & lui enléve 64 vaisseaux richement chargés. Malgré ces échecs ni l'Empereur ni le Roi ne peuvent porter les Confédérés à faire la paix.

1428 - 29.

Grand armement des villes Anséatiques contre *Copenhague*. Leur flotte étoit forte de 240 vaisseaux portant 12000 hommes. La

Reine

ERIC VII.

Reine *Philippine* Fille de Henri IV. Roi d'Angleterre repousse l'ennemi, & sauve cette ville par son courage & sa prudence : *Landscrone* en Scanie, & *Bergen* en Norvége sont pillées par les Corsaires des villes Anséatiques.

Philippine encouragée par le succès de la défense de *Copenhague* forme une entreprise sur *Stralsund.* Elle échoue & la flotte Danoise est presque totalement perdue. Le Roi transporté de colére à l'ouïe de cette nouvelle maltraite cette Reine vertueuse qui se trouvant enceinte meurt peu de tems après avec son fruit des suites de cet indigne traitement. Cette action barbare achéve de faire haïr & mépriser *Eric,* & les Suédois commencent à faire éclater leur mécontentement de sa conduite.

1430 - 35.

Dans la crainte que les Hollandois & les Anglois ne leur enlevassent le commerce dont *Eric* les avoit exclues durant la guerre, les villes Anséatiques se déterminerent enfin à faire

ERIC VII.

faire la paix avec ce Prince. *Roſtock* & *Stralſund* donnerent les premieres l'exemple. Les autres villes l'imiterent en concluant d'abord une tréve & enſuite un traité de paix, qui leur rendit tous leurs priviléges. En même tems le Roi fait auſſi ſa paix avec *Adolphe* Comte de *Holſtein* (le ſeul des trois fils du Duc *Gerhard* qui vêcut encore.) La perte qu'il avoit faite de *Flensbourg* & les troubles de Suéde obligent alors *Eric* à rabattre quelque choſe de ſes prétenſions. On convint donc par ce traité qu'*Adolphe* jouïroit ſa vie durant, & à titre de *Vaſſal*, de tout ce qu'il poſſédoit dans le *Sleswig* (c'étoit ou peu s'en faut tout le Duché), que ſes héritiers en jouïroient auſſi, mais ſeulement deux ans après ſa mort, & qu'après ce tems-là, le Roi & les Comtes rentreroient dans leurs droits & prétenſions reſpectives. Ce fut là tout le fruit de 26 ans de guerres. Le mal qui en réſultoit pour la nouvelle Monarchie eut été cependant facile à réparer ſi le mauvais gouvernement d'*Eric* n'y eut fait germer durant cet intervalle des ſemences de diviſions & de trouble, bien plus funeſtes que des revers paſſagers.

à Wordingborg le 22 Juillet.

ERIC VII.

fagers. Il s'agiſſoit principalement des mouvemens qu'on obſervoit depuis trois ou quatre années en Suéde. Dans diverſes provinces, les habitans déja fatigués d'une guerre longue & onéreuſe, & dont le ſuccès même ne pouvoit les intéreſſer qu'indirectement, étoient pouſſés à bout par les Gouverneurs durs & avides qu'*Eric* leur donnoit. Les Dalécarliens en particulier opprimés par *Joſſe Ericſon* un des plus cruels de ces Intendans prennent les armes ſous la conduite d'un des leurs nommé *Engelbrect*, chaſſent les officiers du Roi, s'emparent de ſes places, & ſoulévent par-tout où ils ſe préſentent les habitans contre le Gouvernement. Animé par leurs premiers ſuccès *Engelbrect* engage les Etats de *Suéde*, en partie par la perſuaſion, en partie par la force, à dépoſer *Eric*; mais ce Roi qui ne peut réüſſir par la voye des armes à rétablir ſes affaires en vient à bout par le crédit du Clergé zélé défenſeur de l'Union de *Calmar*. On tient pour cet effet une diéte des trois Royaumes à *Halmſtadt* où *Eric* eſt de nouveau reconnu comme Roi par les Suédois moyennant de nouvelles aſſurances qu'il leur donne de les

gou-

ERIC VII.

gouverner conformément aux loix & à ſa Capitulation; mais auſſitôt que ſur ces aſſurances, ils lui ont rendu leurs places fortes, il en uſe avec moins de ménagement encore à leur égard.

1436.

Non moins irrité contre les Danois, qui n'avoient pas voulu déſigner Succeſſeur à la Couronne le Duc *Bogiſlas* de *Poméranie* ſon Couſin, *Eric* forme le projet d'abandonner ſes Royaumes, & ſe rend en Pruſſe, d'où les priéres du Sénat le raménent cependant en *Dannemarc*. *Engelbrect* profitant des nouveaux mécontentemens qu'*Eric* donne à ſes Compatriotes chaſſe ſes troupes de *Stockholm* & s'empare de cette ville. Pour ſoutenir une démarche auſſi hardie les Etats ſe donnent un Chef ſous le titre d'Adminiſtrateur. C'étoit *Charles Canutſon Bonde*, depuis Roi de Suéde, qu'*Eric* avoit déja fait *Maréchal* du *Royaume*. Mais la hauteur, & le deſpotiſme de ce nouveau maître fait bientôt regretter l'ancien à une partie des Suédois. Ils rappellent *Eric*, &

ERIC VII.

à Calmar le 27 Juillet. & dans une diéte composée des députés des trois Royaumes, l'Union de *Calmar* est renouvellée de la maniére la plus solemnelle.

On trouve dans cette seconde Constitution quelques articles qui ne sont pas dans la premiére. Le Roi s'y engage, par exemple, à conférer à des naturels de châque Royaume les Charges de *Grand Bailli*, de Maréchal, de Grand Maître, & de Chancelier ; de faire châque année la visite de ses Royaumes, & de séjourner un tems égal dans châcun: Enfin on y régloit la maniére dont les élections devoient se faire, au cas que le Roi ne laissat point de postérité. S'il laissoit au contraire un fils légitime, c'étoit lui suivant le terme de cette loi, *qui étoit le plus près de l'élection*. Pour rendre cette constitution plus sacrée, les Etats la firent confirmer par le Concile de *Bâle*, auquel ils avoient député *Nilsen* Evêque de *Vexiœ*: Nouvelle preuve que les Ecclésiastiques, étoient de tous les ordres de l'Etat celui qui desiroit le plus le maintien de l'Union. En effet un Roi de trois Royaumes n'en étoit que plus puissant pour les enrichir. L'exemple de *Marguerite* l'avoit prouvé: Forcé d'être sou-

ERIC VII.

ſouvent abſent de tous les trois ſucceſſivement, ſa puiſſance ne le diſpenſoit pas de les ménager. Ces abſences fréquentes leur laiſſoient même eſpérer d'avoir bien des occaſions de gagner du terrein : Enfin cette Union devoit prévenir des guerres que craignent toûjours des hommes accoutumés comme ils l'étoient à l'aiſe & à l'abondance.

Mais ni ces nouveaux engagemens que les Suédois prenoient avec *Eric*, ni l'expérience du paſſé, ni l'âge & tant d'adverſités redoublées ne peuvent encore engager ce Prince à changer de conduite. Irrité de ce qu'on ôtoit à ſes créatures le commandement des places fortes de Suéde, il ne ſe montra plus dans ce Royaume, & en abandonna les rênes à *Canutſon* ſon ennemi.

1438 - 1439.

A l'égard du Dannemarc, il n'en uſa pas avec beaucoup plus de prudence. Après avoir tenté encore ſans ſuccès de faire élire ſon Couſin *Bogiſlas*, il prit avec lui tous ſes thréſors, les joyaux & les effets les plus précieux de

ERIC VII.

de la Couronne, & passa en *Gothlande*, où il méditoit depuis longtems de se retirer pour toujours. Pendant que le Royaume étoit ainsi sans chef les paysans du *Vendsyssel* en Jutlande, se révoltent, & refusent de payer aucun tribut aux Ecclésiastiques, dont les trop grandes richesses étoient, suivant eux, la cause des désordres qu'on leur reprochoit déja généralement. Les autres paysans de la *Juttande* se révoltent pareillement contre la noblesse, excités, à ce qu'on prétend, par les émissaires d'*Eric*. Les Etats ne pouvant engager ce Prince à sortir de sa retraite, invitent *Christophle*, Duc de *Baviére*, fils de la sœur d'*Eric*, à venir recevoir la Couronne que son Oncle abdiquoit. *Christophle* accepte ces offres, & les Etats en lui rendant hommage, renoncent par un acte solennel à l'obéïssance qu'ils ont jurée à *Eric*. Les Suédois entraînés par l'exemple & les sollicitations des Danois le déposent pareillement,[a] & comme il est peu soigneux d'entretenir les *Norvégiens* dans les bonnes dispositions où ils sont encore à son égard, il cesse dès lors d'exercer aucun empire sur les peuples qu'il a gouvernés: Per-

dant

ERIC VII.

dant même bientôt l'espérance, & peut-être le desir de recouvrer ses Royaumes, il ne méne plus qu'une vie privée dans la *Gothlande*, où nous le verrons exercer durant dix ans depuis sa déposition le honteux métier de de pirate, après lesquels forcé de quitter cette retraite, il passe encore dix autres années à *Rugenvalde* en *Poméranie*, où il meurt enfin obscur & justement méprisé.

Il résulte manifestement de l'histoire de sa vie, qu'il avoit apporté en naissant le caractère le moins propre à maintenir le grand ouvrage que *Marguerite* lui avoit laissé à achever. C'étoit un esprit fougueux, incapable de se modérer, de prendre conseil des tems & des circonstances, voulant emporter de force tout ce qui lui avoit semblé une fois juste ou avantageux, exigeant à la fois des choses qui ne pouvoient en aucune façon se concilier, & ne voyant les obstacles que quand il y avoit succombé. C'est ainsi qu'il humilioit le Clergé pendant qu'il fatiguoit la *Noblesse* de guerres longues & onéreuses, qu'il vouloit en même tems ôter le *Sleswig* aux Comtes de *Holstein*, & abaisser le pouvoir des villes Anséa-

ERIC VII.

féatiques; qu'au lieu de faire oublier à ses sujets qu'il étoit étranger, il achevoit de leur rendre odieux ce nom déja trop importun par les préférences qu'il accordoit sans mesure à ses compatriotes, qu'incapable de plier son impétuosité aux régles d'aucun art, il ne parut aimer la guerre & la navigation que pour montrer qu'il n'entendoit ni l'une ni l'autre, & mettre son incapacité dans un plus grand jour.

Eric fit bâtir la ville & le Château d'*Elseneur*. On prétend aussi que c'est lui qui a fait perdre à la Couronne la suseraineté sur l'île de *Rugen*. Mais ce fait n'est pas bien prouvé. Il régna 42 ans, à compter depuis son Couronnement à *Calmar* en 1397. jusqu'en 1439. tems auquel il abandonna ses Royaumes, mais seulement 26 ans à compter depuis la mort de *Marguerite*. Il mourut sans postérité âgé de 76 ans.

CHRISTOPHLE III. ou de *Baviere*.

1439.

On a vû comment ce Prince fut invité par les Etats de Dannemarc à venir prendre les rènes

CHRISTOPHLE III.

rènes de l'Etat. Il étoit né du mariage de *Jean* Duc de *Baviére* fils de l'Empereur *Robert*, & de *Catherine* sœur du Roi *Eric* & fille de *Vartiſlas* Duc de *Poméranie*, qui avoit épouſé, comme on l'a dit, *Marie* de *Mecklenbourg*, niéce de la Reine *Marguerite*. Ce Prince deſcendoit ainſi par femmes du Roi *Valdemar* III., qui étoit ſon triſaieul, & c'étoit à ce titre que les Etats l'avoient appellé, comme ils le déclarent eux-mêmes dans leurs lettres à ce Prince. Il ne prit cependant d'abord que le titre d'Adminiſtrateur, de peur qu'en ſe faiſant couronner, il ne parut avoir enfreint lui-même la loi de l'*Union*, qui devoit être l'inſtrument de ſa grandeur.

Les Suédois ſollicités par leur Clergé & par les Danois, autant que las du gouvernement de *Charles Canutſon*, ſe montrent favorablement diſpoſés à l'égard de *Chriſtophle* qui prend alors le titre de Roi de Dannemarc. *Canutſon* traverſe vainement ſon élection en Suéde, il eſt forcé d'y accéder, & ſe borne à vendre Le 9e Avril.
à un haut prix ſon conſentement.

 1440.

CHRISTOPHLE III.

1440.

Christophle donne à *Adolphe* Comte de *Holstein* l'investiture du Duché de *Sleswig* pour lui & ses héritiers à perpétuité, & sans en excepter les districts que son prédécesseur avoit réunis à la couronne. Ainsi après trente années d'une guerre entreprise pour ce seul objet, le Royaume achetoit encore la paix d'un foible voisin. Mais les circonstances demandoient ce sacrifice. La rebellion de *Jutlande* continuoit toujours, & le Roi ne parvint à l'étouffer qu'avec beaucoup de peine.

1441 - 42 - 43.

Christophle s'étant rendu en *Suède*, est élu à *Calmar*, & couronné à *Upsal*. Delà s'étant assuré de la bonne volonté des Norvégiens, il passe chez eux & est couronné à *Opslo*, (aujourd'hui *Christiania*) par l'Archevêque de *Dronthiem*. Il l'est de même en *Dannemarc* par celui de *Lunden*.

1446.

CHRISTOPHLE III.

1446 - 48.

Christophle travaille avec peu de succès à reprimer les pirateries d'*Eric*. Tout occupé des préparatifs d'une grande expédition qu'il projette, il fait de fortes levées d'hommes & d'argent, & ordonne d'arrêter au *Sund* tous les vaisseaux Anglois qui s'y trouvent. Des marchands de cette nation avoient voulu commercer malgré les défenses en *Islande*, ou dans le *Finmarck*. Il tente ensuite de surprendre *Lubeck;* mais un accident fait avorter son dessein conduit avec beaucoup d'artifice. Dans le tems qu'il se dispose à attaquer par d'autres moyens cette ville & les autres Anséatiques de *Vandalie*, la mort le surprend à *Helsingbourg* le 6e Janvier 1448.

Dans un règne de huit années ce Prince donna de fréquentes preuves de sa modération, de sa douceur, & d'un désir sincère de se rendre agréable & utile à ses peuples. Quelques historiens Suédois l'ont peint, à la vérité, de noires couleurs, mais divers indices donnent à connoître que la passion a guidé leur pin-

CHRISTOPHLE III.

pinceau. Ce fut *Christophle* qui quitta le premier le séjour de *Roschild*, & fixa sa résidence à *Copenhague* invité sans doute par la commodité de son port. Il réünit en même tems cette ville au domaine de la Couronne en l'achetant de l'Eglise de *Roschild*, de qui elle avoit dépendu jusqu'alors. Il ne laissa point de postérité de *Dorothée* de *Brandenbourg* qu'il avoit épousée en 1443., & sa sœur Anne que les droits du sang appelloient à lui succéder étoit morte avant lui. Depuis près de cent ans aucun Roi de Dannemarc n'avoit laissé d'héritier mâle, & la posterité de *Valdemar* III. s'éteignoit enfin tout à fait par la mort de ce Roi.

ROIS
DE LA MAISON
D'OLDENBOURG.

CHRE'TIEN PREMIER.

Le Sénat de Dannemarc n'eut pas plutôt appris la mort du Roi *Christophle* III., qu'il invita les Etats des deux autres Royaumes du Nord à envoyer leurs députés à *Halmstadt* pour y procéder suivant la loi de l'Union à l'élection d'un nouveau Roi. Mais voyant que les Etats de Suéde ne répondoient qu'avec beaucoup de froideur à son invitation, & qu'ils se préparoient même à tenir une diéte particuliére à *Stockholm*, il comprit bien que leur intention étoit de se donner un Roi sans son concours, & que leur choix tomberoit immanquablement sur *Charles Canutson*. Ainsi pour n'être point exposés à recevoir les loix d'un homme qu'ils haïssoient, & dont ils étoient haïs,

CHRE'TIEN I.

haïs, les Danois indiquérent aussi une diéte particuliére pour y choisir un Roi à leur gré; au cas que les Suédois en vinssent à une infraction ouverte de l'Union de *Calmar*. D'abord ils jetterent les yeux sur *Adolphe* Duc de *Sleswig* Comte de *Holstein*. C'étoit un Prince estimé par ses qualités personnelles. Il pouvoit d'ailleurs en devenant Roi réunir deux belles Provinces à la Couronne. Enfin il n'existoit alors aucun descendant des Rois de Dannemarc, qui leur appartint de plus près que ce Duc. Mais satisfait d'un rang moins élevé & plus tranquille, *Adolphe* s'excusa sur les infirmités de son âge d'accepter la Couronne qu'on lui offroit, & se contenta de recommander aux Etats en sa place *Christian*, ou *Chrétien* fils ainé de *Théodoric* Comte d'*Oldenbourg* & de *Delmenhorst*, & de *Hedwige* de *Holstein* sa sœur. Par cette sœur d'*Adolphe Chrétien* descendoit comme lui des Rois de Dannemarc (a), & le choix qu'il

(a) La race de *Valdemar* III. & de *Christophle* II. étoit éteinte, & *Eric* VI. dit *Menved* étoit mort sans laisser de postérité, ainsi qu'on la pû voir dans cet abregé.

CHRE'TIEN I.

qu'il propoſoit avoit tous les avantages qui avoient fait penſer à celui d'*Adolphe* lui-même. Sa recommandation appuyée d'une raiſon ſi puiſſante fit impreſſion ſur les Sénateurs.

Auſ-

gé. On a prouvé qu'il n'en étoit pas de même d'*Eric* V. dit *Glipping*, & que d'une de ſes filles nommée *Rikiſſa* deſcendoient les Comtes de Holſtein *Henri*, *Gerhard*, *Adolphe* & par conſéquent *Chrétien* I. fils d'une ſœur de cet *Adolphe*. La table ſuivante rendra la choſe plus ſenſible. A l'egard des preuves elles ne ſauroient avoir place dans cet abregé, & on peut les trouver ailleurs.

ERIC V. dit *Glipping*.

Rikiſſa qui épouſa *Nicolas* Seigneur de *Verle* Prince de la maiſon de *Mecklenbourg*.

Sophie mariée à *Gerhard* le grand Comte de Holſtein.

Henri ſurnommé de *Fer* Comte de Holſtein.

Gerhard Comte de Holſtein & Duc de Sleswig

Adolphe Duc de Sleswig. | *Hedwige* femme de Théodoric Comte d'Oldenbourg.

CHRE'TIEN I.

CHRE'TIEN I.

Auſſitôt qu'ils eurent appris que *Charles Canutſon* venoit d'être élu en Suéde, ils réſolurent de déférer la Couronne au jeune Comte d'*Oldenbourg* alors âgé d'environ 22 ans.

1449.

Les Etats d'une partie de la Norvége éliſent auſſi *Chrétien*, & à l'exemple des Danois, lui preſcrivent les conditions les plus favorables à leurs libertés. Mais les Norvégiens ſeptentrionaux ne ſe montrent pas ſi faciles, & panchent pour *Charles Canutſon* qui mettoit tout en œuvre pour unir la Couronne de Norvége à celle de Suéde, qui venoit de lui être déférée.

Les intérêts des deux nouveaux Rois étoient trop oppoſés pour qu'ils puſſent reſter longtems en paix. La *Gothlande* fournit le premier, mais non le plus important ſujet de rupture. Cette Ile étoit toujours l'azyle d'*Eric* de Poméranie. Las de ſes pirateries, *Charles* l'y fait attaquer. *Eric* voyant que la réſiſtance eſt inutile, mais ne voulant point tomber entre les mains de *Charles* ſon en-

CHRETIEN I.

ennemi perſonnel, négocie ſecrétement avec Chrétien, & lui remet l'île & ſes fortereſſes en échange d'un ſecours à l'aide duquel il échappe aux Suèdois, & ſe retire dans ſa patrie.

Charles s'en venge en ſe faiſant élire & couronner Roi de Norvége par quelques provinces du Nord de ce Royaume. Il avoit mis dans ſes intérêts *Aslac Bolt* Archevêque de *Drontheim*, & par conſéquent le plus grand Seigneur du Royaume. Dans le même tems *Chrétien* ſe fait couronner à Copenhague avec *Dorothée* de *Brandenbourg* veuve de *Chriſtophle* III. ſa nouvelle Epouſe.

1450.

Inſtruit de ce qui s'étoit paſſé en Norvége il s'y rend en diligence, obtient qu'on annulle l'élection de ſon compétiteur, & ſe fait couronner à *Drontheim*. Les Etats de Suéde obligent leur Roi à envoyer à *Chrétien* une renonciation en forme à la couronne de Norvége. C'étoit un effet des intrigues du Clergé & de *Chrétien* lui-même, dont le parti s'ac-

CHRE'TIEN I.

croiſſoit de jour en jour en Suéde. Pour profiter de ces favorables diſpoſitions il fait la guerre à *Charles*, alléguant qu'il lui retenoit injuſtement le Douaire de la Reine *Dorothée* ſa femme.

1451 - 57.

Incurſions & ravages des Danois en *Oſtro-Gothie*, & des Suedois en *Scanie* & en *Blekinge*. *Chrétien* ayant fait de grandes levées d'hommes en Allemagne attaque à la fois *Stockholm* & la *Veſtro-Gothie*, mais avec peu de ſuccès. *Charles* tente une invaſion en *Norvége* qui ne lui réuſſit pas mieux.

Négociations pour la paix, probablement peu ſincéres, & ſuſpenſions d'armes mal obſervées. Le Pape ſe déclare contre le Roi de Suéde, & le fait ſommer ſous les peines de l'excommunication de reſtituer le douaire de *Dorothée*. Le Clergé animé par cette démarche de ſon chef, & enhardi par les progrès des armes de *Chrétien* prend ouvertement ſon parti. *Bengtſon* de *Saleſtadt* Archevêque d'*Upſal* dépoſe publiquement ſa croſſe & ſa mitre, s'arme d'une cuiraſſe & d'une épée, ſe met

met à la tête des mécontens, dépose *Charles*, & avec les milices de diverses provinces défait l'armée de ce Prince qui s'enfuit blessé à *Stockholm*. Il y est assiégé par le prélat, & n'osant se fier aux bourgeois de cette ville il est réduit à se sauver sur un vaisseau qui le porte à *Dantzig*.

Alors *Chrétien* n'a qu'à se présenter pour monter sur le thrône dont le prélat lui avoit si bien applani les voyes. Il confirme les priviléges des Suédois par une capitulation très favorable, & est couronné à *Upsal* le 29e Juin 1457 ; ensorte que dans l'espace d'environ neuf ans ce Prince avoit réüssi par ses armes, & sur-tout par sa politique à réunir de nouveau les trois couronnes du Nord & à les placer sur sa tête.

Ce fut vers le même tems (en 1456) que se fit le prémier traité d'alliance que nous trouvions avoir été conclu entre le Dannemarc & la France. C'étoit une alliance offensive & défensive contre l'Angleterre, mais qui ne produisit d'abord d'autre effet que d'établir la bonne intelligence qui règna depuis entre les deux couronnes.

CHRE'TIEN I.

1458.

Le Prince *Jean* fils ainé du Roi, défigné ſon ſucceſſeur aux thrônes de Dannemarc & de Norvége, l'eſt auſſi à celui de Suéde par un décret de tous les Ordres de ce Royaume.

1459.

Mort d'*Adolphe* Duc de *Sleswig* Comte de *Holſtein*. Il étoit le dernier de la branche des Comtes de *Holſtein* dite de *Rendsbourg* qui avoit été ſi fertile en grands hommes. Il n'en reſtoit plus qu'une ſeule branche, ſavoir celle de *Schauenbourg* qui avoit conſervé le Comté de ce nom ſitué ſur les bords du *Veſer*. *Adolphe* laiſſoit une ſucceſſion compoſée de deux Etats d'une nature fort différente. Le Duché de *Sleswig* étant un fief de la couronne devoit lui revenir lorſque la famille d'*Adolphe* s'éteignoit; car ce fief depuis un certain tems étoit devenu héréditaire. A l'égard du Comté de *Holſtein* qui étoit un fief de l'Empire il ſembloit devoir revenir à *Othon* Comte

CHRÉTIEN I.

te de *Schauenbourg* issu des premiers Comtes de *Holstein* de la maison de *Schauenbourg* : mais *Chrétien* lui opposoit sa qualité de neveu, & par conséquent de plus proche parent d'*Adolphe*. Cette raison tiroit sa principale force du rang & du pouvoir de celui qui l'alléguoit. Cependant *Othon* ayant un parti dans les Etats de *Holstein*, ces Etats restant étroitement unis avec ceux de *Sleswig*, & pouvant se rendre redoutables par cette union, comme le Dannemarc ne l'avoit que trop éprouvé sous *Eric* ; enfin *Chrétien* voulant à tout prix profiter d'une occasion unique d'acquerir deux provinces de cette importance, engagea les Etats à juger le procès en sa faveur par la facilité avec laquelle il souscrivit à toutes leurs demandes. Ainsi fermant volontairement les yeux sur ce qu'il y avoit d'irrégulier dans la démarche des Etats de *Sleswig*, il voulut bien paroître tenir de leur bonne volonté ce qu'il auroit pû reclamer à d'autres titres, & consentir à être élu par les Etats réunis en qualité de Duc de *Sleswig*, & de Comte de *Holstein*, (en Mars 1460.) Les

CHRE'TIEN I.

Les priviléges qu'il accorda aux Etats à cette occasion sont très remarquables. Il faut y observer sur-tout l'attention qu'eurent ces Etats d'y faire confondre habilement les deux provinces comme si elles n'en avoient fait qu'une auparavant, parce qu'elles avoient été soumises au même Prince.

Ces priviléges portoient qu'il étoit élû, non comme Roi de Dannemarc, mais uniquement par un effet de la bonne volonté des Etats, que ses enfans ne lui succéderoient qu'en vertu d'une pareille élection, & que les Etats jouïroient à perpétuité du droit d'élire leurs Princes dans la famille règnante. Que le Roi ne leveroit point d'impôts sans leur agrément, qu'il maintiendroit l'union des deux provinces laquelle devoit être perpétuelle, qu'il ne confieroit qu'à des naturels du pays les grandes charges & la garde des places fortes &c. Il jura l'observation de ces promesses, & le sénat de Dannemarc s'est rendit garant, estimant sans doute que l'union du *Holstein* au Royaume lui étoit beaucoup plus avantageuse que la perte de quelques droits sur le *Sleswig* ne pouvoit lui être préjudiciable.

Re-

CHRETIEN I.

Remarquez qu'en effet malgré ce droit d'élection, les deux provinces feroient toujours restées dès lors en entier au Dannemarc si par des partages inconsidérés qu'on en fit dans la suite on n'en eut volontairement aliéné diverses parties.

Après cela *Chrétien* sentant bien qu'on ne peut jouïr avec une juste tranquillité que de ce qu'on a légitimement acquis, donna une somme d'argent (43000 florins du Rhin) au Comte *Othon* de *Schauenbourg* en dédommagement de la riche succession dont il l'avoit exclus, & lui confirma la possession de trois bailliages dans le *Holstein*, savoir *Pinneberg*, *Hattesbourg* & *Bramsted*. Ce sont les districts qui composent le Comté de *Pinneberg* d'aujourd'hui qui, bien qu'enclavé dans le *Holstein*, en est une province distincte.

Comme *Gerhard* & *Maurice* Comtes d'*Oldenbourg* fréres du Roi avoient eu les mêmes droits que lui sur la succession d'*Adolphe* leur Oncle, *Chrétien* les avoit aussi satisfaits sur leurs prétentions en leur payant 40000 florins, & en leur cédant sa portion des Comtés d'*Oldenbourg* & de *Delmenhorst* sans s'y rien ré-

réserver : C'eſt pourquoi ni *Chrétien* ni ſes ſucceſſeurs n'ont rien poſſédé dans ces Comtés, comme on le verra , juſqu'à l'extinction de la race provenue des fréres de Chrétien I.

1461 - 63.

Hommage que les Hambourgeois prêtent au Roi en qualité de Comte de *Holſtein.* Le Roi confirme leurs priviléges. Arrivée d'un Légat du Pape dans le Nord ; il ſe nommoit *Marinus* de *Fregeno:* ſon but ſecret étoit d'y lever de l'argent par la voye des indulgences, mais après avoir fait une ample moiſſon, ayant voulu s'évader ſans payer ce que le Roi avoit ſtipulé pour la permiſſion qu'il lui avoit accordée, le Roi le fit arrêter, & le contraignit de partager avec lui.

Après avoir gouverné quelques années les Suèdois avec applaudiſſement , *Chrétien* éprouve à ſon tour la difficulté de les tenir longtems ſous le joug. Ils forment des partis contre lui qui deviennent très dangereux par les intrigues de l'Archevêque d'*Upſal* avec qui le Roi avoit eu le malheur de ſe brouiller.

Chré-

CHRE´TIEN I.

Chrétien voyant qu'il fomente la rebellion lui ôte sa forteresse de *Steke*, le fait arrêter, & l'emméne prisonnier à *Copenhague*. Ce fut là le signal d'une révolte générale.

1464.

Kettil Vasa Evêque de *Linköping*, & neveu de l'Archevêque met toute la Suède en feu pour venger son oncle : Il léve une armée, ameute les paysans, dépose le Roi de sa propre autorité, & met le siége devant *Stockholm*. *Chrétien* retourne en Suède & le fait lever, mais il a du dessous, & sa personne est en péril dans un grand combat que l'Evêque lui livre, ce qui l'oblige à abandonner *Stockholm* à son ennemi, & à retourner en Dannemarc.

En son absence *Kettil* qui avoit rappellé le Roi *Charles Canutson* de sa retraite de *Dantzig* le replace sur le thrône. De son côté *Chrétien* sentant la faute qu'il avoit faite de se brouiller avec l'Archevêque d'*Upsal* se reconcilie avec lui, & le renvoye en Suède où il se déclare de nouveau contre *Char-*

CHRE'TIEN I.

les que *Kettil* avoit déja abandonné. Par là ce Prince que l'inconſtance du peuple avoit déja élevé & abaiſſé une fois dans l'eſpace de quelques années éprouve encore une pareille révolution dans une durée de quelques mois. *Stockholm* lui eſt enlevé; on le force de renoncer à la couronne, & dès ce moment la Suéde paſſa de la confuſion de l'Anarchie ſous le joug des deux Prélats qui n'avoient déthroné deux Rois que pour régner plus ſûrement eux-mêmes.

1465 - 67.

La Nobleſſe Suedoiſe laſſe de cette domination Eccléſiaſtique n'attendoit que d'avoir un chef pour ſecouer le joug. Il ne tarda pas à s'en préſenter un. Ce fut *Nicolas Boſon Sture.* L'Archevêque après pluſieurs diſgraces s'enferme dans une retraite où il meurt. *Nicolas Sture* & *Axelſon Tott* qui avoit été fait Adminiſtrateur rétabliſſent une troiſieme fois le Roi *Charles* chez qui tant de traverſes & de diſgraces n'avoient pû affoiblir encore la paſſion de règner.

1468.

CHRETIEN I.

1468.

Chrétien accorde sa fille *Marguerite* à *Jaques* Roi d'Ecosse. C'est ce mariage qui a fait perdre à la couronne les îles *Orcades* & celles de *Schetland* ou *Hetland* qui avoient été de tout tems une province de Norvége. Les coffres du Roi se trouvant vuides, on imagina d'engager ces îles au Roi d'Ecosse pour 58000 florins faisant partie de la dot de *Marguerite*, & jusqu'ici elles n'ont pû être retirées des mains des successeurs de ce prince. C'étoit là l'effet naturel de cette politique dangereuse qui permettoit d'aliéner des provinces pour les plus légers avantages, comme si l'on pouvoit ou si l'on devoit jamais faire quelque comparaison entre une partie du peuple & une somme d'argent.

1469 - 70 - 71.

Continuation des troubles de Suéde. Le Roi y avoit encore un parti qu'il tâchoit de tems en tems de relever, mais ses efforts ne produisent pas de grands effets, même après la mort du Roi *Charles Canutson*. *Stenon Stu-*

CHRE'TIEN I.

re ſon neveu, plus politique, plus guerrier, plus aimé que ce Roi lui ayant ſuccédé ſous le nom d'Adminiſtrateur, *Chrétien* éprouve encore plus de réſiſtance de la part de ce dernier. Son armée eſt défaite ſous les murs de *Stockholm* par celle de *Sture*, il eſt bleſſé lui-même dans ce combat, & réduit à ſe retirer en Dannemarc; il ſe laſſe de ſacrifier plus longtems le ſang de ſes ſujets, ſes tréſors & ſon repos à un avantage auſſi douteux que l'étoit alors celui de régner en Suéde.

1474.

Voyage de *Chrétien* I. à *Rome* où il eſt reçu avec de grands honneurs par *Sixte* IV. Il obtient du Pontife la permiſſion de fonder une Univerſité dans ſes états; car les Rois de l'Europe étoient alors obligés de demander à un étranger la permiſſion d'éclairer leurs peuples, & de cultiver les ſciences. En ſe rendant à *Rome* il a à *Rothenbourg* une conférence avec l'Empereur qui érige en ſa faveur le Comté de *Holſtein* en Duché ſous lequel il comprend la *Ditmarſe* qu'il lui accorde par le mê-

CHRETIEN I.

même acte. Mais les *Ditmarses* qui vivoient indépendans ne se croyant pas subjugués par le diplôme de *Frideric* III. refusent de rendre hommage au Roi qui juge à propos de laisser à ses successeurs le soin de les réduire.

1478 - 79.

Fondation & inauguration de l'Université de *Copenhague* : Quoi qu'elle n'ait été rentée comme elle devoit l'être pour devenir florissante que sous Chrétien III. elle ne laissa pas de produire de bons fruits dès le tems de son fondateur, & de faire du moins germer le gout des sciences dans le royaume, où l'éducation monachale qui l'avoit précédée n'avoit pû que faire règner l'ignorance & le mauvais gout.

1481.

Mort de Chréten I. à l'âge de 55 ans après un règne d'environ 33 ans. Il laissa trois enfans de Dorothée de *Brandenbourg*, *Jean* qui lui succéda immédiatement dans les trois Royaumes, *Frideric* qui fut Duc de *Sleswig-Hol-*

CHRE'TIEN I.

Holstein & ensuite Roi de Dannemarc & de Norvége, & *Marguerite* qui épousa *Jaques* III. Roi d'Ecosse. Tous les historiens rendent témoignage des vertus de Chrétien I. & loüent en particulier sa piété, sa prudence, sa modération, sa libéralité, son amour pour la paix. Peu de Princes ont montré plus de zèle pour la maintenir, ou la rétablir entre les Etats voisins. Il fut presque tout le tems de son règne médiateur ou arbitre de quelque différent. Aucun Roi de Dannemarc n'avoit encore pris tant de soin de se ménager des alliances & des amis au dehors. On croit que c'est lui qui a institué l'ordre de l'eléphant, mais ce fait n'est pas encore suffisamment éclairci.

JEAN,

JEAN,
Second Roi de la maiſon d'Oldenbourg.

1481.

On a vû dans le règne précédent que ce Prince avoit été déſigné ſucceſſeur de Chrétien I. par les Etats des trois Royaumes : auſſi la couronne lui fut-elle unanimément déférée par les Etats de Dannemarc après la mort de ſon Père. Il avoit alors environ vingt-ſix ans. Après avoir reçu & prêté les ſermens ordinaires dans ces occaſions *Jean* travailla à ſe faire donner les deux autres couronnes du Nord qui ne lui avoient pas été moins ſolemnellement promiſes. Les intrigues de *Sture* adminiſtrateur de Suéde lui firent trouver bien des difficultés dans l'exécution de ces deſſeins. *Sture* avoit un parti en Norvége qui ſe fondoit ſur quelques griefs du règne précédent pour faire craindre une plus longue domination des Danois. Ces griefs étoient en particulier l'aliénation des Iles *Orcades*, les graces accordées en trop grand nombre à des étrangers, & le démembrement de *Bahus* que les Danois avoient occupé. Ce dernier point leur

JEAN.

leur parut ſi important qu'ayant pris les armes ils emporterent la place de force.

1483.

Diéte tenue à *Halmſtadt* où malgré toutes les oppoſitions du parti Suédois *Jean* réuſſit à ſe faire reconnoître en qualité de Roi de Norvége. La même année, après s'être fait couronner à Copenhague, il alla en Norvége, & fut couronné à *Drontheim*. Il fut auſſi élû par les Suédois dans une diéte tenue à *Calmar* où l'on convint de rétablir l'Union des trois Royaumes; mais quoique *Stenon Sture* eut accédé à ſon élection, il ſut faire naître tant de difficultés qu'en acquérant un titre de plus ſur la Suéde le Roi n'y fut pas plus maître en effet qu'il ne l'avoit encore été.

La principale difficulté avoit la *Gothlande* pour objet. *Sture* vouloit que le Roi la reſtituat à la couronne de Suéde avant que de prendre poſſeſſion du thrône; mais non ſeulement les Danois croyoient avoir de plus juſtes droits ſur cette île, mais quand même le Roi l'eut voulu donner la choſe ne lui eut

pas

pas été facile. Elle étoit alors occupée par *Ivar Axelſon Tott* qui s'étoit ſi bien affermi dans cette poſſeſſion, & qui avoit d'ailleurs tant de crédit & de richeſſes qu'il eut été en état d'y faire une longue réſiſtance. La *Gothlande* n'étant donc point cédée aux Suédois, *Sture* ſut habilement s'en faire un prétexte de fermer à *Jean* l'accès du thrône de Suéde ſans annuller cependant ſon élection, ni paroître vouloir enfreindre l'Union. Ce n'étoit qu'avec peine que le jeune Roi contenoit ſa vengeance, mais la Reine Dorothée ſa mére le diſſuadoit ſagement de chercher par des voyes violentes & toujours dangereuſes ce qu'il pouvoit plus ſûrement attendre du tems, de l'inconſtance du peuple, & de ſes négociations publiques & ſecrettes. Ainſi les affaires de Suéde reſterent encore longtems ſur le même pied, du moins extérieurement; ni les irruptions cruelles & fréquentes que les Ruſſes faiſoient en Finlande, & que le parti oppoſé à *Jean* attribuoit à ſes intrigues, ni les jalouſies des grands, ni les intrigues des partiſans du Roi ne pouvant laſſer la vigilance de *Sture*, ou mettre ſa prudence en défaut.

JEAN.

Ce qui s'étoit passé dans le même tems à l'égard de la succession aux Duchés de *Sleswig-Holstein* mérite d'être rapporté ici. Après la mort de *Chrétien*, le Roi voulut en qualité d'ainé prendre possession de ces provinces, mais les Etats qui préféroient d'avoir un souverain particulier lui opposerent leur droit d'élection, en vertu duquel ils vouloient faire choix du Prince *Frederic* son frère encore mineur. La Reine *Dorothée* favorisoit ce second fils. Les Etats n'étoient pas moins dans ses intérêts. La Reine alléguoit même en sa faveur la derniére volonté du Roi *Chrétien* qui, suivant elle, avoit à son lit de mort assigné les Duchés à *Frederic*, conformément aux vœux & aux instances des Etats du pays. Ce différent dura quelques années. Mais le Roi ayant pris possession à main armée des pays contestés, les Etats intimidés consentirent à ce qu'ils fussent partagés entre les deux contendans.

1490.

Ce partage ne se fit effectivement que lors-

JEAN.

lorſque *Frederic* fut parvenu à l'âge de majorité, & on le régla de manière que les poſſeſſions des deux Princes reſtoient fort entremêlées les unes avec les autres. De plus les droits ſur la Dithmarſe & ſur *Hambourg* reſterent en commun, & il y eut une régence commune, du moins quant aux affaires qui concernoient la Nobleſſe. C'eſt ainſi qu'on prétendoit corriger ou prévenir les inconvéniens de ce partage malheureux, & laiſſer uni autant qu'il étoit poſſible ce qu'on diviſoit; mais une union de ce genre eſt bien éloignée de produire celle des cœurs & des eſprits, & de prévenir la jalouſie qui accompagne d'ordinaire la jouiſſance du ſouverain pouvoir.

1495 - 6 - 7.

Enfin les irruptions continuelles des Ruſſes en Finlande, les intrigues du clergé de Suéde & des autres partiſans du Roi, des mécontentemens particuliers que *Sture* malgré toute ſon habileté n'avoit pû toujours éviter de faire naître dans des eſprits tout diſpoſés aux factions & aux jalouſies, toutes ces cauſes agiſ-

agissant de concert prévalent peu à peu sur la haine d'une domination étrangere; les Suédois consentent de nouveau à traiter avec le Roi; leur Sénat se déclare contre l'Administrateur; l'Archévêque d'*Upsal* l'attaque ouvertement avec des armes temporelles & spirituelles; mais cet homme véritablement né pour le commandement, plein de fermeté & de ressources, ne donne pas pour cela gain de cause à ses ennemis, il se soutient par l'affection du peuple & des gens de guerre, & supplée par son activité, sa prudence, & sa valeur à la foiblesse de son parti.

Le Roi sentant alors que le moment décisif étoit venu d'achever la soumission des Suédois par la force des armes, ou de renoncer pour jamais à les gouverner, fait de grandes levées d'hommes en Dannemarc, en Norvége, dans les Duchés, & prend à sa solde un Corps de 6000 mercenaires, la plûpart Allemands, qu'on appelloit la *Garde Saxonne*, gens d'une valeur éprouvée, & ne respirant que le sang & le pillage. Avec cette nombreuse armée, & une flotte proportionnée, *Jean* se présente devant *Calmar* qui lui ouvre ses portes,

JEAN.

tes, ainſi que d'autres fortereſſes qui étoient au pouvoir des Suédois de ſon parti. *Stenon Sture* ſe jette avec dix mille hommes dans *Stockholm*, où il eſt incontinent inveſti par les Danois.

1497.

Trente mille Dalécarliens tentent de ſécourir *Stenon Sture*, & de délivrer *Stockholm*, mais ils ſont totalement défaits à *Rotebro* après une opiniâtre réſiſtance. La garniſon de *Stockholm* ayant voulu en même tems faire une ſortie eſt repouſſée avec beaucoup de perte.

De ſi grands échecs faiſant craindre à l'Adminiſtrateur de ſe voir abandonné, il conſent à en venir à un accomodement. Le Roi paye ſa ſoumiſſion par des bienfaits très conſidérables, il lui donne les gouvernemens de *Finlande*, des deux *Bothnies*, & de *Nyköping*: Après cela le Roi fait ſon entrée avec beaucoup de pompe dans *Stockholm* où il eſt couronné par l'Archevêque, en préſence de tous les ordres du Royaume. En même tems il reçut leur ferment de fidélité, & leur confirma leurs libertés & leurs priviléges, & la bonne intelli-

Le 26e Novbr.

JEAN.

ligence entre le nouveau Roi & ſes ſujets parut établie ſur les plus ſolides fondemens.

1498.

Jean de retour en Dannemarc conclut une alliance avec Louis XII. Roi de France & Alexandre IV. Roi d'Ecoſſe. Ces Princes s'engageoient pour eux & leurs ſucceſſeurs à ſe prêter toute ſorte de ſecours en cas d'attaque, & on verra dans le règne ſuivant que cet engagement ne fut pas une vaine promeſſe.

1499.

Second voyage du Roi en Suéde où il cherche à captiver les cœurs du peuple par ſes bienfaits ; il fait couronner à *Upſal* la Reine *Chriſtine* ſon épouſe, & lui fait aſſigner un douaire conſidérable. Les Etats généraux aſſemblés à Stockholm déclarent par un acte ſolemnel le Prince *Chrétien* fils du Roi ſon ſucceſſeur au thrône de Suéde. La même choſe avoit déja été faite en Dannemarc & en Norvége.

Mais

JEAN.

Mais toutes ces marques du dévouement des Suédois n'étoient au fond qu'une brillante illusion. Les domaines de cette couronne ne valoient pas ce que *Sture* possédoit, & ne pouvoient suffire aux besoins d'un Prince, ensorte qu'un Roi de Suéde se trouvoit toujours réduit à la fâcheuse alternative, ou de ne tirer presque aucun avantage solide du rang suprême, ou de courir le risque de le perdre, s'il vouloit se procurer par la force de quoi le soutenir. *Jean* porté comme tous les hommes à se flatter de réussir là où les autres ont échoué crut pouvoir hazarder ce dernier parti; il réunit à la couronne une grande partie des fiefs ou gouvernemens de *Stenon Sture* à qui il donnoit par là plus de motifs de vengeance qu'il ne lui en ôtoit de moyens.

1500.

Le Roi croyant s'être suffisamment assuré de l'obéïssance des Suédois, voulut tenter une pareille entreprise à l'autre extrémité de ses Etats. Il s'agissoit de joindre aux titres acquis par le Roi précédent une posses-

JEAN.

ſion réelle de la partie du *Holſtein* appellée *Dithmarſe*. Ce pays qui s'étend le long de l'océan, de l'*Elbe* à l'*Eyder*, n'a qu'environ ſept lieues d'Allemagne de longueur ſur une largeur de quatre à cinq lieues, mais ſa fertilité, le nombre & la richeſſe de ſes habitans l'égalent à des provinces beaucoup plus vaſtes. Ces habitans s'étoient mis depuis longtems dans une indépendance réelle de tout Prince étranger, quoiqu'ils paruſſent extérieurement relever de l'Egliſe de *Brême*, & après s'être maintenus en forme de République contre les efforts reïtérés des Comtes de *Holſtein*, ils refuſoient d'avoir aucun égard à cette donation que l'Empereur *Frederic* III. avoit faite de leur pays à *Chrétien* I. comme faiſant partie du nouveau Duché de *Holſtein*. *Jean* les ayant donc fait ſommer inutilement de lui rendre hommage, s'unit avec *Fréderic* ſon frère qui, étant Duc de *Holſtein* comme lui, participoit à ſes prétentions & à ſes deſſeins, & les deux Princes prennent la réſolution de faire les plus grands efforts pour aſſujettir ce peuple juſqu'alors indompté.

Ils

JEAN.

Ils lévent pour cet effet une armée d'environ 30000 hommes, dans laquelle on comptoit près de 2000 gentilshommes Danois & Holsteinois. Les Dithmarses ne pouvoient pas mettre plus de 6000 combattans sous les armes, mais ces hommes robustes & courageux défendoient leur liberté & un pays accessible par une seule route, un pays peu connu de leurs ennemis, entrecoupé de marais, de digues & de fossés impraticables pour la Cavalerie, & qu'on pouvoit encore inonder par des écluses quand il ne restoit plus d'autre moyen de le sauver. Les Danois firent une triste expérience de la difficulté de surmonter tous ces obstacles, après avoir d'abord trop affecté de les mépriser. Ils prirent à la vérité *Meldorp*, mais ayant voulu pénétrer plus avant ils furent repoussés, & entiérement défaits. Le Roi & le Duc n'échapperent qu'avec peine; deux Comtes d'*Oldenbourg* y périrent ainsi qu'un grand nombre de gentilshommes. Les Dithmarses firent monter la perte des Danois dans cette journée a 11000 hommes, mais suivant ces derniers elle n'excéda pas les quatre mille. Les vainqueurs fi-

JEAN.

rent un riche butin dans lequel ſe trouva la célébre banniére de *Dannebrog* que le peuple croyoit avoir été envoyée du ciel à *Valdemar* II. & qui fut ainſi entiérement perdue pour les Danois. Un ſi rude échec ne pouvoit être aiſement réparé: Auſſi les deux Princes ne refuſerent-ils pas de s'accommoder avec les Dithmarſes par l'entremiſe des villes Anſéatiques. *Albert Crantzius,* auteur de pluſieurs hiſtoires eſtimées, fut pris pour arbitre par les parties qui ſe réſerverent, l'une ſes prétentions, l'autre ſon indépendance en ſe promettant de vivre en paix.

1501 - 2.

Les malheurs du Roi ranimérent les eſpérances & les deſſeins des Suédois mécontens. C'étoit alors une choſe également difficile de gouverner ce peuple à ſon gré, & de le tenir aſſujetti malgré lui. *Stenon Sture* regrettant toujours les gouvernemens que le Roi lui avoit ôtés, & plus encore le rôle brillant qu'il joüoit dans le tems où la Suéde n'avoit point voulu de Roi, forma de nouvelles in-

JEAN.

intrigues pour ramener ce tems si favorable à son ambition. *Jean* se rend en Suéde pour étouffer ces troubles naissans, mais comme il s'y rend sans armée, il y est presque sans autorité, & l'audace des mécontens ne fait que s'accroître. *Stenon Sture* rompt ouvertement avec lui sous prétexte de quelques griefs peu importans en eux-mêmes, & que le Roi avoit offert aux Etats de redresser. L'inutilité de ces offres pacifiques oblige ce Prince à prendre d'autres mesures. Pour cet effet il s'assure de la fidélité de l'Archevêque d'*Upsal*, laisse une bonne garnison & la Reine *Christine* son épouse dans le château de *Stockholm*, & va se préparer en Dannemarc à reparoître bientôt avec cet appareil redoutable sans lequel il avoit éprouvé que ses droits étoient comptés pour rien.

En son absence *Sture* prend *Stockholm* & tient assiegée la Reine *Christine* dans le château. Elle s'y défend avec courage pendant huit mois, mais enfin les maladies & la famine obligent la garnison à capituler avant que le retour de l'été eut pû permettre au Roi de lui envoyer du secours. La flotte Danoise étant

JEAN.

étant ainsi arrivée trop tard s'en retourna sans avoir rien fait, & *Sture* triomphant acheva d'enlever toute la Suéde à *Jean* à la réserve de *Calmar* & de *Borkholm*.

Les villes Anséatiques avoient montré durant ces troubles une si grande partialité en faveur des Suédois que le Roi crut devoir en tirer vengeance. Il fit saisir plusieurs vaisseaux Lubeckois qui portoient des provisions en Suéde. Les Lubeckois voulurent se venger à leur tour: De-là nait bientôt une guerre ouverte entre le Roi & les Villes qui trouvoient trop d'avantages dans leur commerce avec les Suédois pour y renoncer facilement.

Les Norvégiens soulevés par les intrigues des Suédois ne donnent pas moins d'occupation au Roi. La mort d'un de leurs chefs nommé *Canut Alfson* n'ayant fait que ranimer leur révolte, *Jean* envoye chez eux le Prince *Chrétien* son fils alors âgé d'environ 20 ans pour les réduire. Ce Prince y réussit en peu de tems, mais il perd encore plus promtement la gloire de ce succès par l'extrême sévérité dont il use envers les vaincus. Sous prétexte de punir les rebelles il fait périr

JEAN.

rir une partie considérable de la Noblesse de Norvége, & ne prend point assez de soin de distinguer l'innocent du coupable. A son retour *Chrétien* porte ses armes dans quelques provinces de Suéde avec le même bonheur, & en use avec aussi peu de ménagement.

1503 - 4.

Le Cardinal *Raimond Pérault* Légat du Pape dans le Nord assoupit cependant par son entremise les troubles qui s'étoient élevés entre le Roi & les villes Anséatiques, en les engageant à conclure une trêve. Il porte aussi *Stenon Sture* l'Administrateur de Suéde à remettre en liberté la Reine *Christine* après une détention honorable de plus de deux ans. Peu de tems après *Sture* meurt, mais ceux de sa faction élisent si promtement en sa place un autre administrateur que les affaires du Roi n'en sont pas plus avancées; il se nommoit *Svante Sture*, & étoit d'une capacité déja prouvée par de longs services.

JEAN.

1505 - 6.

Malgré ſes efforts le Sénat de Suéde témoigne quelque déſir de ſe réconcilier avec le Roi, & promet d'en traiter avec lui à *Calmar*. Le Roi ſe rend dans cette ville, ſuivant la parole donnée, mais il y attend en vain les députés Suédois. Irrité de cette mauvaiſe foi, il fait rendre par les Sénats de Dannemarc & de Norvége une ſentence contre leurs principaux chefs qui les déclare coupables de rebellion & de parjure, & les condamne en cette qualité à toutes les peines des rebelles & des proſcripts. Par là les biens que quelques uns d'entr'eux avoient en Dannemarc & en Norvége furent adjugés au fiſc. Il eſt remarquable que le Roi voulut que l'Empereur *Maximilien* rendit une pareille ſentence contre les Suédois. C'étoit probablement pour qu'étant proſcripts dans l'Empire, ils ne puſſent en tirer aucun ſecours. La Chancellerie Allemande ne négligea pas cette occaſion favorable de reprendre ce ſtyle qui lui avoit été ſi familier autrefois ; elle fit citer les Suédois devant le tribunal de l'Empire, & comme ceux-ci ne daig-

JEAN.

daignerent pas feulement répondre, ils furent mis au ban de l'Empire, & le décret en fut publié fpécialement dans les Villes Anféatiques : On ne voit pas que cette maniére de procéder contr'eux ait fait beaucoup d'effet, mais peut-être que *Jean* avoit eu principalement en vuë par cette exceffive condefcendance de flatter un Prince avec lequel il travailloit dès lors à s'allier.

1507 - 8.

Ce qui avoit fans doute été plus fenfible aux Suédois, c'eft l'interruption prefque totale de leur commerce étranger. Le Roi ayant réfolu de les pouffer à bout par ce moyen avoit armé une quantité de Corfaires qui des ports de *Gothlande* fe répandoient fur les côtes de Suéde, & dominoient fur toute la Baltique. Les villes Anféatiques loin de pouvoir alors fécourir les Suédois, fe trouvant engagées dans une fâcheufe guerre avec les Ducs de *Mecklenbourg* demandoient la paix au Roi *Jean*, & ce Prince ne la leur accordoit qu'à condition qu'elles ne prendroient plus aucune part aux af-

affaires des Suédois que pour contribuer à les remettre ſous ſon obéïſſance. Dans ces conjonctures une partie des Suédois crut devoir faire de nouveaux efforts pour rappeller le Roi, mais toutes les meſures qu'ils prirent pour cet effet furent encore rompues par les intrigues de l'Adminiſtrateur *Svante Sture* & les ſénateurs de ſa faction.

1509 - 10 - 11.

Un événement imprévu contribua beaucoup à ſeconder les deſſeins de ce parti. Les villes Anſéatiques ayant terminé leur guerre avec les Ducs de *Mecklenbourg* en recommencerent une nouvelle avec le Dannemarc. Elles ne pouvoient ſouffrir de voir leur commerce avec la Suéde ſuſpendu pendant tant d'années, & elles recommençoient à y envoyer des vaiſſeaux chargés de toute ſorte de proviſions. Quelques uns de ces vaiſſeaux ayant été pris elles s'en vengerent en pillant les côtes de pluſieurs îles Danoiſes. Le Roi commit de pareilles hoſtilités ſur le territoire de *Lubeck*, mais la tempête fit échouer l'entrepriſe qu'il avoit

JEAN.

avoit formée sur *Travemunde.* L'Administrateur de Suéde profita de la circonstance ; il fit déclarer le Roi ennemi de la patrie, leva une armée, fit ravager la *Hallande*, & prendre *Calmar* & *Borkholm*, mais ses troupes furent battues en *Scanie*, & *Norby* Amiral Danois prit sa revanche en *Finlande.* Les villes de *Lubeck, Wismar, Rostock, Stralsund* eurent aussi beaucoup à souffrir par le pillage de leurs terres, & la perte de plusieurs de leurs vaisseaux.

1511 - 12.

Grande bataille navale près de *Bornholm* entre les forces réunies du Roi & des Villes : La perte fut considérable de part & d'autre, & assez égale ; mais le lendemain la flotte des villes s'empara de 60 vaisseaux Hollandois richement chargés que les Danois leurs alliés tenterent en vain de reprendre. Malgré ce succès, ces villes se sentant de jour en jour plus accablées du poids de la guerre, & de la perte de leur commerce firent des avances pour la paix.

JEAN.

On ſigna d'abord quelques préliminaires à *Flensbourg*, & l'année ſuivante on fit un traité de paix à *Malmœ*. Les villes s'engageoient à ſuſpendre tout commerce avec les Suédois, juſqu'à ce qu'ils ſe fuſſent ſoumis au Roi, ou à ſon fils, (c'étoit-là ce qui avoit fait le principal ſujet de la querelle,) & elles lui donnoient 30000 florins pour les fraix de la guerre. Le Roi de ſon côté leur rendoit toutes leurs franchiſes & leurs priviléges. Cette paix qui privoit les Suédois d'un allié puiſſant & néceſſaire, les jetta dans un embarras que la mort de *Svante Sture* leur Adminiſtrateur vint encore augmenter. Cet emploi qu'environnoient tant d'écueils, d'inquiétudes, & de fatigues n'en fut pas moins vivement diſputé : Après de violens débats le jeune *Stenon Sture* fils du défunt Adminiſtrateur l'emporta ſur *Eric Trolle* homme d'âge & d'expérience, mais qui étant Danois d'origine fut ſuſpect d'être trop favorable aux Danois. Le parti de *Trolle* offencé de cette préférence s'unit avec le Clergé pour ſe venger de *Sture*, en rétabliſſant le Roi, mais ces heureux changemens arrivoient trop tard pour ce Prince.

JEAN.

1513.

Jean mourut à *Albourg* dans la 58me année de son âge, & dans la 32me de son règne. C'étoit un Prince pieux, pacifique, modéré, ennemi de tout faste, frugal & simple dans ses mœurs. On lui a donné cette rare louange, qu'étant au milieu de ses courtisans il s'en distinguoit aisément par sa modestie, persuadé sans doute que le rang suprême n'a pas besoin de rien emprunter d'une vaine magnificence. Il étoit sujet à des accès de mélancholie sur le compte desquels il faut mettre sans doute quelques traits de violence qu'on lui a reprochés. Il ne laissa après lui que deux enfans, savoir *Chrétien* II. qui lui succéda, & une Princesse nommée *Elisabeth* qui épousa *Joachim* I. Electeur de *Brandenbourg*. *Christine* fille d'*Erneste* Electeur de Saxe femme du Roi *Jean* lui survéquit n'étant morte qu'en 1521.

Le 21 Fevrier

CHRÉTIEN II.

Troisieme Roi de la Maison d'Oldenbourg.

1513.

Le 2e Juillet. Ce Prince fils unique du Roi précédent étoit né en 1481. L'éducation qu'il reçut fut des plus défectueuses, & l'on peut dire que ce malheur fut la principale source de tous ceux qu'il éprouva dans la suite, & que ses peuples ne partagerent que trop avec lui. On lui laissa former de bonne heure des liaisons avec des hommes obscurs par leur origine, & plus vils par leurs sentimens, dont il adopta les gouts & les idées, & qui entretinrent par leurs basses flatteries les passions violentes avec lesquelles il étoit né, & qui ne le portoient déja que trop à se mettre au-dessus de toutes les loix.

Il avoit déja gouverné la Norvége comme Vice-Roi, & prouvé sa capacité comme général dans diverses guerres contre les rebelles de ce pays-là, & contre les Suédois, avant la mort du Roi *Jean*, & l'on a vû que dès son enfance il avoit été désigné successeur aux trois

CHRETIEN II.

trois couronnes qu'avoit portées ſon Père. Il prit en effet poſſeſſion de celles de Dannemarc & de Norvége ſans beaucoup de difficulté, n'en ayant fait aucune lui-même de donner à ſes peuples les aſſurances les plus ſatisfaiſantes pour le maintien de leurs droits. Mais les Suédois à leur ordinaire ne montrent pas le même empreſſement. Ils propoſent ſeulement de conférer ſur ce ſujet avec les députés du Roi dans des congrès où le plus ſouvent on ne convient de rien que du jour où s'en doit tenir un autre qui ne conclud pas d'avantage.

Chrétien confirme les franchiſes des villes Anſéatiques qui lui promettent en échange d'appuyer de leur crédit ſes droits ſur la Suéde. Il prend poſſeſſion de la partie des Duchés qui lui eſt échue par la mort de ſon pére, & confirme auſſi aux Etats de ces provinces tous leurs priviléges & ſpécialement leur droit d'élection qu'ils ſe réſervoient toujours quoi qu'ils n'en fiſſent jamais uſage.

CHRÉTIEN II.

1514 - 15.

Couronnement du Roi célébré avec beaucoup de pompe à *Copenhague* & à *Opslo*. Ce Prince avoit alors près de 33 ans. L'année suivante il épouse *Isabelle* fille de *Philippe* I. Roi d'*Espagne* & sœur de *Charles-quint*. Sa dot étoit de 250000 florins; mais ses vertus la firent encore plus aimer & respecter des peuples que la puissance de la maison dont elle sortoit. Comme elle avoit été élevée dans les Pays-bas, l'on fit venir par ses conseils, ou par égard pour elle, cette colonie de paysans Hollandois qui habite encore de nos jours dans *Amac*, & qui d'une lande sablonneuse qu'étoit cette île, en a fait un jardin d'un aspect riant & d'un excellent produit.

Le Roi travaille par toute sorte de moyens à augmenter sa puissance au dehors & au dedans de ses états. C'étoit là véritablement son grand objet, & l'on peut dire qu'il fut le principe de toute sa conduite, & le motif qui lui fit faire tant de démarches extra-

CHRETIEN II.

traordinaires, quelquefois louables & utiles à ſes peuples, mais ſouvent dangereuſes & injuſtes. C'eſt dans cette vûe qu'il s'applique à faire fleurir le commerce dans ſes états par ſes traités qu'il fait avec l'Angleterre & la Ruſſie, & qu'il augmente en même tems les droits d'entrée & de ſortie ſur les marchandiſes, pour ſe former un thréſor au moyen duquel il puiſſe tenir une armée ſur pied.

1516.

Ange *Arcemboldi* Légat du Pape *Léon* X. arrive dans le Nord avec des pouvoirs fort étendus, comme celui de permettre l'uſage de la viande dans les jours défendus, & de vendre des indulgences à ceux qui contribuoient d'une certaine ſomme pour la conſtruction de l'Égliſe de St. Pierre de *Rome*. Le Roi lui accorde la permiſſion de vendre ſes indulgences moyennant une ſomme de 1120 florins du Rhin qu'il ſe réſerve. Le Légat gagne ſa confiance, & en le chargeant de ménager ſes intérêts en Suéde, le Roi lui révéle imprudemment ſes projets & ſes intrigues dans ce pays-là.

CHRE'TIEN II.

1517.

Torben Oxe gentilhomme Danois, & *Canut Canutſen* ſénateur Norvégien ſont condamnés & exécutés par les ordres du Roi, qui veut ſans doute par ces exemples effrayer & humilier ſa nobleſſe. En même tems il ôte au ſénat la connoiſſance & le maniement de la plûpart des affaires, pour les donner à ſes créatures. Le principal de ces conſeillers d'une nouvelle eſpèce étoit *Sigebritte*, femme Hollandoiſe de la plus baſſe extraction, qui avoit pris ſur ſon eſprit le même empire que *Dyveke* ſa fille avoit eu ſur ſon cœur. Divers droits, douanes, impôts juſqu'alors inconnus ſont établis de la ſeule autorité du Prince, & des gibets dreſſés dans les villes pour que la crainte vienne à l'appui de l'obéïſſance; pluſieurs Egliſes ſont dépouillées d'une partie de leurs revenus; *Elſeneur* perd la douane du *Sund* qui eſt transportée à Copenhague où *Sigebritte* en prend la direction & les profits. Le Roi travaille auſſi à faire de *Copenhague* l'entrepôt général de toutes les marchandiſes dont on trafiquoit dans

CHRETIEN II.

dans le Royaume. C'étoit ſans doute pour rendre plus ſûre & plus facile la perception des droits d'entrée & de ſortie, mais cet arrangement incommode aux provinces éloignées donna lieu à de grandes plaintes.

Le Roi commence alors à prendre ouvertement plus de part aux affaires de Suéde. Ce royaume étoit, comme à l'ordinaire, partagé en deux factions principales, l'une de *Stenon Sture* adminiſtrateur, & d'une partie de la nobleſſe & du peuple; l'autre du Clergé & des autres partiſans du gouvernement Danois, à la tête duquel étoit le nouvel Archevêque d'*Upſal Guſtave Trolle*, fils de cet *Eric Trolle* qui avoit été le concurrent de *Sture*, & dont on a fait mention ſur la fin du régne précédent. *Trolle* & *Sture* étoient déja en armes l'un contre l'autre: le premier avoit refuſé de prêter aux Etats le ferment de fidélité ordinaire en prenant poſſeſſion de la dignité de Primat, & *Sture* autoriſé par les Etats le pourſuivoit, & l'aſſiegeoit dans ſon château de *Steke*: *Chrétien* qui n'avoit pas prévû une rupture ſi prompte ne put faire une diverſion en faveur de *Trolle* qu'avec des armes ſpirituel-

CHRE'TIEN II.

tuelles. Il obtint de la cour de Rome que *Sture* fut jugé ſuivant toute la rigueur des loix eccléſiaſtiques : Une commiſſion de prélats à laquelle préſidoit l'Archevêque de *Lunden* prononça que *Sture* avoit encouru les peines de l'excommunication pour avoir uſé de violence envers *Trolle* & d'autres Eccleſiaſtiques, retenu le douaire de la Reine *Chriſtine*, & la couronne même de Suéde déférée ſi ſolemnellement à *Chrétien*.

Maic ni ces foudres de l'Egliſe, ni un ſecours de Danois ne purent opérer la délivrance de l'Archevêque *Trolle*. Il tomba au pouvoir de *Sture*, qui faiſant exécuter à la rigueur la ſentence que les Etats avoient rendue contre lui, le dépoſa, l'obligea à promettre par ſerment qu'il ne redemanderoit jamais la dignité dont on le dépouilloit, & qu'il vivroit tranquille dans le cloître où il devoit être renfermé. C'eſt cette même ſentence contre *Trolle* qui faiſoit alors le ſujet du triomphe de ſes ennemis qui devint peu de tems après le ſujet ou du moins le prétexte de leur perte.

CHRETIEN II.

1518.

Arcemboldi arrive en Suéde, & loin d'y ménager les intérêts du Roi comme il s'y étoit engagé, gagné par les promesses de *Sture* il prend le parti de ce dernier, & lui révéle tout ce que le Roi lui a confié. *Chrétien* ne tarda pas à s'en venger. Lors que le Légat voulut emporter avec lui les sommes qu'il avoit retirées de la vente de ses indulgences, il les fit saisir, & se les appropria. *Arcemboldi* lui-même ne put se dérober qu'avec peine au ressentiment de ce Prince qu'enhardissoit le crédit dont *Charles-quint* son beaufrére jouïssoit à la cour de *Rome*. Telle fut la mission du Légat *Arcemboldi* : Après avoir envenimé toutes les quérelles qu'il étoit venues appaiser, servi & trahi tour à tour les deux partis opposés, il fut ensuite le joüet de l'un & de l'autre, & partit en laissant après lui un scandale universel qui ne contribua pas peu à préparer les esprits à recevoir favorablement la nouvelle doctrine qu'on prêchoit déja avec succès en Allemagne.

Le Roi fait une descente avec son armée

près

CHRE'TIEN II.

près de *Stockholm*, & forme l'attaque de cette ville; mais *Stenon Sture* marche à son secours, & ayant eu de l'avantage dans un combat, la mauvaise saison s'approche avant que l'armée Danoise puisse rien faire d'important. La disette & la désertion se joignant à ce revers mettent le Roi dans un grand embarras: Pour s'en délivrer il demande à conférer avec *Sture* sur les moyens de s'accommoder. *Sture* lui envoye pour sa sureté un sauf conduit & six otages des plus illustres familles, mais au lieu de se rendre à *Stockholm*, comme on en étoit convenu, *Chrétien* profitant d'un vent favorable s'embarque avec les six otages, & fait voile pour le Dannemarc. Du nombre des otages étoit *Gustave Ericson Vasa* que la providence destinoit à venger cette mauvaise foi, & qui fut depuis Roi de Suéde.

1519.

La juste indignation des Suédois ne fit qu'affermir l'autorité de *Sture*, en leur rendant son ennemi plus odieux. L'année d'après tous les efforts de *Chrétien* contre lui n'abou-

n'aboutirent à rien de considérable. Il n'en fut pas de même de celle qui suivit, l'une des plus fertiles en grands événemens de toute cette histoire.

1520.

Les armemens que le Roi se proposoit d'employer contre les Suédois par mer & par terre étoient si considérables, qu'il n'est pas étonnant qu'ils n'eussent pas pû être plutôt achevés. Son armée de terre étoit composée, outre ses propres troupes & celles de *Holstein*, de 4000 fantassins levés en Allemagne & en Pologne, d'un corps d'Ecossois, & de deux mille françois qui lui avoient été envoyés par *François* I. conformément aux traités d'Alliance qui subsistoient entre les deux Couronnes. *Othon Krumpen* général de réputation avoit le commandement de toutes ces forces. Celles de mer n'étoient pas moins redoutables. Dès le commencement de l'année, *Krumpen* pénétre en Suéde par la *Hallande* & la *Vestro-Gothie*. Il rencontre à *Bogesund* l'Administrateur qui veut lui disputer ce passage.

CHRE'TIEN II.

ſage. Les Danois le forcent, & mettent leur ennemi en déroute. *Stenon Sture* bleſſé à mort dans ce combat expire peu de tems après. Les vainqueurs emportent d'autres poſtes, & s'avancent toujours en ſoumettant toutes les provinces qui ſe trouvent ſur leur route.

Les Suédois conſternés & ſe voyant ſans chef, ſans armée, ſans reſſources, demandent à traiter avec le général Danois. Ils tiennent une diéte à laquelle l'Archevêque *Guſtave Trolle* ſi récemment dépoſé vient préſider avec toutes les marques de ſa dignité. Perſuadés par *Trolle* & plus encore par la crainte, les Suédois y prennent la réſolution de reconnoître *Chrétien* pour leur Roi. *Othon Krumpen* conclut avec eux au nom de ce prince un traité qui portoit que l'Union de *Calmar* ſeroit rétablie, que le Roi conſerveroit à la nation tous ſes priviléges, que le paſſé ſeroit mis en oubli, & que perſonne ne pourroit être recherché pour la conduite qu'il avoit tenue durant les troubles précédens. Ce traité fut ratifié peu de tems après par le Roi que la mauvaiſe ſaiſon retenoit encore avec ſa flotte à *Copenhague*.

Une

CHRETIEN II.

Une femme ſeule oſa reſter armée, & refuſer de ſubir la loi du vainqueur. C'étoit *Chriſtine* veuve du dernier adminiſtrateur *Stenon Sture.* Elle ſe jetta dans *Stockholm* réſolue de faire les derniers efforts pour garder à ſes fils ce dernier reſte de la grandeur de leur père. Les Lubeckois la ſoutenoient en ſecret : mais les habitans de quelques provinces qui ranimés par ſon exemple avoient voulu rependre les armes, furent totalement défaits. La mer étant enfin devenue libre, le Roi parut avec ſa flotte devant *Stockholm.* La fermeté de *Chriſtine* n'en fut point ébranlée. Elle ſe défendit longtems avec beaucoup de valeur, mais enfin la bourgeoiſie de *Stockholm* gagnée par les promeſſes du Roi, & les ſollicitations des ſénateurs de ſon parti ouvrit ſes portes à ce Prince qui renouvella à cette occaſion les promeſſes qu'il avoit déja faites aux Suédois, & en fit de particulieres & de plus favorables à *Chriſtine,* & à tous ceux qui avoient pris les armes pour elle. Devenu maître de toute la Suéde en le devenant de *Stockholm, Chrétien* y fit ſon entrée avec beaucoup de pompe, & deux mois après les Etats

y étant

CHRE'TIEN II.

y étant aſſemblés par ſon ordre, il exigea d'eux qu'ils reconnuſſent que la couronne de Suéde lui étoit dévolue à titre de ſucceſſion pour reſter héréditaire dans ſa famille. Perſonne n'oſant examiner les fondemens de cette prétention, *Chrétien* fut proclamé Roi héréditaire de Suéde, & couronné peu de jours après en cette qualité. Dans cette cérémonie il confirma par ferment, ſuivant l'uſage, les promeſſes qu'il avoit faites aux Suédois; mais ces ſermens & les fêtes qu'il leur donna à cette occaſion n'étoient deſtinés qu'à les endormir ſur le bord d'un précipice. Pendant que tout le monde étoit occupé de ces réjouïſſances trompeuſes, le Roi ne l'étoit que de ſes inquiétudes. Une multitude d'exemples anciens & récens lui montroient le peu de fonds qu'il y avoit à faire ſur la ſoumiſſion forcée des Suédois, il vouloit tirer quelque parti de ſa conquête ſans s'expoſer à la perdre comme ſes prédéceſſeurs; pour cela il falloit imaginer de nouveaux moyens: il avoit fait d'exceſſives dépenſes pour cette guerre de Suéde, le reſſentiment lui faiſoit ſouhaiter que la Suéde l'en dédommageat. Peut-être même eut-il

eut-il été bien difficile qu'il y pourvût d'ailleurs ; mais il ne pouvoit lever aucun impôt sur les Suédois sans le libre consentement des Grands, ou les forcer à y acquiescer sans voir renaître en foule les troubles & les revoltes, aussitôt qu'il auroit tourné le dos. Dans une pareille position il n'y avoit peut-être point de parti qui n'eut ses inconvéniens, & c'étoit bien alors plus que jamais que *Chrétien* avoit besoin de Conseillers prudens & vertueux : Mais il avoit le malheur, le plus grand sans doute de ceux qu'un Prince peut s'attirer par sa faute, d'avoir mis toute sa confiance dans des hommes sans principes & sans honneur. Les inclinations qu'on avoit laissées se former chez lui dès son enfance n'étoient pas de celles qui attirent le mérite dans les cours. Celui de ces ministres qu'il écoutoit le plus favorablement étoit *Dideric Slagheck*. Il se distinguoit même parmi ses favoris par son audacieuse corruption. C'étoit un Westphalien, barbier de profession, que la faveur de *Sigebritte* sa parente, sa souplesse & une lâche complaisance avoient élevé. Dans la perplexité où il vit le Roi il lui représenta que le

 seul

CHRETIEN II.

seul moyen d'établir solidement sa domination en Suéde étoit de couper la racine à toutes sortes de rebellions en détruisant les principales familles de ce Royaume qui respiroient de tout tems un esprit de factions & d'indépendance, que dès lors les autres habitans effrayés & sans chefs se soumettroient aux impositions & à toute autre loi qu'on voudroit leur dicter, que cette rigueur seroit assez justifiée par les révoltes précédentes, par la tranquillité qu'elle assureroit pour l'avenir, & par la bulle d'excommunication que le Pape avoit lancée contre la Suéde, & dont l'exécution avoit été commise au Roi. Ce Prince malheureux fut ébloui par ces raisons : Il ne vit que ce qu'il y avoit de spécieux dans l'avis sanguinaire qu'on lui donnoit, & impétueux comme il étoit, il se hâta de le suivre avant que d'avoir eu le tems de le considérer sous toutes ses faces, & d'entendre la voix de la Religion & de l'humanité qui n'eussent pas tardé à s'élever dans son cœur. Il fut donc résolu de se servir du prétexte d'exécuter la bulle du Pape qui déclaroit hérétiques & rebelles tous les Suédois du parti du dernier

Ad-

CHRE'TIEN II.

Administrateur ; & comme si cette bulle eut autorisé le Roi à s'armer contr'eux du glaive temporel on prit ses mesures pour les livrer aux derniers supplices. Au troisieme jour des fêtes du couronnement, l'Archevêque *Trolle* porte, comme on en étoit convenu, une accusation contre tous ceux des partisans de *Sture* qui avoient eu part à la sentence prononcée contre lui, & l'avoient obligé à résigner sa dignité. Le Roi nomme une commission d'Ecclésiastiques presque tous Suédois pour juger cette affaire. La sentence en question est produite avec les sceaux des Sénateurs & autres qui l'avoient rendue. Cette piéce devient entre les mains du Roi la liste des victimes qu'il veut immoler à la sureté de sa conquête. La commission à la tête de laquelle étoit l'Archévêque qui se trouvoit ainsi accusateur, juge & partie, décide que les accusés étant coupables d'une hérésie manifeste, *ont encouru les peines de l'excommunication, & que le Roi en les punissant ne peut que s'attirer la bénédiction de Dieu.* Au même moment on fait arrêter ces infortunés, & ils sont trainés au supplice, sans avoir eu le tems de

CHRE'TIEN II.

s'y préparer. Les Evêques de *Scara* & de *Strengnès* dans leurs habits de Prélats, plusieurs Sénateurs, & autres personnes de la noblesse, & les magistrats de *Stockholm* eurent la tête tranchée. Parmi la bourgeoisie il y en eut qui sans crime & sans procédure périrent de la main des bourreaux, d'autres qui furent les victimes de la férocité du soldat. Le corps de *Stenon Sture* fut exhumé, brûlé, & mis en pièces avec celui d'un de ses fils. Les corps des autres suppliciés furent aussi brûlés comme indignes de la sépulture.

Après avoir ainsi rempli la capitale de deuil, de désespoir & d'indignation, *Chrétien* en sortit pour se rapprocher du Dannemarc. Mais comme s'il eut pris plaisir à se faire suivre partout de la haine & de l'effroi, il fit dresser des gibets & des échaffauts dans toutes les villes qu'il traversa, & laissa partout des traces sanglantes de son passage. Il s'appliqua surtout à détruire certaines familles nobles qu'il redoutoit ; enfin s'il n'y a point d'exagération dans le récit des historiens Suédois, il ne quitta la Suéde qu'après y avoir fait périr

envi-

CHRETIEN II.

environ 600 perſonnes par la main des bourreaux.

1521 - 22.

Voyage du Roi dans les Pays-bas où il a de fréquentes entrevûes avec *Charles*-quint ſon beau-frère. Il en obtient le privilége pour lui & ſes ſucceſſeurs les Rois de Dannemarc, de conférer l'inveſtiture du Duché de *Holſtein* au nom de l'Empereur, mais le Duc *Fréderic* proteſta contre ce privilége & ſût bien le faire révoquer dans la ſuite.

Chrétien ôte par des voies violentes l'île de *Bornholm* à l'égliſe de *Lunden*, & force l'Archevêque *George Scodbourg* à réſigner ſa dignité qu'il donne à *Dideric Slagheck* ſon favori. On va voir quel fut le terme de cette fortune ſi extraordinaire & ſi peu méritée. Le Pape ayant envoyé un Légat pour prendre connoiſſance des exécutions de *Stockholm* dans leſquelles deux Evêques avoient péri, *Chrétien* effrayé de l'orage qui pouvoit ſe former de ce côté là dans un tems où il étoit menacé de plus d'une rebellion, prit le parti

N 3 de

CHRE'TIEN II.

de rejetter tout ce qu'on lui reprochoit ſur les conſeils de *Slagheck*, & de détourner par là tout le reſſentiment du Pape ſur ce lâche miniſtre. Ainſi le nouvel Archevêque devint par un juſte retour la victime de ces mêmes paſſions qu'il n'avoit cru nourrir que pour ſon avantage, & malgré cette faveur diſtinguée dont il avoit reçu tant de marques, il fut brûlé vif dans une place publique à Copenhague. A l'égard du Légat gagné par les careſſes & les complaiſances, peut-être auſſi par les préſens du Roi, il rendit le jugement le plus favorable à ce Prince dans le rapport qu'il fit à la Cour de Rome, & le déchargea de tout blâme pour les exécutions des Prélats & autres rebelles Suédois. Mais Léon X. ne confirma point formellement ce jugement. Il ſe contenta de paroître l'approuver par ſon ſilence, & par la confirmation des Evêques que le Roi avoit mis en la place de ceux qu'il avoit fait périr. Tel étoit l'effet de la crainte que l'Empereur inſpiroit à ce lâche Pontiſe : mais ſes ſucceſſeurs animés par d'autres motifs reprirent dans la ſuite l'examen de cette affaire.

Pen-

CHRETIEN II.

Pendant ce tems là on pouvoit voir clairement en Suéde les suites ordinaires d'une politique inhumaine, & par là même nécessairement dangereuse & mal entendue. Loin que l'extrême sévérité dont le Roi avoit usé y eut affermi sa domination, tout sembloit concourir à en précipiter la ruine par un effet naturel de l'indignation universelle que ses rigueurs y avoient causée. La tyrannie des Régens qu'il y avoit laissés en son absence avoit encore aigri le mal, & la plûpart des Suédois n'attendoient plus qu'un chef qui osat lever le premier l'étendart de la révolte. Ce chef ne tarda pas à se trouver. Ce fut le jeune *Gustave Ericson Vasa* fils d'un des Sénateurs exécutés à *Stockholm*, & l'un de ces six ôtages que le Roi avoit fait enlever devant *Stockholm*, & conduire à *Copenhague*. Il avoit été confié à la garde d'*Eric Banier* Gentilhomme Danois son parent qui le traitoit avec beaucoup d'égards dans le Château de *Callœ* en *Jutlande* dont il étoit gouverneur. Mais *Gustave Vasa* ayant réussi à s'évader à la faveur d'un déguisement, s'étoit rendu à *Lubeck* où il avoit aisément obtenu divers secours d'une ré-

CHRE'TIEN II.

régence ſecrétement ennemie de *Chrétien*. Enfin il étoit arrivé en Suéde où comprenant bien qu'il n'y auroit de ſureté pour lui qu'à la tête d'une armée, il réüſſit après mille traverſes & mille dangers à ſoulever quelques *Dalécarliens*. Cette petite troupe ayant quelque ſuccès prend bientôt de rapides accroiſſemens qui lui en procurent de plus grands encore. *Guſtave* ſe rend maître en peu de tems de *Veſteras* & *d'Upſal*: Il bat un corps de Danois commandé par l'Archevêque *Trolle*, va camper devant *Stockholm*, & tient cette ville bloquée; enſuite il aſſemble les Etats de Suéde, les anime à le ſeconder, & ſe fait nommer Adminiſtrateur: Dès lors autoriſé & puiſſamment ſecouru par ſes compatriotes il ſoumet preſque toute la Suéde. *Chrétien* ne pouvoit envoyer que des ordres inutiles à ceux qui tenoient encore pour lui dans ce pays-là. L'épuiſement de ſes finances, les mécontentemens de ſes ſujets, les diſpoſitions peu favorables des Lubeckois lui tenoient les mains liées. *Norby* ſeul retardoit la perte entiere de la Suéde par l'activité avec laquelle il ſecouroit *Stockholm*, *Calmar* & *Abo*, qui

étoient

CHRETIEN II.

étoient alors comme autant de clefs de ce Royaume. Ce brave Amiral qui avoit librement condamné les excès de ſon maître durant le cours de ſa proſpérité, combattoit pour lui avec une fidélité inviolable dans un tems où ce Prince abandonné de la fortune l'alloit être de ceux qui l'avoient le plus flatté. Ce ne fut pas tout. Les Lubeckois après avoir longtems favoriſé *Guſtave* en ſecret, le ſecoururent ouvertement ; ils équiperent des flottes qui ſecondoient ſes armes en Suéde, affamoient *Stockholm*, & faiſoient des diverſions en Dannemarc dont elles ravageoient les côtes. La ville de *Copenhague* qu'ils menacerent fut à la vérité préſervée, mais ils pillerent l'île de *Bornholm* & réduiſirent la ville d'*Elſeneur* en cendres.

Le Roi ſe voyant tant d'ennemis ſur les bras rechercha alors l'amitié du Duc *Fréderic* ſon oncle à qui il avoit, donné plus d'un ſujet de plainte. Il conclut avec lui un traité par lequel il ſe déſiſta du privilége de conférer l'inveſtiture du *Holſtein*, & promit de le ſatisfaire ſur ſes prétentions. Mais le tems ne permit pas de mettre cet accord en exécu-

 tion.

tion. La plûpart des ſujets du Roi, & en particulier les ordres du clergé & de la nobleſſe commençoient alors à prendre des meſures pour ſecouer un joug qui leur ſembloit inſupportable. Outre les actes de rigueur & de deſpotiſme que l'on a rapportés, *Chrétien* s'étoit rendu extrémement odieux par les atteintes multipliées qu'il avoit portées aux priviléges de l'Egliſe & de la Nobleſſe, par les impoſitions dont il avoit chargé le peuple, par des loix qu'il avoit publiées de ſa ſeule autorité, dans leſquelles il ſubſtituoit au ſénat une nouvelle cour ſouveraine de juſtice dépendante de ſa ſeule volonté, il changeoit le gouvernement municipal des villes, il bornoit le pouvoir des nobles ſur leurs ſerfs, & il leur retranchoit certaines branches de leurs revenus. Il faut avouer cependant que pluſieurs de ces loix avoient un objet très louable en lui-même, & tendoient à réprimer des abus très repréhenſibles. Telles étoient celles qui défendoient aux gentilshommes de *Sélande* de maltraiter leurs ſerfs, & d'en faire une ſorte de trafic entr'eux, celles qui condamnoient l'uſage inhumain & révoltant pratiqué

tiqué en divers lieux par les habitans des côtes de piller les effets naufragés, celles qui empêchoient que l'Eglise n'acquit trop de fonds de terres, comme cela n'étoit déja que trop arrivé au grand préjudice du peuple & de la Couronne, celles qui obligeoient les Prélats à résider dans leurs bénéfices, celles qui reprimoient le faste excessif des Evêques, & leur défendoient de voyager dans le Royaume avec ces suites nombreuses qui ne servoient qu'à scandaliser & à opprimer le peuple. Mais ces loix venoient d'un Prince qui avoit donné prise sur lui; elles n'étoient point faites avec le concours du sénat; on ne les publioit point dans des tems favorables & avec les ménagemens nécessaires: Ainsi au lieu des bons effets qu'elles eussent produit sous un Roi chéri & respecté, au lieu de regagner à *Chrétien* les cœurs des citoyens vertueux que sa conduite lui avoit fait perdre, elles ne servirent qu'à soulever aussi contre lui tous les gens vicieux qui trouvoient leur intérêt dans les abus condamnés par ces loix.

Les Prélats & la Noblesse de *Jutlande* furent les premiers qui passerent des plaintes

aux

aux voies de fait. Ils firent entr'eux une aſſociation dont les membres s'engageoient à faire les derniers efforts pour ſecouer le joug de *Chrétien*, le dépoſer, & placer ſur le thrône en ſa place le Duc *Fréderic* ſon oncle. Ils envoyerent un des leurs nommé *Munk* à ce Prince pour s'aſſurer de ſon concours. *Fréderic* héſita dabord, mais irrité contre ſon neveu, & craignant que ſon refus ne fit penſer à quelque autre Roi ou Prince étranger, comme on l'en menaçoit, il promit enfin ce qu'on deſiroit. Ce fut un coup de partie pour les mécontens. La confiance qu'il leur inſpira ne tarda pas à paroître.

1523.

Le Roi avoit convoqué vers la fin de l'année précédente une Diette à *Calundbourg* & les Jutlandois avoient refuſé de s'y rendre. Irrité de cette déſobeïſſance *Chrétien* ſe rend dans leur province, & les convoque une ſeconde fois à *Arhuus*. On prétend que c'étoit un piége qu'il leur tendoit, qu'il s'étoit fait ſuivre par quelques troupes, qu'il avoit

amené

amené avec lui des bourreaux déguisés, qu'en un mot il avoit dessein de les traiter comme il avoit fait les Suédois à *Stockholm.* Les Jutlandois le craignirent du moins, & il faut avouer que cette crainte n'étant pas destituée de tout fondement pouvoit les autoriser à prendre les mesures les plus sérieuses pour leur sureté; mais qu'ils n'ayent rien fait que de nécessaire à cet égard, ou qu'ils ayent poussé trop loin la précaution & la défiance, c'est ce qu'il semble bien difficile de décider aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, dès qu'ils apprirent l'arrivée du Roi, ils s'assemblerent à *Vibourg,* & y dresserent deux actes par l'un desquels ils invitoient le Duc *Fréderic* à venir prendre possession du thrône, comme *étant un Prince du sang Royal, & qui s'étoit conduit jusqu'alors Chrétiennement envers Dieu, & envers les hommes;* & par l'autre acte ils renonçoient à leur serment de fidélité, & signifioient au Roi sa déposition. Voici les motifs qu'ils alléguoient pour la justifier: „ Qu'il avoit violé sa capitulation, & enfreint leurs priviléges de plusieurs manieres; qu'il avoit confié à des étrangers sans

„ nais-

CHRE'TIEN II.

„ naiſſance, ſans honneur ni probité les plus „ importantes places du Royaume ; dépouillé „ les Egliſes, dépoſé, maltraité des Evêques, „ fait mourir contre toute juſtice & ſans „ forme de procès des Sénateurs & des per- „ ſonnes de la nobleſſe, & chargé le peuple „ d'impoſitions nouvelles & inuſitées: Que le „ maſſacre de *Stockholm*, les menaces de *Si-* „ *gebritte*, les troupes étrangeres tenues con- „ tinuellement ſur pied étoient pour eux au- „ tant d'avertiſſemens de ne point ſe livrer „ entre ſes mains, qu'ainſi ne pouvant être „ ſûrs de leurs vies ſous ſon gouvernement, „ ils ſe trouvoient contraints de s'y ſouſtrai- „ re, & de le dépoſer comme ils faiſoient par „ les préſentes lettres. " *Munck* qui avoit eu la dangereuſe commiſſion de les lui porter s'en acquita avec beaucoup d'adreſſe. Il les laiſſa, comme par mégarde, dans l'appartement du Roi, & ſe mit en ſureté avant qu'il les eut luës. Cette lecture jetta le Roi dans un trouble extrême. Il voulut d'abord appaiſer les mécontens par des promeſſes d'une entiere ſatisfaction ſur leurs griefs, mais ceux-ci demeurerent fermes, perſévérant dans la réſolution

de

de donner, quoiqu'il en pût coûter, un autre Maître au Dannemarc. Alors *Chrétien* ne se trouvant plus en sureté en *Jutlande* repasse en *Fionie*, & en *Sélande*, exigeant partout de nouveaux serments de fidélité ; il pourvoit abondamment d'hommes & de vivres *Copenhague* & *Malmœ*, ensuite craignant de se voir enfermé dans *Copenhague* du côté de la mer par les *Lubeckois*, & du côté de terre par les rebelles, il prend le parti peu glorieux d'abandonner son Royaume. Dans ce dessein il fait embarquer la Reine, ses enfans, & tout ce qu'il a de plus précieux, & fait voile pour les Pays-bas avec une flotte considérable, après avoir promis aux garnisons de *Copenhague* & de *Malmœ* de leur ramener bientôt un grand secours de troupes étrangeres. Le 14 Avril.

Telle fut la fin du règne de ce Prince, d'autant plus infortuné qu'au milieu de tant de disgraces cruelles, il ne pouvoit guères trouver de ressources ni dans la compassion des autres, ni dans le calme de sa propre conscience. Les efforts qu'il fit dans la suite pour remonter sur le thrône furent tous infructueux, comme on le verra dans l'histoire des

règnes

CHRE'TIEN II.

règnes ſuivans auxquels ce récit appartient. Le malheur de ce Prince, comme on ne peut trop le répéter, vint de ce qu'étant né ardent, impérieux, enclin à la colére & à la vengeance, & ſujet comme ſon père, à des accès de mélancolie, loin d'être corrigé de bonne heure par une ſage éducation, il donna toute ſa confiance à des hommes corrompus qui flatterent ſes penchans vicieux dans l'eſpérance de s'en ſervir pour règner tyranniquement en ſon nom, le nourrirent des maximes d'une politique ambitieuſe & violente, & lui inſpirerent une haine inſurmontable pour les bornes les plus légitimes du pouvoir arbitraire. Par là ils ne firent ſervir qu'à ſa perte ſon activité, ſa fermeté, ſa pénétration, ſes talens naturels pour la guerre & pour le gouvernement qui euſſent pû faire ſa grandeur & le bonheur de ſes peuples. Durant ſon règne & ſon exil il ſe montra toujours vacillant dans ſes principes de religion, étant tour à tour catholique, & proteſtant, ſuivant les circonſtances & les beſoins. Il voulut introduire la Religion Proteſtante dans ſes Etats, mais il y a bien lieu de croire que les ſeuls motifs de

CHRETIEN II.

de son intérêt le guidoient dans cette occasion; aussi ce qu'il fit en sa faveur ne produisit-il pas de grands effets.

Il eut plusieurs enfans de la Reine *Isabelle* ou *Elizabeth* d'*Autriche* son épouse. L'ainé nommé *Jean* nâquit en 1518., & fut élevé dans les Pays-bas par les soins du célébre *Cornelius Agrippa* sous lequel il fit de grands progrès dans les sciences. L'histoire du règne suivant nous apprendra quel fut son sort. Deux autres Princes moururent en bas âge. *Chrétien* II. eut aussi deux filles, *Dorothée* qui épousa *Fréderic* II. Electeur Palatin, & *Christine* qui fut mariée deux fois, d'abord avec *François Sforze* Duc de *Milan*, & en second lieu avec *François* Duc de *Lorraine*. *Dorothée* ne laissa point de postérité, mais *Christine* que sa beauté, son esprit & ses vertus ont rendue célébre dans le monde eut du Duc de *Lorraine* un Prince & deux Princesses. C'est de ce Duc *François* de *Lorraine* son second époux que descend en ligne droite le Prince du même nom qui occupe aujourd'hui le thrône Impérial.

CHRE'TIEN II.

La carriére de *Chrétien* après ſa dépoſition fut encore fort longue : On verra dans la ſuite qu'il la prolongea juſques à l'an 1559 où il mourut âgé de plus de 77 ans. La vertueuſe & malheureuſe Reine *Elizabeth* ſon épouſe, dont la douceur & la réſignation ne s'étoient jamais démenties à quelque épreuve qu'elles euſſent été miſes, ne ſurvécut que peu de tems à la cataſtrophe de ſon époux : Elle mourut en 1526. dans un château près de *Gand.*

FIN de la Premiere Partie.

Juillet MDCCLX.

CATALOGUE DES LIVRES

imprimés, ou sous presse, ou en nombre chez les freres C. & A. PHILIBERT, A COPENHAGUE ET A GENEVE.

	Rl.	m.	s.
Abregé de l'histoire de Dannemarc, jusques à l'année 1523. par M. Mallet, 8. *Copenh.* 1760. *pap. fin.*	—	2.	8.
—— dit *pap. moyen.*	—	2.	—
l'Adepte Moderne, ou le vrai Secret des Francs-Maçons, 12. 1754	—	2.	8.
Avantures de Télomaque, nouvelle Edition revuë & & corrigée, 12. 2 vol 1758	—	4.	8.
les Caractéres, par Madame de Puysieux, 8. 2 parties 1752	—	4.	—
Catechisme de Saurin, 8. 1755	—	1.	—
Choix Litteraire, 20 vol. 8. *Geneve* 1755-1759.	10	—	—
—— —— Tom. 21e. 1760	—	3.	—
pour les *souscrivans* les 4 vol. par année	1.	3.	—
Clemence de Titus, Opera de *Metastasio*, 8.	—	1.	—
Considerations sur le Génie & les Mœurs de ce Siécle, par Mr. Soubeyran de Scopon, 12. 1751	—	2.	—
—— sur le Commerce & la Navigation de la Grande Bretagne, 12. 1749	—	2.	4.
la Dévotion Reconciliée avec l'Esprit, par M. l'Evêque Du-Puy, 12. 1755	—	2.	8.
Dictionnaire de Commerce, *voy.* l'Avis.			
—— de Logique, contenant les articles entiers extraits de l'*Encyclopédie*, 8. 1758. *pap. colé*	—	2.	—
pap. ordinaire	—	1.	8.

Rl. m. ſ.

Dictionnaire Moral de même, *ſous preſſe*, & les autres Dictionnaires des arts & des ſciences, lorſque l'*Encyclopedie* continuera.

—— de *Bayle*, Supplement pour les éditions de 1702 & 1715 fol. 3. — —

—— portatif de Commerce, 8°. chaque volume ſéparement, ſuivant l'avis, à 3 ſchil. la feuille *gr. pap.*

Diſcours de *Jean Jaq. Rouſſeau*, qui a remporté le prix de l'Académie de Dijon, avec la premiéte Réponſe, 8. 1752 — 1. 4.

Elemens d'*Euclide*, par le P. *Deſcales*, 12. fig. 1753 1. — —

Eſprit des Loix & Opuſcules de Monteſquieu, 8. 4 vol. *Copenh.* 1759. *pap. fin.* 2. 4. —

—— —— dit *pap. ord.* 2 — —

voyez Oeuvres de Monteſquieu.

Eſſai Analytique ſur les Facultés de l'Ame, par *Charles Bonnet*, 4. *ſous preſſe à Copenhague* ſuivant l'*Avis*, *pap. median fin* 3. — —

—— —— *pap. median ord.* 2. 2. —

Eſſai ſur le bonheur, ou Reflexions Philoſophiques ſur les biens & les maux de la vie humaine, par un académicien de Berlin, 12. 1758 — 2. 4.

Fables de la Fontaine, ſuivant la derniere édition de Paris *in folio:* in 8. 2 vol. qui paroîtront dès que le Tome 4e de Paris ſera achevé & arrivé, *pap. fin.* 1. — —

la Figure de la Terre, par Maupertuis, 8. 1739 — 4. —

Forme du Gouvernement de Suede, 8. 1756 — 1. 8.

Gazette Univerſelle de Commerce, depuis le 30 Juillet 1757. à Janv. 1758. No. 1 à 26.
—— la ſuite en Danois juſques au 8e Juillet 1758. No. 1 à 26. } 3. — —

la

Rl. m. ſ.

la Guerre des Bêtes, ou Fable pour ſervir à l'Hiſtoire du XVIIIe Siécle, 8. 1758 — 1. 4.

Hiſtoire de Geneve, 12. 4 vol. 1730 3. — —

—— —— dit 4. 2 vol. avec fig. 5. — —

—— du Stadhouderat, par *Raynal*, 12. 1759 — 1. 8.

—— de Dannemarc, par *Mallet*, Tom. I. 4. 1758 2. — —

le Tome 2^d ſera ſous preſſe en Octobre prochain.

—— Hiſtoire du Dauphiné, par Valbonays, fol. 2 vol. fig. 1723 6. — —

Lettre d'un Philoſophe ſur l'Athéisme & le Syſtême de la Fatalité, 8. 1753 — 1. 8.

—— d'un Patriote ſur la Tolérance Civile des Proteſtans de France, 8. 1756 — 2. —

Lettres Anonymes, contenant celles de Julie à Ovide, & autres Lettres Galantes, 12. 1754 — 2. —

—— ſur le Dannemac, 8. 1758 *pap. non colé* — 1. 8.

—— dit en Danois. 8. 1757 — 2. —

—— de Mad. de Maintenon, 12. 9 vol. 1758 *ſans les Memoires* 3. 4. —

Liturgie de Geneve, 8. 1730 — 1. —

le Magazin des Enfans, par Mad. *le Prince de Beaumont*, 12. 4 vol. 1758 — 5. —

Memoires & Lettres de Mad. de *Maintenon*, nouv. Edit. augm. des Remarques de Volatire &c. 12. 15 vol. 1758 6. — —

Mercure Danois depuis le commencement, Mars 1751 jusques à Juin 1760 complet, en 84 mois, *ſavoir*

1753.	Mars à Decbr.	10
1754.	Janv. à Decbr.	12
1755.	dit	12
1756.	dit	12
		46

ci-devant 46

1757. Janv. & Fevr. (a)		2
—— Juillet à Decbr.		6
1758. Janv. à Decbr.		12
1759. Janv. à Decbr.		12
1760 Janv. à Juin.		6
		84 mois

qui font pour 7 années à 3 Rl. Rl. 21 — —

Il en reste très peu de complets, puisque nous serons obligés d'en reimprimer plusieurs mois.

dit 1760. Juillet à Juin 1761. pour l'année
pap. fin 4. — —
pap. ordinaire 3. — —

Memoires sur la Litterature du Nord, 6 parties par année, Juillet 1759. à Juin 1760 1. 3. —
La suite de même.

Mes Loisirs, ou Pensées diverses de Mr. le Chevalier *d'Arc*, avec l'Apologie du Genre-Humain, 12. 1755 — 2. —

le Monde fou préféré au monde sage, 8. 2 vol. 1744 — 5. —

Monumens de la Mythologie des Celtes & des Scandinaves, avec l'Edda, 4. 1756 — 5. —

Trois Pieces sur cette question: Les Nobles doivent-ils Commercer? I°. Noblesse Commerçante; II°. Noblesse Militaire; III°. Dévelopement du Systême du premier traité; par l'Abbé *Coyer*, & le Chevalier d'Arc, 8. 1758 — 3. —
chaque partie se donne aussi séparement

Observations histor. & critiques sur le Mahometisme trad. de l'Angl. de *Sale*, 8. 1751 1. — —

—— sur l'Esprit des Loix, par l'Abbé de la Porte, 8. 1752 — 1. —

Oeuv-

(a) Mars, Avril, May & Juin, n'ont point été imprimés.

Rl. m. ſ.

Oeuvres de *Monteſuieu* ; ſavoir 1°. Lettres Perſanes & le Temple de Gnide, 12. 2 vol. 1757 — 4. —

2°. Conſidérations ſur les cauſes de la grandeur & de la décadence des Romains, 8. *ſous preſſe*, pour 1760 — 3. —

3°. Eſprit des Loix, & la Défenſe du même, & Opuſcules, *ſavoir* Lyſimaque, & Eſſai ſur le Goût dans les choſes de la nature & de l'art; Vers &c. ſon *Eloge* par d'*Alembert*, & *Diſcours ſur l'Eſprit des Loix* par *La Baumelle*, 8. 4 vol. 1759 Copenhague, *pap. fin* 2. 4. —

— — — *pap. ordinaire* 2. — —

ſuivant la derniere Edition de 1758. in 4. On donnera les ouvrages complets ou ſéparés comme ci-deſſus.

Opuſcules de Monteſquieu, Lyſimaque & Eſſai ſur le Gout &c. ſéparement, 759. 8. *pap. fin* — 1. —

pap. ordinaire — — 12

Poeſies diverſes, 8. *Berlin* 1760 1. — —

Prieres ſur tous les Chapitres de l'Ecriture ſainte par *Pictet*, 12. 2 vol. 1725 — 4. —

Principes du Droit Naturel & Politique, par Mr. *Burlamaqui*, 4. 2 vol. 1752 & 1757 2. 3. —

Procès contre les Jéſuites, ou ſuite des Cauſes Célèbres, 8. 1750 — 2. 8.

Recherches ſur les Langues Anciennes & Modernes de la Suiſſe, par Mr. *Elie Bertrand*, 8. 1758 — 1. 4.

Relation abrégée concernant la Republique que les Jeſuites ont établie au Paraguay, &c. 8. 1758 — 1. —

Remontrances des Parlemens de Paris, de Rouen, & d'Aix, avec la Tradition des faits qui manifeſtent

le

Rl. m. f.

le système d'indépendance des Evêques, 12. 4 p. 1753 — 1. 2. —

Sermons d'*Ostervald*, 8. 2 vol. 1756 — 1. — —

—— de *Dodridge*, sur divers Textes, traduits par Bertrand, 8. 2 *part. Geneve* 1759 — — 3. —

—— de feu Monsr. *Amedée Lullin*, Prof. en hist. Eccles. 8. 2 vol. *sous presse à Geneve*.

—— de Turrettin sur la Réformation de *Zurich*, *Berne* & *Geneve*, 4. — — 3. —

le Traducteur, ou pieces choises traduites de l'Anglois, par feu M. *Roger*, 4. 4 vol. *Copenh.* 1754. à 1757. compl. — 8. — —

Traité des bornes de la puissance Eccl. & de la puissance temporelle, 8. 1734 — — 2. —

—— de l'Esprit de l'homme, par de la Forge, 12. 1725 — — 2. —

Voltaire, Supplement au Siècle de Louis XIV. & la Tragédie de Catilina, 8. 1753 — — 2. —

Latini.

Rl. m. f.

Gundlingii Jus Nature & Gentium, 8. 751 — — 5. —

Launoii (*Joan.*) Doct. Theol. Sorbon. Opera omnia, cum notis historicis, criticis, monumentis & Auctoris vita, fol. 10 vol. 1734 — 36 — —

Newtoni Philosophia, 4. 4 vol. *voy.* l'Avis. — 12 — —

Sianda opuscula ascetica, 12. 1737 — — 2. —

Turrettini Compend. historiæ Ecclef. ad A. 1700, 8. 1736 — — 4. 8.

La Rixdlr. Dan. vaut 6 marcs ou 96 Schil. le marc 16 Schil. ou 8 sols lubs, la dite Rl. L. 4. 10. de France, ou fl. 2. 4. de Hol.

Rdlr. 5 font 1 L. Sterl.

Rixd. 6 d'Empire, font Rdlr. 5 Dan.

* * *